

**Institut Limousin de FOrmation
aux MÉtiers de la Réadaptation
Orthophonie**

**La représentation de l'orthophonie : son rôle dans la faible
proportion d'hommes intéressés par l'exercice de cette profession**
Enquête par questionnaire sur les lycéens de la Haute-Vienne

Mémoire présenté et soutenu par

Marine DEYSSON

En juin 2024

Mémoire dirigé par

M. Vincent Enrico

Chercheur en Sciences de l'Education

Responsable du pôle « Parcours et VAE » (POLARIS Formation)

Remerciements

Je souhaite remercier toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de ce mémoire, par leur soutien, leur apport théorique ou méthodologique, ou leur participation.

En premier lieu, je tiens à remercier les membres du jury de ce mémoire, Madame Margot CHIGNAC, Madame Audrey PEPIN-BOUTIN et Monsieur Adrien PEGOURDIE. Je les remercie pour leur intérêt envers mon travail de recherche et le temps consacré à me lire avec attention et bientôt, à m'écouter.

J'adresse ensuite mes sincères remerciements à Monsieur Vincent ENRICO, mon directeur de mémoire, sans qui ce travail n'aurait pas la qualité qu'il a aujourd'hui. Vous avez immédiatement installé une relation d'égal-à-égale entre nous, me permettant de me sentir véritablement actrice de mon travail. Vous m'avez poussée à me questionner, nuancer, développer davantage ce sujet dans lequel j'étais parfois prompte à sauter aux conclusions. Je vous remercie pour votre bienveillance, votre patience, vos conseils, vos références, et votre disponibilité.

Je remercie également les précieuses personnes ressources de ce mémoire, avec qui les échanges, de vive voix ou manuscrits, ont toujours permis à mon travail de prendre de la profondeur. A Madame Léa FORGERIT, pour son aide concernant les notions de psychologie sociale et leur lien avec mon sujet. A Mesdames Emmanuelle VADÉ et Chloé HAMON, et Monsieur Vincent DULARY pour m'avoir personnellement transmis leur mémoire de fin d'études et encouragée à poursuivre mon travail dans leur sillage.

Merci aux membres de l'équipe pédagogique de l'ILFOMER, Mesdames Emilie BERNARD, Audrey PEPIN-BOUTIN, Aurore JUDET, Juliette ELIE-DESCHAMPS, Camille ROBIEUX et Margot CHIGNAC. Je les remercie pour leur travail d'encadrement de cette formation durant cinq longues années, pour leur bienveillance, leur disponibilité et leurs encouragements. Je remercie tout particulièrement Mesdames Aurore JUDET et Emilie BERNARD pour m'avoir soutenue et aidée à développer ma posture professionnelle, ma réflexion, et même mon assurance. Je les remercie toutes pour leurs apports à mon travail de mémoire, que ce soit pour les ressources bibliographiques, les retours sur mon questionnaire, les réponses à mes nombreuses questions, et nos multiples échanges venus enrichir ma réflexion.

Pour leur participation, je remercie les lycées Saint-Jean, Bernard Palissy, Paul Eluard, et Polaris Formation. Merci à vous d'avoir approuvé mon projet et de l'avoir diffusé à vos élèves. Merci aux lycéens d'avoir pris le temps de répondre avec diligence à toutes mes questions ; sans vous, ce travail n'aurait pas pu être achevé.

J'adresse ensuite mes remerciements à mes tutrices de stages, qui m'ont accueillie et formée chacune à leur manière, mais toujours en m'apportant de nouveaux éléments de travail. Trouver ma posture professionnelle s'est révélé mon plus grand défi, et vous m'avez toutes aidée à atteindre cet objectif. Si maintenant je sais quelle orthophoniste je souhaite être, c'est grâce à vous toutes.

Je remercie mes amies et camarades de promotion Adèle, Emeline, Laura B., Laura T., Magalie, et Auréa, qui a pris un peu d'avance sur nous dans le monde professionnel. On s'accorde pour dire que cinq ans, c'est long, parfois trop, parfois pas assez (surtout lorsqu'il faut rendre un mémoire). Mais cela en valait la peine pour rencontrer des amies aussi drôles, intelligentes et gentilles que vous ! Je vous remercie pour nos sessions de révision et fiches partagées qui ont sûrement sauvé mes partiels et mon diplôme. Je vous remercie de m'avoir

tirée de chez moi pour profiter un peu de la vie estudiantine et relâcher la pression : sortir boire un verre, manger au restaurant, jouer aux cartes (je ne retiendrai jamais les règles ou les noms, Emeline), apprendre la salsa (merci Adèle) ou courir au Laser Game... Je vous remercie de m'avoir soutenue quand ça n'allait pas, quand je n'avais personne sur qui me reposer, et de toujours m'avoir rappelé ce que je valais même quand je ne le voyais plus. Merci d'avoir été là, en espérant vous avoir rendu au moins la moitié de vos attentions durant tout ce temps passé ensemble.

Je remercie mes parents de m'avoir fait confiance et de m'avoir laissée partir à l'aventure à des kilomètres de la région parisienne. Même si la Covid nous a finalement rassemblés peu de temps après mon départ, vous avez été là pour moi, par téléphone interposé ou en chair et en os, dès que j'en avais besoin. Je remercie ma sœur jumelle pour son soutien et l'évasion permise par nos longues discussions au téléphone. Merci à ma petite sœur pour nos discussions, messages, appels, pour les pleurs et les fous rires ; un jour, on écrira un livre sur ta vie, je le garantis !

Pour terminer, je remercie toutes les belles rencontres, professionnelles et personnelles, que j'ai faites durant ces cinq années et qui m'auront permis de me réaliser en tant que jeune femme, étudiante, et future orthophoniste.

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Charte anti-plagiat

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale délivre sous l'autorité du Préfet de région les diplômes du travail social et des auxiliaires médicaux et sous l'autorité du Ministre chargé des sports les diplômes du champ du sport et de l'animation.

Elle est également garante de la qualité des enseignements délivrés dans les dispositifs de formation préparant à l'obtention de ces diplômes.

C'est dans le but de garantir la valeur des diplômes qu'elle délivre et la qualité des dispositifs de formation qu'elle évalue que les directives suivantes sont formulées à l'endroit des étudiants et stagiaires en formation.

Article 1 :

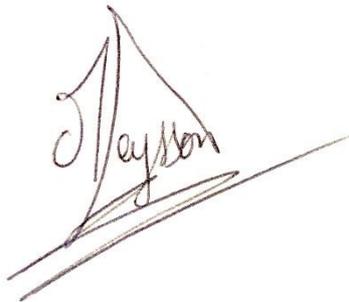
Tout étudiant et stagiaire s'engage à faire figurer et à signer sur chacun de ses travaux, deuxième de couverture, l'engagement suivant :

Je, soussigné Marine DEYSSON

**atteste avoir pris connaissance de la charte anti plagiat élaborée par la DRDJSCS NA
– site de Limoges et de m'y être conformé.**

Et certifie que le mémoire/dossier présenté étant le fruit de mon travail personnel, il ne pourra être cité sans respect des principes de cette charte.

Fait à Limoges, Le mardi 14 mai 2024

A handwritten signature in blue ink that reads "Deysson". The signature is written in a cursive style and is positioned above two horizontal lines that serve as a baseline for the signature.

Article 2 :

« Le plagiat consiste à insérer dans tout travail, écrit ou oral, des formulations, phrases, passages, images, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est réalisé de la part de l'auteur du travail (devenu le plagiaire) par l'omission de la référence correcte aux textes ou aux idées d'autrui et à leur source ».

Article 3 :

Tout étudiant, tout stagiaire s'engage à encadrer par des guillemets tout texte ou partie de texte emprunté(e) ; et à faire figurer explicitement dans l'ensemble de ses travaux les références des sources de cet emprunt. Ce référencement doit permettre au lecteur et correcteur de vérifier l'exactitude des informations rapportées par consultation des sources utilisées.

Article 4 :

Le plagiaire s'expose aux procédures disciplinaires prévues au règlement intérieur de l'établissement de formation. Celles-ci prévoient au moins sa non présentation ou son retrait de présentation aux épreuves certificatives du diplôme préparé.

En application du Code de l'éducation et du Code pénal, il s'expose également aux poursuites et peines pénales que la DRJSCS est en droit d'engager. Cette exposition vaut également pour tout complice du délit.

Vérification de l'anonymat

Mémoire Certification de Capacité d'Orthophoniste

Session de juin 2024

Attestation de vérification d'anonymat

Je soussignée(e) Marine DEYSSON

Etudiante de 5ème année

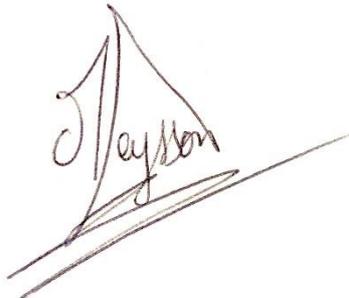
Atteste avoir vérifié que les informations contenues dans mon mémoire respectent strictement l'anonymat des personnes et que les noms qui y apparaissent sont des pseudonymes (corps de texte et annexes).

Si besoin l'anonymat des lieux a été effectué en concertation avec mon Directeur de mémoire.

Fait à : **Limoges**

Le : **mardi 14 mai 2024**

Signature de l'étudiante :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Deysson', written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a large, sweeping flourish that extends to the right.

Glossaire

Arts : Histoire des arts, théâtre, arts Plastiques, arts du cirque, cinéma et audio-visuel, musique, danse.

AEPA : Accompagnement Enfants et Personnes Agées.

ASSP : Accompagnement, Soins et Services à la Personne.

BE : Biologie Écologie (uniquement dans les lycées agricoles).

CFUO : Centre de Formation Universitaire en Orthophonie.

FNEO : Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie.

FNO : Fédération Nationale des Orthophonistes.

FOF : Fédération des Orthophonistes de France.

EPPCS : Éducation Physique, Pratiques et Culture Sportives.

HGGSP : Histoire Géographique, Géopolitique et Sciences politiques.

HLP : Humanités, Littérature et Philosophie.

LLCE : Langues, Littératures et Cultures Étrangères.

LLCA : Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité.

NSI : Numérique et Sciences Informatiques.

PC : Physique Chimie.

SI : Sciences de l'Ingénieur.

SES : Sciences Économiques et Sociales.

SVT : Sciences de la Vie et de la Terre.

STGM : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion.

Table des matières

Introduction	13
Etat de l'art	14
1. Le métier d'orthophoniste en France.....	14
1.1. Contexte d'apparition et pionnières de la profession.....	14
1.2. Reconnaissance de la profession	15
1.3. Caractéristiques de la profession et ses membres aujourd'hui	17
2. La répartition sexuée du travail	19
2.1. Répartition du travail en France.....	19
2.2. Le travail des femmes	21
2.3. Cas particulier : les métiers du secteur paramédical.....	23
3. Genre et orientation scolaire	25
3.1. Enjeux de l'orientation scolaire	25
3.2. Les raisons d'un choix d'orientation genré.....	27
3.3. Orientation scolaire et représentations professionnelles	28
Problématisation.....	30
1. Problématique.....	30
2. Hypothèses.....	30
Méthode de recueil des données.....	32
1. Contexte de recherche et population.....	32
1.1. Contexte de recherche	32
1.2. Population	32
1.3. Critères de sélection de l'échantillon	32
2. Elaboration du questionnaire	33
2.1. Méthode de recueil des données.....	33
2.1.3. Validation de l'outil de recueil.....	33
2.2. Structure du questionnaire.....	35
2.2.1. Types de questions	35
2.2.2. Partie 1 : « Qui êtes-vous ? ».....	36
2.2.3. Partie 2 : « Projet d'orientation »	36
2.2.4. Partie 3 : « Comparaison de professions de santé »	37
2.3. Modalité de passation.....	38
3. Diffusion de l'outil de recueil	38
3.1. Mode de recrutement	38
3.2. Protection des données.....	39
Présentation des résultats	40
1. Démarche d'analyse statistique	40
2. Caractéristiques de l'échantillon.....	40
2.1. Critères d'exclusion	40
2.2. Caractéristiques globales des répondants	40
2.3. Caractéristiques des répondants de la voie générale	41
3. Représentation de l'orthophonie	43
3.1. Connaissance du métier.....	43
3.2. Représentation de l'orthophonie sur critères	43
3.3. Représentation d'autres aspects du métier.....	44
4. Facteurs explicatifs explorés.....	45

4.1. Le contexte familial.....	45
4.2. Les critères de choix d'une formation	47
4.3. Projets professionnels	47
4.3.1. Population de travail.....	47
4.3.2. Critères proposés.....	48
4.3.3. Domaines professionnels d'intérêt	48
4.3.4. Projets professionnels.....	49
5. L'orthophonie comme projet professionnel.....	51
5.1. Différences entre les filles et les garçons.....	51
5.2. Similarités entre les filles et les garçons	52
Discussion.....	54
1. Retour sur les hypothèses	54
2. Biais et limites de la recherche.....	55
2.1. Biais de recrutement.....	55
2.2. Biais de volontariat	56
2.3. Facteurs de confusion	56
2.4. Limites dues à l'élaboration de l'outil de recueil.....	57
2.5. Limites dues au recrutement	58
3. Analyse des résultats.....	59
3.1. Mise en lien des résultats	59
3.2. Apports de la littérature	61
4. Perspectives	62
4.1. Diverses perspectives proposées.....	62
4.2. Recherche sur les profils sociaux des étudiants en orthophonie.....	63
Conclusion	65
Références bibliographiques	66
Annexes	80

Table des illustrations

Figure 1 : Histogramme des spécialités choisies par les répondants, selon le sexe (en pourcentages et en nombres).....	41
Figure 2 : Histogramme des taux de choix de spécialités des répondants de la voie générale, des élèves en première année d'orthophonie et des élèves en classe de Première français	42
Figure 3 : Histogramme des types de combinaisons de spécialités par les répondantes et répondants (en pourcentages).....	42
Figure 4 : Histogramme de la représentation de la patientèle privilégiée des orthophonistes selon le sexe des répondants (en pourcentages et en nombre de réponses)	44
Figure 5 : Histogramme de la représentation de la proportion d'hommes orthophonistes selon le sexe des répondants (en pourcentage et nombre de réponses)	45
Figure 6 : Histogramme des profession des parents selon le sexe des répondants (en pourcentages et en nombres).....	46
Figure 7 : Projets professionnels des garçons	94
Figure 8 : Projets professionnels des filles.....	94

Table des tableaux

Tableau 1. Effectifs des orthophonistes selon le sexe et le mode d'exercice en France (en nombres et en pourcentages).....	17
Tableau 2. Nombre de répondants de la voie générale par sexe et établissement.	40
Tableau 3. Classement de la profession d'orthophoniste par critère et selon le sexe du répondant (en pourcentages).	44
Tableau 4. Intérêt pour des domaines professionnels selon le sexe des répondants (en pourcentages).	49
Tableau 5. Classement de la profession d'orthophonie sur critère selon le sexe des répondants intéressés par la profession (en nombre).	52
Tableau 6. Démarches de recrutement des établissements du secondaire.	90
Tableau 7. Démarches de recrutement des associations d'activités extra-scolaires.	91
Tableau 8. Favorabilité des répondants pour les critères proposés concernant le choix d'une formation (en pourcentages).....	93
Tableau 9. Favorabilité des répondants pour les critères proposés concernant le choix d'une profession (en pourcentages)	93
Tableau 10. Intérêt des répondants pour le métier et les études d'orthophonie selon le sexe	95

Introduction

Actuellement, la profession d'orthophoniste est exercée à 96,7% par des femmes (DREES-Répertoire Adeli, 2023), ce qui en fait la deuxième profession la plus féminisée après celle de sage-femme. Nous savons que 3% d'hommes ont intégré les centres de formation universitaire en orthophonie (CFUO) à la rentrée 2023-2024 (Naït-Mouloud & Gasc, 2024). De plus, d'après un rapport du CFUO de Bordeaux¹, nous savons qu'ils représentaient 4,2% des candidats du rassemblement Aquitaine (Bordeaux, Poitiers, Limoges) pour la rentrée 2023-2024 (Candidats Rassemblement Aquitaine, 2023). Ce ne serait donc pas la sélection par les centres de formation qui crée le grand déséquilibre entre les effectifs hommes-femmes des étudiants - puis des professionnels – mais les choix d'orientation des candidats en amont.

Il se trouve que la connaissance préalable du métier par les candidats est limitée par des règles déontologiques inhérentes à la pratique de soin. En effet, par respect du secret médical, il est interdit à un orthophoniste d'accueillir un stagiaire qui n'est pas déjà étudiant en CFUO. Les élèves doivent donc s'appuyer sur une représentation de la profession, une définition de la profession composée à la fois de faits et de stéréotypes (Jovic, 2012).

Or, l'orthophonie est un métier aux modes d'exercice, pathologies prises en soin et patientèles très diversifiés. D'après la Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO), « l'orthophonie est une profession de santé relevant de la famille des métiers de soins. Elle consiste à prévenir, à évaluer et à traiter les difficultés ou troubles : du langage oral et écrit et de la communication, des fonctions oro-myo-faciales, des autres activités cognitives dont celles liées à la phonation, à la parole, au langage oral et écrit, à la cognition mathématique. Elle consiste également à maintenir les fonctions de communication et de l'oralité dans les pathologies dégénératives et neuro-dégénératives, et à dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer les fonctions verbales. L'orthophonie s'attache aux dimensions plurielles du concept de langage, comme moyen d'expression, d'interaction et d'accès à la symbolisation dans toutes ses dimensions [...]. L'orthophonie s'intéresse également à toutes les altérations de la sphère oro-faciale sur les plans moteur, sensitif et physiologique, ce qui recouvre les altérations de phonèmes, les dysfonctions linguales, les troubles des modes respiratoires, la dysphagie, les troubles observés dans les paralysies faciales et les dysfonctionnements de l'appareil manducateur. » (Fédération Nationale des Orthophonistes, 2018). Cette définition s'appuie sur celle du code de santé publique, révisée en 2016.

La longueur de cette définition montre bien que le métier d'orthophoniste n'est pas facile à se représenter dans sa globalité. On peut alors se demander quelle représentation les jeunes ont de l'orthophonie, et quels en sont les aspects qui expliquent le faible intérêt des garçons envers le métier.

Pour répondre à cette interrogation, nous nous intéresserons d'abord au contexte théorique de ce sujet. De l'histoire de l'orthophonie à l'orientation professionnelle, en passant par la répartition sexuée du travail, nous explorerons la notion de genre et de représentation des professions. Nous développerons ensuite la méthodologie choisie pour le recueil des données, ainsi que l'élaboration de l'outil de recueil. Enfin, nous donnerons les résultats de l'enquête, avant de les discuter et les nuancer grâce aux apports de la littérature.

¹ Obtenu de manière exceptionnelle, et ne pouvant pas être partagé sans leur autorisation explicite.

Etat de l'art

1. Le métier d'orthophoniste en France

1.1. Contexte d'apparition et pionnières de la profession

Le terme « orthophonie » apparaît pour la première fois en 1829, lors de l'ouverture par le Dr Colombat de l'Isère d'un établissement traitant le bégaiement et les « vices de la parole » : l'Institut orthophonique de Paris (FNO, s. d.; Kremer & Lederlé, 2020; Philippe, 2007). L'ouverture d'un centre de rééducation « pour les déficients de l'ouïe, de la parole, de la respiration et pour les retardés scolaires » par les médecins de Parrel et H.Hoffer en 1935 est l'initiative médicale la plus proche du travail polyvalent de l'orthophoniste d'aujourd'hui (FNO, s. d.; Kremer & Lederlé, 2020). C'est tout un contexte économique et social qui fut nécessaire pour permettre l'émergence de l'orthophonie.

Parmi les événements déterminants dans la création du métier, la Grande Dépression de 1929 va contribuer fortement au changement du rapport des femmes au travail. Comme les hommes travaillent pour un salaire moindre en 1960 qu'en 1940, le travail des femmes devient une nécessité au long terme pour les ménages. Elles entrent en emploi d'abord pour une courte période, avant de massivement poursuivre une activité professionnelle ou la reprendre après avoir donné naissance à leurs enfants (Bellou & Cardia, 2018). C'est une nouveauté, car la plupart des femmes des générations précédentes restaient s'occuper des enfants dès l'instant où elles en avaient. Le deuxième événement qui favorise le travail des femmes est la succession des deux guerres mondiales. Les femmes prouvent leur capacité à soutenir l'économie des nations au même titre que les hommes. Cela leur ouvre par la suite davantage d'opportunités de travail et de formation (L'évolution des droits des femmes, 2023).

Ces changements ont été nécessaires pour faire évoluer une société dans laquelle la loi française ne reconnaissait pas ni même n'encourageait le travail des femmes. En effet, jusqu'au 21 avril 1944, où est déclarée l'égalité exacte entre hommes et femmes, le code civil stipulait que la femme était inférieure à l'homme et « [devait] obéissance à son mari » et à son père ou frère avant lui. De même, elles n'ont pu gérer leurs biens qu'à partir de la loi du 13 juillet 1965, qui leur permet également de travailler sans l'accord préalable de leur époux (L'évolution des droits des femmes, 2023).

Je m'arrêterais ici sur les avancées des droits des femmes, puisque la période qui concerne les pionnières de la profession se situe entre les années 30 et les années 60. Nous allons maintenant genrer la suite de notre propos sur les pionnières au féminin, les témoignages et études en appui portant principalement sur des effectifs féminins.

Bien que les pionnières de la profession soient issues en très grande partie d'un milieu aisé et n'ont pas à s'inquiéter de leurs revenus, ce contexte social et économique participe à l'acceptation de leur formation professionnelle et plus tard, de leur métier. Cependant, leurs témoignages montrent que l'accès durable au travail pour ces femmes qui ne le requièrent pas de subvenir à leurs besoins n'est pas une priorité pour leur entourage (Barrusse & Vilboux, 2007b). En comptant qu'elles étaient peu ou pas rémunérées, on peut envisager la difficulté de certains proches à assimiler cette activité à une profession plutôt qu'au simple travail caritatif que les femmes des milieux aisés pouvaient réaliser.

Les pionnières de la profession ont d'abord été appelées des « rééducatrices du langage et de la parole » en 1950, et non des orthophonistes (Barrusse & Vilboux, 2007b). Suzanne Borel-

Maisonny, considérée comme la fondatrice de l'orthophonie en France, a d'emblée établi de nombreux partenariats avec les médecins pour développer la pratique orthophonique au fil des années (Barrusse & Vilboux, 2007b; Kremer & Lederlé, 2020). Les praticiennes effectuaient des interventions de rééducation et d'accompagnement auprès de patients orientés par un médecin. La dimension paramédicale de la profession a donc été déterminée précocement par ces coopérations, qui vont par la suite permettre à l'orthophonie d'appartenir au domaine de la santé plutôt qu'à celui de l'éducation (Barrusse & Vilboux, 2007a; FOF, 2019; Kremer & Lederlé, 2020). La première génération d'orthophonistes, composée essentiellement de jeunes femmes venues se former auprès de S. Borel-Maisonny, a donc une activité hospitalière et « bénévole ou peu rémunérée ». Les pionnières doivent choisir entre une activité professionnelle et une vie de famille, car la charge de travail est vécue comme trop importante pour coordonner ces deux aspects de leur vie. Leur activité professionnelle cesse donc lorsqu'elles trouvent époux, à quelques exceptions près. La plupart de ces femmes pratiquent leurs rééducations en se reposant sur un pécule déjà accumulé, ce qui renforce le biais social nécessaire à l'exercice de la profession (Barrusse & Vilboux, 2007b).

En revanche, à partir de la seconde génération d'orthophonistes, la formation s'étant étendue au-delà de Paris, l'exercice professionnel principal devient le libéral. Ces femmes sont toujours issues du même milieu que leurs prédécesseuses (Barrusse & Vilboux, 2007b) : leurs pères sont médecins, commerçants ou ingénieurs. Elles révèlent que le métier de rééducatrice du langage et de la parole n'est souvent pas leur premier choix d'orientation professionnelle. Certaines pionnières trouvent une vocation dans ce métier après en avoir expérimenté les bénéfices en tant que patiente ou proche d'un patient. D'autres renoncent à la médecine, ou se détournent de la psychologie, de l'enseignement. Des réorientations professionnelles qui ne surprennent pas quand on sait que l'orthophonie a pris des influences dans chacun de ces domaines pour se construire puis s'en différencier (Barrusse & Vilboux, 2007a). Il est cependant intéressant que les étudiantes en médecine aient plutôt été contraintes de renoncer à leur premier choix professionnel, tandis que les autres pionnières ont davantage été convaincues par les avantages de leur nouvelle orientation.

De nombreux aspects de la profession de rééducatrice de la parole et du langage attirent les pionnières. La diversité de la patientèle concorde avec un engouement prononcé pour le langage, qui supprime le travail auprès d'enfants. La modalité libérale permet d'envisager une vie de famille sans devoir abandonner l'activité professionnelle pour autant. La perspective de la recherche et de l'enseignement entretient le goût des professionnelles pour leur travail ; le sentiment d'« être utile » est déterminant dans leur volonté de poursuite professionnelle. Tain et al. avancent de plus que ces femmes se tournent particulièrement vers ce travail grâce à leur sensibilisation au soin social, une pratique courante dans les milieux dits aisés (Barrusse & Vilboux, 2007b).

Ainsi, si le contexte social est favorable au travail des femmes, le milieu dont sont issues les pionnières ne l'est pas encore. De la reconnaissance du travail des femmes, il a donc ensuite fallu la reconnaissance officielle de l'orthophonie comme profession pour que le travail de ces pionnières soit reconnu comme tel.

1.2. Reconnaissance de la profession

L'orthophonie obtient un statut légal en 1964. Or, le métier est créé dans les années 30, avec les premières formations dispensées par S. Borel-Maisonny sur la rééducation des troubles de la parole et du langage (Barrusse & Vilboux, 2007a; Kremer & Lederlé, 2020; Philippe, 2007). Une

occupation doit « acquérir successivement six caractères : être exercée à plein temps, comporter des règles d'activité, comprendre une formation et des écoles spécialisées, posséder des organisations professionnelles, comporter une protection égale du monopole et avoir établi un code de déontologie » pour être reconnue comme une profession à part entière (Wilensky, 1964).

Aux débuts de la profession, peu de ces conditions étaient présentes. Les pionnières ne travaillaient pas tous les jours à l'hôpital et elles changeaient souvent de service hospitalier pour accéder aux différents patients. Le reste de la semaine, il leur fallait exercer en cabinet libéral, et donc être connues des médecins (Barrusse & Vilboux, 2007a, 2007b). Concernant la rémunération des actes professionnels, il ne s'agissait pas d'une priorité lors du développement du métier. Ainsi, c'est en libéral qu'elles touchaient des honoraires, tandis que le travail hospitalier restait bénévole puisque ponctuel. Leurs compétences étant méconnues, elles n'avaient pas non plus de monopole sur la pratique : l'orthophonie devait être présentée aux médecins pour qu'ils adressent des patients aux professionnelles (Barrusse & Vilboux, 2007a). La formation se composant de stages auprès de S. Borel-Maisonny et ses collaboratrices, ainsi que de cursus universitaires divers selon l'intérêt des étudiantes, il n'existait pas d'école spécifique ni de durée d'études précise (Barrusse & Vilboux, 2007a). En revanche, S. Borel-Maisonny a créée dès 1936 l'Association des Rééducateurs de la Parole et du Langage Oral et Écrit (ARPLOE) afin de pouvoir rassembler les différentes praticiennes et partager leurs avancées sur le développement du métier (Philippe, 2007). En fin d'année 1936, il fut question de créer des services de rééducation orthophonique dans les hôpitaux, reconnaissant ainsi l'importance de leur travail, mais le projet est abandonné avec le déclenchement de la seconde guerre mondiale (FNO, s. d.).

Ce sont les actions des pionnières qui ont finalement permis la reconnaissance de la profession. Leur présence persistante auprès des médecins en hôpital et la complémentarité de leur action sont reconnues par ces autres professionnels (Barrusse & Vilboux, 2007a). Etant épaulées par les médecins, profession ayant un poids important auprès du gouvernement, et par la Sécurité sociale, qui rembourse certains actes à partir de 1947, les orthophonistes gagnent du poids dans les négociations avec les pouvoirs publics. Le Syndicat National des Rééducateurs en Orthophonie (SNRO), créé en 1959, assure également la représentation des professionnelles auprès du gouvernement (Kremer & Lederlé, 2020; Philippe, 2007). Ainsi en 1963, à la veille de la légalisation de la profession, tous les éléments en sa faveur sont réunis. Des formations universitaires sont dispensées à Lyon, Paris, Bordeaux et Marseille, qui délivrent une attestation d'études d'orthophonie (Kremer & Lederlé, 2020; Philippe, 2007). La patientèle est davantage orientée vers les professionnelles libérales et certains actes sont remboursés par la Sécurité sociale. Cela permet aux orthophonistes de travailler tous les jours, tout en renforçant leur monopole (Philippe, 2007). Plusieurs syndicats ont également été créés depuis 1959 (Kremer & Lederlé, 2020; Philippe, 2007). Quant aux règles d'activités actuelles, comme l'obligation d'être adressé par un médecin pour une prise en soin complémentaire, elles sont déjà implicitement appliquées.

Ainsi, l'obtention du statut légal en 1964 officialise une profession qui remplit les critères nécessaires à une professionnalisation. Cependant, de nombreux changements ont depuis été opérés au sein du métier.

1.3. Caractéristiques de la profession et ses membres aujourd'hui

Depuis bientôt soixante ans, l'orthophonie a acquis sa reconnaissance légale. Son rôle est défini comme il suit : « la pratique de l'orthophonie comporte la promotion de la santé, la prévention, le bilan orthophonique et le traitement des troubles de la communication, du langage dans toutes ses dimensions, de la cognition mathématique, de la parole, de la voix et des fonctions oro-myo-faciales. L'orthophoniste dispense des soins à des patients de tout âge présentant des troubles congénitaux, développementaux ou acquis. Il contribue notamment au développement et au maintien de l'autonomie, à la qualité de vie du patient ainsi qu'au rétablissement de son rapport confiant à la langue » (Législation de la pratique orthophonique, 2023). Son statut d'auxiliaire médical a évolué grâce l'autorisation d'un exercice professionnel sans prescription médicale préalable dans des situations précises, décrites dans le Code de santé publique révisé en mai 2023. La profession gagne ainsi en autonomie dans sa pratique.

Les professionnels sont au nombre de 24 600 en 2023, dont une large majorité en exercice libéral (DREES-Répertoire Adeli, 2023; Kremer & Lederlé, 2020; Philippe, 2007). Notons que la modalité mixte ne représente que 10% des professionnels, en raison des charges à payer en libéral et du peu de postes disponibles en salariat, alors qu'elle était adoptée par la moitié des orthophonistes en 1975 (Kremer & Lederlé, 2020). Les hommes et les femmes sont répartis dans des proportions quasi identiques pour tous les modes d'exercices (DREES-Répertoire Adeli, 2023), dont le détail est disponible ci-dessous.

Tableau 1. Effectifs des orthophonistes² selon le sexe et le mode d'exercice en France (en nombres et en pourcentages)

Sexe	Ensemble	Libéraux ou mixtes	Salariés hospitaliers	Autres salariés
Ensemble	24 600 (100%)	20 939 (85,1%)	1 641 (6,7%)	2 020 (8,2%)
Femmes	23 928 (97%)	20 381 (85,2%*)	1592 (6,6%*)	1 955 (8,2%*)
Hommes	672 (3%)	558 (83%*)	49 (7,3%*)	65 (9,7%*)

Note. Ces pourcentages sont à lire comme il suit : « 85,2% des orthophonistes femmes travaillent en libéral ou mixte », « 7,3% des orthophonistes hommes travaillent à l'hôpital », etc.

Le choix massif d'un exercice libéral s'explique en partie par un salaire plus faible des membres de la profession en salariat. En effet, d'un orthophoniste installé en libéral touche environ 2 300€ net mensuels en moyenne (UNASA, 2022). De la même façon, en salariat il touche entre 2 077€ et 3 761€ brut par mois selon la classe hospitalière et l'ancienneté (Emploi-Collectivités, 2023), et que les grilles salariales ne sont pas uniformisées d'un établissement à l'autre. Un autre problème réside dans la différence de revenu avec d'autres professions qui sont autant, voire moins diplômées. Même si ces chiffres peuvent être nuancés par la situation de chaque professionnel, ce problème atteste d'un manque de reconnaissance de la compétence orthophonique, notamment à l'hôpital, alors que le métier est né de l'exercice hospitalier. Les postes étant moins bien rémunérés, ils sont majoritairement occupés à temps

² Ces chiffres ne concernent que les professionnels jusqu'à 64 ans. Certains ne déclarant pas la poursuite ou l'arrêt de leur exercice, toute personne au-delà de cette âge a été exclu des statistiques par la Direction de la Recherche, des Etudes de l'Evaluation et des Statistiques (DREES).

partiel et sur une trop courte période pour bénéficier d'une revalorisation d'ancienneté. Or, cela n'encourage pas les structures à titulariser les quelques professionnels à temps plein ni à créer ou même conserver des postes pour les orthophonistes. Ce cercle vicieux est aujourd'hui l'une des revendications les plus soulignées par les syndicats auprès du gouvernement (FNO, 2018, 2022; FOF, 2022).

Pourtant, les orthophonistes sont plus nécessaires que jamais, puisque leur champ d'intervention a bien augmenté depuis les débuts de la profession. Là où l'on dénombrait 11 pathologies prises en soin par un orthophoniste en 1983, aujourd'hui les professionnels sont capables de prévenir, évaluer, rééduquer ou accompagner 18 types de pathologies différentes, tout âge confondu (NGAP, 2023; Le Feuvre, 2007). C'est d'ailleurs cette augmentation de compétences qui avait permis d'aboutir à la réforme des études de 2013, quatre années de formation n'étant plus suffisantes pour enseigner aux futurs praticiens (Philippe, 2007).

La formation dispensée dure donc 5 ans en France et permet aux étudiants d'obtenir une équivalence de niveau Master, et ainsi être formés à l'enseignement et à la recherche autant qu'à la pratique clinique. On compte actuellement 22 centres de formation, dont la répartition sur le territoire français reste inéquitable, en dépit de la réforme territoriale de 2019 et de l'ouverture du CFUO de Guadeloupe en 2022, le premier des régions d'Outre-mer (FNEO, 2021). De plus, les *numerus closus* des centres varient de 15 à 126 places, ils n'accueillent donc pas un nombre équivalent d'étudiants par région (« Le numerus clausus 2022-2023 en orthophonie », 2022). Or, peu de néodiplômés s'installent « par envie » dans une autre région que celle d'études ou d'origine. Les autres diplômés choisissent leur lieu de travail selon les opportunités professionnelles, le réseaux créé en stage, la proximité de leur famille ou le travail de leur conjoint ou conjointe (Bessieux, 2023). Ces raisons d'installation, qui conditionnent le nombre de professionnels disponibles dans la région, peuvent donc être déterminantes dès le choix d'un centre de formation.

Le changement dans la modalité d'accès à la formation a également redéfini la population recrutée par les écoles d'orthophonie. Auparavant, des concours d'entrée spécifiques à chaque CFUO étaient instaurés, ce qui entraînait des frais considérables pour peu que l'on candidate dans plusieurs centre de formation à la fois. En 2020, ils ont finalement été remplacés par une sélection sur dossier puis entretien, via la plateforme nationale Parcoursup. Cette décision fait suite à la loi ORE de 2018 qui impose l'accès à toutes les formations universitaires via cette plateforme. Les dossiers sont triés selon des critères communs à tous les CFUO ; seule l'importance de chaque critère dépend du regroupement où candidate l'étudiant (*Carte Parcoursup - Parcoursup*, s. d.; Kremer & Lederlé, 2020). L'entretien est effectué dans une ville par regroupement, devant un jury composé entre autres des membres des équipes pédagogiques. Cela donne aux équipes un droit de regard sur le recrutement de leurs futurs étudiants.

L'impact est immédiatement visible sur la population étudiante (Boh & Charbonier, 2022; *Explorer les données de Parcoursup*, 2022; Rolland & Du Sartel, 2018). Tout d'abord, les étudiants de première année sont plus jeunes qu'auparavant : la plupart ont 18 ans et la moitié sont des néobacheliers en 2022, alors que les candidats recrutés durant les concours effectuaient en majorité 1 à 3 ans de préparation au concours après l'obtention de leur baccalauréat³. L'éloignement familial, qui concernait 88,5% des étudiants en orthophonie en 2018, n'est pas aussi marqué pour les néobacheliers recrutés en 2022. En moyenne 1/3 appartiennent à la

³ 51,3% des étudiant·es en CFUO ont participé au questionnaire de la FNEO en 2018.

même académie que celle de l'école qu'ils intègrent. Cependant la moitié d'entre eux sont encore éloignés du domicile familial de 100 à 500 km. Ils ont également de meilleures mentions au baccalauréat, avec par exemple 45% des néobacheliers recrutés ayant une mention « très bien » en 2022, contre 26% des étudiants de CFUO en 2018.

Malgré tout, les nouveaux étudiants possèdent également des similarités avec leurs prédécesseurs. Les spécialités les plus choisies par les première année sont les Sciences et Vie de la Terre (SVT), les mathématiques, et la physique-chimie, soit des profils encore très scientifiques. Le goût pour les anciennes matières « littéraires » est pourtant encouragé dans les attendus nationaux, qui précisent l'attention portée aux résultats en français, philosophie, et langues étrangères, alors que seule une matière scientifique mise en avant suffit dans un dossier (Kremer & Lederlé, 2020). Nous nuancerons cependant en ajoutant que les spécialités scientifiques sont les plus choisies par les lycéens français, sans distinction de sexe ou de résultats (Dauphin, 2023), ce qui peut expliquer ces dossiers à dominante scientifique. Une autre constante dans la population recrutée est la proportion d'hommes et de femmes, avec environ 97% de femmes parmi les nouveaux étudiants. D'après le comparatif réalisé par la Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie (FNEO) depuis 2015, le pourcentage de femmes varie entre 96,4% (2020) et 98,4% (2018).

L'orthophonie est une profession paramédicale apparue dans les années 30 à l'hôpital, et son statut légal est établi en 1964. Malgré les changements progressifs apportés à cette jeune profession et ses études, la rééquilibrage des effectifs hommes-femmes ne s'est pas produite, et l'orthophonie reste une profession dite « hyper-féminisée ». Alors comment l'expliquer ? La démographie du marché du travail montre qu'il existe une répartition sexuée des emplois, tant concernant les domaines investis par chaque sexe que la position hiérarchique occupée. Or, les métiers du secteur paramédical – auquel appartient l'orthophonie – sont majoritairement dévolus aux femmes, ce qui interroge sur les caractéristiques des professions paramédicales et les raisons de la féminisation de ce secteur.

2. La répartition sexuée du travail

2.1. Répartition du travail en France

En France, on comptait 13 868,8 milliers d'actifs en 2022, dont la moitié étant des femmes (INSEE, 2023f). Les caractéristiques de leurs emplois sont très différentes de celles des hommes, en dépit d'un niveau de diplôme majoritairement plus élevé.

Ainsi, les femmes sont davantage concernées par le sous-emploi⁴ parmi les personnes en emploi, que les hommes. Elles sont également trois fois plus nombreuses à vivre d'un travail à temps partiel que les hommes, et signent plus de contrats à durée déterminée (CDD). En revanche, elles travaillent deux fois moins en intérim⁵, et moins le soir et la nuit que leurs

⁴ « Le sous-emploi recouvre les personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi. Sont aussi incluses les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, pour cause de chômage partiel par exemple, qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel. » (INSEE, 2023c)

⁵ « L'intérim (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire. [...] Quel que soit le motif pour lequel il est conclu, un tel contrat ne peut avoir ni pour objet ni pour effet de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise utilisatrice. » (INSEE, 2023b)

homologues masculins. Il est à noter qu'il n'y a pas de différence sur le temps de travail le weekend entre ces deux populations (INSEE, 2023a). Une autre différence entre les salariés hommes et femmes sont les risques professionnels : les hommes sont davantage exposés à la pénibilité, tandis que les femmes sont confrontées plutôt à des risques psychosociaux. En revanche, les femmes exerçant un métier avec de nombreux risques professionnels y sont davantage exposées que leurs collègues masculins, quel que ce soit le risque en question (par exemple, l'intensité du travail ou l'instabilité du poste) à l'exception de la pénibilité. Les auteurs mettent entre autres en question les normes de genre pour expliquer ce phénomène.

Le chômage concerne à ce jour 2,2 millions de personnes en France. Le taux de chômage des hommes est aujourd'hui équivalent à celui des femmes, cependant ces taux ont évolué avec les années : ils étaient par exemple en faveur des hommes avant la crise économique de 2008-2009. Les personnes ayant le moins de diplômes sont toujours les plus touchées : il concerne 13,2 % de ceux ayant le brevet des collèges contre 4,7 % des diplômés du supérieur (INSEE, 2023e). Il est important de préciser que les femmes sont actuellement plus nombreuses à être diplômées de l'enseignement supérieur et davantage à posséder un diplôme de niveau licence ou supérieur que les hommes (INSEE, 2023d). Elles ont donc les qualifications nécessaires pour être recrutées sur un pied d'égalité avec eux.

Avant de détailler plus avant la répartition sexuée du travail, je souhaiterais m'attarder sur la notion de prestige d'une profession. Il s'agit de la valeur qu'une population attribue aux métiers. Les critères de prestige diffèrent selon les auteurs, cependant plusieurs reviennent dans les études récentes : la durée des études pour accéder à la profession, l'apport de la profession à la société - ou contribution sociale - et le revenu moyen touché par les membres de la profession (Jennings et al., 2022; Kleinjans et al., 2017). Certains y ajoutent le critère de statut social (Jennings et al., 2022), tandis que d'autres prennent en compte la féminisation de la profession, l'instabilité de l'emploi et la discrimination sexuelle (Cacouault-Bitaud, 2001; Kleinjans et al., 2017). Il n'existe pas de preuve que la confiance en soi, l'exigence d'un physique professionnel, la flexibilité du temps de travail, ou la compétitivité d'accès à la formation soient des facteurs influençant le prestige d'une profession. En revanche, un écart salarial entre hommes et femmes peut décourager des étudiantes d'intégrer une formation, bien que cet effet ne soit pas statistiquement important (Kleinjans et al., 2017). Des sociologues se sont interrogés sur le lien entre la féminisation d'une profession et sa baisse de prestige, mais il a été déterminé le phénomène inverse : c'est parce qu'une profession baisse en prestige qu'elle devient plus facilement accessible à une femme. Tout métier particulièrement prestigieux oppose en revanche une résistance importante à l'intégration des femmes. Le recours à la discrimination et au harcèlement sexuel est particulièrement fréquent pour les femmes ayant un poste « viril » : encadrement, direction, etc (Cacouault-Bitaud, 2001). Le prestige est donc une notion incontournable lors de la comparaison des secteurs de travail investis par les hommes et les femmes.

On sait qu'il existe une ségrégation verticale en faveur des hommes qui rend difficile l'accès des femmes à des postes plus élevés et mieux rémunérés (Pigeyre, 2021). Ainsi, sur les six catégories socioprofessionnelles (CPS) déterminées par l'INSEE, les femmes sont majoritaires uniquement dans celle des employés, dont elles représentent environ 75% des effectifs. En revanche, les hommes sont majoritaires dans les CPS de l'artisanat, commerce, et direction d'entreprises. Ils sont également plus nombreux à être agriculteurs et ouvriers, professions considérées de moindre prestige. Les autres CPS, soit les cadres et les professions intermédiaires, sont mixtes (INSEE, 2023a). Cependant, comme les professions

intermédiaires se féminisent de plus en plus depuis 1986, on peut présager que cette CPS ne conservera pas longtemps sa mixité (Forment & Vidalenc, 2020).

D'autre part, une ségrégation horizontale sépare les métiers entre ceux « à dominance masculine » et ceux « à dominance féminine », c'est-à-dire où l'un des deux sexes constitue plus de 60% des membres d'une profession. Il existe 38 secteurs d'activité et pourtant, les femmes sont majoritaires dans un seul secteur de l'industrie, celui de l'habillement. Elles s'imposent également dans l'enseignement, les activités pour la santé humaine, l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement, et les activités des ménages comme l'employé de ménage. Or, sur ces 5 secteurs d'activités, 3 sont peu valorisés et rémunérés, et les autres dépendent massivement du poste occupé (INSEE, 2023a; Pigeyre, 2021). On peut souligner le fait que ces secteurs sont représentatifs d'une idée traditionnelle du travail des femmes, tourné vers le soin et l'éducation (Cacouault-Bitaud, 2001; Kleinjans et al., 2017). Seuls 14 secteurs sont véritablement mixtes, puisqu'ils recensent entre 42,1% et 56,5% de femmes (INSEE, 2023a). Bien qu'ils soient 3 fois plus nombreux que les secteurs à dominance féminine, la répartition égale des hommes et des femmes entre les divers domaines professionnels est encore loin d'être une réalité sociale et économique. En atteste les 19 secteurs d'activité à dominance masculine. Cela représente presque 4 fois plus de secteurs occupés que les femmes (INSEE, 2023a). Cependant ils sont très hétérogènes en termes de prestige et de revenu : les hommes se tournent ainsi vers l'agriculture, la construction, les transports, l'industrie, et l'information et la communication.

Des efforts politiques et sociaux ont été faits pour établir une véritable égalité entre les sexes, et sont toujours en cours notamment avec les programmes d'accompagnement à l'orientation (Droits des femmes, 2022; Ringard, 2021). Cependant, la ségrégation verticale et la ségrégation horizontale résistent. On peut les expliquer en partie par la persistance des traditions sociales qui caractérisent encore souvent les femmes selon leur statut matrimonial, leurs mœurs, ou leurs enfants ; toute femme ne répondant pas à cette image est facilement « masculinisée » (Cacouault-Bitaud, 2001). Les femmes sont donc bien souvent renvoyées à leur sexe plutôt que laissées à leur profession, leur mérite, ou leur compétence.

2.2. Le travail des femmes

La répartition sexuée du travail interroge les chercheurs, qui ont proposés de multiples réponses. Ainsi, les femmes obtiendraient moins de postes hiérarchiques élevés parce que leur temps de travail est généralement inférieur à celui des hommes. Nous avons vu qu'elles étaient moins souvent disponibles le soir ; leur temps de travail est aussi inférieur à celui des hommes (INSEE, 2020). Une partie des femmes l'explique par la charge familiale dans leur emploi du temps, qui ne leur permet pas de travailler davantage (Buscatto, 2019). La question des congés paternité et maternité vient également s'ajouter aux circonstances habituelles de travail, ces congés n'ayant ni la même durée, ni les mêmes conséquences. En effet, une femme réduit ou interrompt fréquemment son activité professionnelle après un congé maternité, ce qui renforce les biais que peuvent avoir les employeurs à l'égard des salariées de leur entreprise (Antunez & Buisson, 2019; La durée du congé paternité passe de 14 à 28 jours, 2021; Quelle est la durée du congé de maternité ?, 2023). Une femme serait donc considérée moins « fiable » qu'un homme, en particulier une fois mère. Paradoxalement, les hommes bénéficient de leur statut de père, avec des revenus qui augmentent suite à une naissance dans leur famille (Peterson, 2017). On pourra souligner le fait que les femmes ne se voient pas non plus proposer autant d'offres de formation par leurs employeurs que les hommes

(Gadrey, 1995). Elles manquent donc les opportunités professionnelles ouvertes par ce gain de compétences, notamment vers des postes plus élevés et donc mieux rémunérés.

Pourtant, une fois revenues de leur emploi, les femmes doivent s'acquitter du « travail domestique ». Il s'agit de toutes les tâches administratives, ménagères, relationnelles et éducationnelles - si un enfant ou plusieurs se trouvent au sein du foyer - qu'un individu doit réaliser en dehors de son activité professionnelle. Ce travail est déchargé sur la femme de manière persistante, malgré des avancées de plus en plus importantes au sein des couples hétérosexuels. Comparé aux années 80, les hommes s'impliquent davantage dans leur rôle de père. On peut trouver positif que ¼ des hommes interrogés réalisent davantage le ménage que leur compagne, et que ce chiffre augmente avec le temps (Champagne et al., 2015), mais c'est oublier que le travail domestique comprend aussi d'autres charges. En effet, ils délaissent toujours les tâches ménagères, qui sont l'apanage de 71 à 65% des femmes. On notera également que peu importe le montant de leur salaire, le temps dévolu aux enfants ne peut être réduit par les femmes qui s'en occupent, contrairement aux autres tâches domestiques (Bittmann, 2015). De même, l'Ispos révèle que 48% des femmes considèrent normal d'en faire davantage que leur compagnon à la maison (*Tâches ménagères*, 2014). Ainsi, le travail domestique est profondément ancré comme étant de la responsabilité des femmes, même pour elles.

La question du travail domestique concerne d'autant plus les personnes « au foyer ». Il s'agit majoritairement de femmes, qui se retrouvent à gérer un travail domestique bien plus important que dans un couple d'actifs (Allègre et al., 2015). De plus, ce travail domestique n'est pas reconnu légalement, contrairement à celui des aide-ménagères, jardiniers et autres professionnels de services, puisque le conjoint au foyer n'est pas employé. Il ne cotise pas non plus à la retraite. Or, des études entreprises pour déterminer le gain salarial du conjoint ou de la conjointe permis par les diverses activités menées par leur partenaire au foyer montre une augmentation de 24% à 48% du salaire familial.

Cela dévoile finalement autre problème : ce que l'on attend d'une femme aujourd'hui. D'après l'approche psychosociale, l'identité sociale détermine non pas ce que l'on est, mais ce qui est attendu de nous (Fischer, 2020). Les modèles de masculinité et de féminité répartissent les rôles sociaux des hommes et des femmes, le genre féminin se définissant par opposition au genre masculin et inversement (Collet & Vouillot, 2019).

La masculinité hégémonique est le modèle le plus valorisé pour les hommes. Elle s'appuie sur une autorité de l'homme viril sur la femme, acquise par la réussite sociale et professionnelle, bien que cette autorité puisse par la suite être conservée par la violence (Connell, 1995). Il existe aussi d'autres masculinités, dominées par le modèle hégémonique, que je n'aborde pas pour le moment. De son côté, la féminité semble plus difficile à définir dans la littérature. En 1946, Klein rassemble les travaux faisant autorité pour présenter les valeurs féminines traditionnelles : « la passivité, l'émotivité, le manque d'intérêt pour l'abstraction, une plus grande intensité dans les relations personnelles, et une tendresse instinctive pour les nouveau-nés ». Au moment de l'écriture de son ouvrage, la société a déjà changé et donc la vision de la femme également : « il devient plus important pour une femme d'être capable de faire sa vie que d'être parcimonieuse et sobre ; plus important de posséder du savoir-faire qu'un savoir domestique ; plus important d'être attirante, gaie et drôle que d'être chaste » (Klein, 2016).

Cependant, si la société accepte que les femmes changent, cela ne signifie pas que l'on abandonne pour autant la féminité traditionnelle. Ainsi, l'enquête Virage a mis en lumière

plusieurs biais de genre, notamment en fonction du niveau d'étude et de la profession des interrogés. Du point de vue général, 1/3 des hommes répondent qu'ils sont « très masculins », tandis que moins d'1/4 des femmes se trouvent « très féminines ». On note aussi que plus le niveau de diplôme et le statut social d'un homme est élevé, moins il revendique une forte masculinité... sans pourtant autant se comporter de manière plus égalitaire. La catégorie socio-professionnelle a également un fort impact sur le sentiment de féminité chez les femmes, qui se considèrent moins féminines lorsqu'elles appartiennent à des professions à dominance masculine que les autres femmes interrogées. (Trachman, 2022)

Ce sentiment d'assimilation plus ou moins importante à un genre selon la profession questionne particulièrement les métiers fortement féminisés ou masculinisés. Les métiers de la petite-enfance, comme assistant maternel, sont traditionnellement dévolus aux femmes en raison de leur « instinct maternel ». Or, bien que cette notion ait été instrumentalisée dans ce sens, elle n'est pas exclusive aux femmes. Les mécanismes physiopathologiques responsables du plaisir pris à s'occuper d'un bébé concernent les deux parents, car la libération d'hormones se manifeste en situation de proximité, pas seulement durant les tétés. Ainsi, les femmes n'ont pas davantage de compétences, encore moins innées, à s'occuper d'un enfant ; elles sont simplement plus souvent exposées par la société au soin de cette population à titre personnel ou professionnel. De plus, les activités en rapport avec les enfants ont un temps été « rejetées » sur des serveurs, esclaves ou autres personnes jugées « inférieures » (Bayot, 2020). Le soin à l'enfant est donc véhiculé comme dévalorisant, et par association, les professions qui y sont associées (Cresson & Gadrey, 2004).

De plus, un homme assistant maternel est confronté à plusieurs préjugés lorsqu'il se présente : celui du pédophile (qui présume qu'une femme serait incapable d'abuser d'enfants), celui de l'éternel enfant loin du sérieux et du raisonnable valorisés chez un homme, celui du père de substitution ou à l'inverse d'un individu incapable de la moindre compétence avec un enfant, ou celui de la figure « neutre » qui résout les conflits entre ses collègues féminines. Sans compter que ce métier ayant un salaire faible, l'incompréhension poursuit le professionnel, puisqu'on attend plutôt d'un homme qu'il touche le revenu « principal », celui qui fait « vivre » sa famille (*Les métiers de la petite enfance seraient-ils incompatibles avec la masculinité ?*, 2017).

Comme pour les métiers de la petite-enfance, les professions du secteur paramédical se voient rapportées régulièrement à des stéréotypes de genre. Les raisons invoquées sont parfois identiques que dans le soin spécifique à l'enfant ou l'éducation, d'autres fois ce sont les particularités professionnelles qui sont mises en avant, et cela malgré la diversité effective de ce corps de métiers.

2.3. Cas particulier : les métiers du secteur paramédical

L'un des secteurs les plus touchés par la répartition sexuée du travail est le secteur paramédical. Celui-ci appartient aux professions intermédiaires, un groupe professionnel dont les membres effectuent en majorité un travail « entre les cadres et les agents d'exécution », d'où l'appellation « intermédiaire » (INSEE, 2003). Les professions intermédiaires ont la particularité de se féminiser toujours davantage depuis les années 80, alors que la proportion d'hommes et de femmes était quasiment équivalente à leur création. En 2018, un quart des actifs appartiennent aux professions intermédiaires et les femmes y sont majoritaires.

Les métiers du paramédical sont répertoriés comme « auxiliaires médicaux » dans le Code de santé publique. Ils font partie des trois types de professions de santé, avec les professions

médicales et de la pharmacie (Hénart et al., 2011). Un auxiliaire médical est un « professionnel formé qui dispense certains soins et traitements prescrits, au moins pour partie, par le médecin et sous son contrôle » (Brin-Henry et al., 2021), ils dépendent donc en partie des professions médicales. Ces « professions intermédiaires de la santé et du travail social » (PCS 2003 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social, 2003) ont pris une part de plus en plus importante des professions intermédiaires depuis 1982, en raison d'une population générale vieillissante, mais aussi de la politique nationale française. Tournée davantage vers la santé, la France investit dans des soins et accompagnements de plus en plus nombreux et spécifiques. (Cresson & Gadrey, 2004; Forment & Vidalenc, 2020).

Le secteur paramédical a la caractéristique de recruter des personnes particulièrement diplômées : 78% le sont plus que la moyenne des actifs. Ses membres sont également moins concernés par les contrats à durée indéterminée que le reste de la population active, puisqu'ils s'exercent majoritairement en libéral. En revanche, ils signent davantage de contrats à temps partiel et ont un temps travail atypique avec une activité plus importante le weekend et la nuit que les autres corps de métiers. Enfin, ces professions sont très majoritairement exercées par des femmes dont la proportion atteint 78% des effectifs en 2018 (Forment & Vidalenc, 2020). La grande féminisation de ce secteur de travail ne devrait pourtant pas surprendre, puisque les compétences mises en avant dans ces professions se rapportent davantage à des rôles sociaux « féminins » que masculins.

Tout d'abord, la population concernée principalement par les soins dispensés par les auxiliaires médicaux sont les enfants et les personnes âgées. Or, le soin de cette population au quotidien revient, sous l'appellation de « soins profanes », majoritairement aux femmes (Cresson, 2001) ; c'est une des tâches du travail domestique. De la même manière, le soin plus global aux malades est d'abord associé à l'infirmière (Terry et al., 2020) – et l'utilisation du féminin est ici tout à fait volontaire puisqu'on justifie son attribution aux femmes par l'extension d'une « vocation féminine » (Dubar et al., 2015). De plus, le fait même de « s'occuper » ou de « prendre soin » de quelqu'un, c'est-à-dire la notion de « care », a d'abord été attribuée à la femme. Or, Joan Tronto a rétabli la neutralité du *care* en le définissant comme la faculté à « apporter une réponse concrète aux besoins des autres » (Laugier, 2021). Cette définition englobe finalement tous les métiers de services, qu'ils se rapportent au soin ou non. Cependant, lorsque J.Tronto définit le *care*, les personnes qui le mettent en pratique sont non seulement les femmes, mais également les minorités sociales et ethniques (Laugier, 2021). Cette histoire du *care* contribue ainsi à rattacher les métiers qui s'y appuient à des activités peu valorisantes, en particulier réservées aux femmes. Enfin, la question du manque d'autonomie de ces professions vient se confronter aux représentations de genre, où l'autorité masculine n'a pas lieu d'être en tant que soignant, puisque le ou la médecin a la responsabilité exclusive de prescrire et coordonner les soins. Bien que les auxiliaires médicaux soient autonomes dans leur pratique, ils sont effectivement soumis à la prescription médicale pour commencer des soins dont ils vont pourtant décider du moyen d'administration, en leur qualité de spécialistes. Qu'un homme fasse le choix d'entrer dans une profession paramédicale est donc plus surprenant que pour une femmes.

Le choix de ces hommes a été particulièrement étudié dans les professions très féminisées comme les sage-femmes, les infirmiers et les orthophonistes (Bressand, 2012; Olivier, 2015, 2023; Terry et al., 2020).

Lorsque l'on questionne leur choix d'orientation professionnelle, l'un des premiers préjugés auquel ces étudiants doivent se confronter est le questionnement de leur sexualité. Beaucoup

déplorent qu'on suspecte qu'ils soient homosexuels ou qu'ils ne pensent qu'à séduire la gente féminine (Olivier, 2015; Terry et al., 2020) ou même qu'ils aient des penchants pédophiles (Bressand, 2012). Les stéréotypes associés aux deux premiers cas sont donc souvent utilisés par leurs camarades de classe, professeurs, et même tuteurs ou tutrices de stage. Un autre aspect dérangeant relevé par ces étudiants est l'attente que cette formation soit dispensée à des femmes. Le discours tenu par les intervenants durant le cursus gêne parfois tellement les étudiants, qui se sentent exclus du groupe, que certains abandonnent tout simplement la formation (Bressand, 2012; Terry et al., 2020). Un résultat pour le moins contre-productif pour des filières qui pourrait souhaiter davantage de parité dans leurs rangs. En revanche, des avantages apparaissent également durant la formation. Par exemple, on incite davantage les étudiants à occuper des positions de contrôle dans la vie estudiantine, comme président d'une association ou délégué de la classe (Olivier, 2015). De plus, les effets négatifs liés à leur intégration à la formation se font de moins en moins ressentir à mesure qu'ils avancent dans leurs années d'études et d'apprentissage. D'une part, ils sont intégrés au groupe étudiant comme des êtres presque asexués, dont la présence n'est plus aussi flagrante qu'au départ (Olivier, 2015). D'autre part, les caractéristiques qui pouvaient leur être pratiquement reprochées, aux étudiants infirmiers en particulier, comme la douceur ou l'empathie, sont devenues une valeur ajoutée aux caractéristiques « viriles » qui leur sont attribuées, comme celle de pouvoir mieux gérer – par la force si besoin – les patients agressifs (Terry et al., 2020). De manière générale, et à quelques exceptions près, ces hommes estiment qu'ils bénéficient de leur rareté (Olivier, 2023). Pour certains, il s'agit même d'une des raisons à leur engagement dans une filière très féminisée, où ils seront valorisés pour ce qu'ils sont avant même de justifier de leurs compétences (Bressand, 2012; Olivier, 2015).

Malgré un élan culturel et gouvernemental qui prône un accès à toute profession sans contrainte de genre, les secteurs « féminisés » du travail le sont davantage chaque année. Les professions paramédicales, associées à des valeurs traditionnellement féminines, sont une illustration de ce phénomène. Ainsi, il faut s'intéresser à la construction d'un projet professionnel et aux raisons qui poussent les hommes et les femmes à investir majoritairement certains secteurs d'activités plutôt que d'autres.

3. Genre et orientation scolaire

3.1. Enjeux de l'orientation scolaire

Les hommes et les femmes se répartissent différemment dans les secteurs professionnels, mais aussi dans la hiérarchie professionnelle. Or, Pigeyre (2021) a établi que la persistance de ces ségrégations est le produit direct des choix d'orientation scolaires et professionnels. L'orientation est définie comme « l'action de déterminer sa position ». Plus précisément, lorsqu'on parle d'orientation scolaire, il s'agit de la « voie choisie par ou pour quelqu'un, en particulier dans le cadre des études » ou de « l'action d'orienter quelqu'un dans ses études, dans le choix de son futur métier » (*Larousse*, s. d.).

Le parcours scolaire joue dans les possibilités professionnelles à notre portée une fois sur le marché du travail. C'est la mission de l'école : « fournir à l'économie le personnel qualifié dont elle a besoin » (Stevanovic, 2008). Tout choix menant à une orientation scolaire est donc particulièrement investi par les familles, notamment à partir du collège (Blanchard & Cayouette-Remblière, 2011). Ainsi, on remarque un accroissement progressif de l'écart de population entre les élèves entrant en lycée général et technologique (GT) et ceux entrant en lycée professionnel : en 1980, le nombre d'élèves moyen par classe était pratiquement

équivalent, soit 27 en lycée GT, et 23,5 en lycée professionnel. Cependant en 2020, le lycée GT comptait en moyenne 30 élèves par classe, tandis que le lycée professionnel en comptait 18 (DEPP, 2022). Aujourd'hui, sur les 2 242 700 lycéens français, 1 604 400 lycéens sont en cursus GT, et 638 350 lycéens suivent un cursus professionnel.

Cela s'explique par la libéralisation de l'école et l'augmentation des options et des filières proposées par l'Education Nationale depuis l'après-guerre. Blanchard et Cayouette-Rembrière (2011) rappellent que « cet élargissement des possibilités de choisir (son établissement, son orientation, sa filière, ses options...) a contribué à différencier les scolarités ». Puisque les critères d'éducation des familles moyennes à aisées correspondent aux attentes de l'école, les élèves qui en sont issus réussissent mieux à l'école et peuvent à terme prétendre à des postes mieux rémunérés et plus prestigieux que les autres élèves. On parle de « formes douces de relégation et des critères "naturels" d'orientation contre lesquels seuls les familiers de l'école peuvent s'opposer » (Œuvrard, 1979, cité par Blanchard et Cayouette-Rembrière, 2011).

La nouvelle réforme du lycée GT et du baccalauréat en juillet 2018 s'inscrit dans une volonté de donner davantage de liberté aux lycéens dans leurs choix d'orientation, d'accompagner leur orientation scolaire de manière éclairée, et d'individualiser les parcours scolaires (Ringard, 2021). Ainsi, la scolarité se déroule différemment depuis la rentrée 2019. La classe de seconde est commune à tous les élèves, et deux options peuvent être prises en plus des enseignements obligatoires afin de découvrir les spécialités proposées dans la suite du parcours. En première, les lycéens choisissent trois enseignements de spécialité, puis ils doivent en abandonner un en classe de terminale pour se focaliser sur les deux restants. Au baccalauréat, seuls le français (en première), la philosophie, les spécialités, et le grand oral sont évalués en contrôle terminal. Les langues, l'éducation physique et sportive, l'histoire géographie, l'enseignement scientifique et les enseignements optionnels comptent pour 40% de la note finale et sont évalués en contrôle continu (*La voie générale au lycée*, 2022).

Cependant, on peut remarquer que les adolescents ne choisissent pas les mêmes spécialités selon leur sexe. Stevanovic (2008) avait rappelé que les jeunes s'orientaient différemment selon leur genre : « les filles optent pour des filières littéraires et tertiaires et les garçons pour des filières scientifiques et techniques industrielles », d'après la terminologie scolaire précédente. Ce phénomène se retrouve et se précise même avec la dernière réforme du lycée général et technologique. Ainsi, à la rentrée 2021, 80% des filles en terminale GT ont choisi les spécialités littéraires (langues, philosophie) et sociologiques, et moins de 13% se sont tournées vers les spécialités de sciences « dures », c'est-à-dire les mathématiques. A l'inverse, les garçons sont majoritaires dans les doublettes comprenant des mathématiques (Ringard, 2021), quelle que soit l'autre spécialité. Or, les choix d'orientations anciennement « littéraires et tertiaires » ouvrent sur des métiers moins prestigieux et rémunérés. Ainsi, bien que les filles soient généralement meilleures élèves que les garçons jusqu'à l'université, leurs choix d'orientation les mènent à perdre en partie le bénéfice de leur travail scolaire dans la suite de leurs études et de leur carrière professionnelle (Stevanovic, 2008).

Un autre phénomène touche de plus en plus de jeunes sortant du lycée : l'indécision de carrière. L'indécision de carrière est une difficulté à effectuer un choix, ici concernant une orientation professionnelle (Forner, 2007). Forner stipule qu'aujourd'hui, les critères pour prendre une décision de carrière, c'est-à-dire la connaissance de soi, la connaissance d'informations avérées sur les professions, ou l'utilisation d'un processus rationnel de choix, sont devenus difficiles à remplir. En effet, le monde professionnel change très rapidement ; les

jeunes sont contraints d'ajuster leurs projets professionnels en fonction de leurs objectifs et des possibilités à leur portée. Ils sont donc davantage poussés à retarder la prise de leur décision de carrière. Faurie et Giacometti (2017) ont montré que les jeunes en pleine transition entre le lycée et l'université sont particulièrement concernés par l'indécision, non seulement de carrière mais aussi de manière générale. Or, le stress perçu par les étudiants est d'autant plus élevé que leur indécision est grande. De plus, les auteurs ont établi que le niveau de stress perçu est inversement proportionnel à celui de l'estime de soi et du sentiment d'auto-efficacité⁶ universitaire. Ainsi, l'indécision affecte à terme l'état physique et psychologique des étudiants, bien que l'on en distingue les causes aujourd'hui.

A l'heure où la réorientation concerne chaque année davantage de jeunes (Minault et al., 2020), en dépit de la réforme des études et du baccalauréat (Ringard, 2021) et de la loi orientation et réussite des étudiants (Loi ORE, 2018), les processus de choix d'orientation mis en œuvre par les lycéens nous intéressent particulièrement.

3.2. Les raisons d'un choix d'orientation genré

Les orientations scolaires et professionnelles genrées ont fait l'objet de nombreuses recherches depuis les années 80 (Gavoille et al., 2014).

Avant toute chose, il convient cependant de définir la notion de genre. Le genre est le « concept qui renvoie à la dimension identitaire, historique, politique, sociale, culturelle et symbolique des identités sexuées » (*Larousse*, s. d.-b). Il se distingue du sexe, c'est-à-dire les organes sexuels masculins ou féminins (*Larousse*, s. d.-a). Parmi toutes les possibilités dans lesquelles un individu peut se reconnaître aujourd'hui, nous nous focaliserons ici sur les genres mâle et femelle (ou homme et femme) qui sont les plus couramment abordés dans la littérature qui nous concerne.

Plusieurs auteurs ont décrit les processus de formation de l'identité de genre, en particulier à partir des concepts de socialisations primaires et secondaires. La socialisation primaire est l'intégration de diverses normes sociales par un enfant dans un contexte affectif afin d'en faire un « être social », et se distingue ainsi de l'éducation (Darmon, 2016a). Les modèles comme la famille et l'école, et les expériences de vie comme les loisirs ou la chambre d'enfant vont modeler cette socialisation pour permettre à l'individu de construire son identité. Insidieusement, et malgré les efforts déployés par un nombre grandissant de parents, cette socialisation va également structurer la vision du monde de l'enfant, qui va considérer son modèle comme une généralité. Or, comme nous avons pu le voir, les modèles présentés par les familles françaises sont aujourd'hui encore très genrées. La socialisation secondaire est de son côté une « reconstruction » de l'identité à partir d'éléments sociaux nouveaux (Darmon, 2016b). Elle a pour objectif principal de trouver la place de l'individu dans la société, en particulier à travers un rôle professionnel. Elle débute donc dès qu'interviennent les enjeux d'orientation : à l'adolescence. Les acquis effectués lors de la socialisation secondaire sont plus fragiles, puisque l'adaptation est une capacité essentielle à cet étape de développement (Darmon, 2016b). Ainsi, changer une conception genrée intégrée durant la socialisation primaire est particulièrement difficile.

On sait aujourd'hui que les stratégies éducatives des familles concernant l'implication dans l'orientation scolaire d'un adolescent diffèrent selon leur milieu socio-culturel (van Zanten,

⁶ Le sentiment d'auto-efficacité est défini par Bandura (1997, cité dans Rondier, 2004) comme « les croyances des individus quant à leurs capacités à réaliser des performances particulières ».

2009). Les familles issues d'un milieu populaire interviennent peu sur les activités extra-scolaires ou le choix des établissements. Les sociologues l'expliquent par une plus grande auto-censure des jeunes dans ce milieu (Chauvel, 2011). Les parents n'ont donc pas besoin d'intervenir dans les choix de leur enfant, puisqu'ils concordent avec ceux attendus par sa famille. À l'inverse, les familles comprenant un parent cadre ou appartenant à certaines professions intellectuelles supérieures ont tendance à réduire le champ des possibles présenté à leur enfant afin qu'il se dirige vers des secteurs que le couple parental a préalablement choisis. Ce contrôle de l'environnement est d'autant plus précoce et sévère que le niveau socio-culturel est élevé. Les parents exerçant une profession intellectuelle comme chercheur, journaliste, enseignant ou éducateur favorisent quant à eux l'argumentation ; ceux issus de classe intellectuelle supérieure mettent l'accent sur le développement personnel, quand ceux issus de classe intellectuelle moyenne privilégient le bien-être de l'adolescent « au moins jusqu'au collège » (van Zanten, 2009).

En se conformant aux normes de genre, les jeunes peuvent être confrontés à deux phénomènes décrits en psychologie sociale : le sentiment d'efficacité personnelle (ou « auto-efficacité ») et la menace du stéréotype. Le sentiment d'efficacité personnelle s'exprime notamment dans les résultats des filles et des garçons à l'école : alors qu'elles sont plus nombreuses à se déclarer investies dans leurs études, les filles sont pourtant moins confiantes que les garçons quant à leurs performances (surtout en mathématiques) et leur avenir scolaire (Andreux et al., 2023). La menace du stéréotype est indubitablement liée au sentiment d'efficacité personnelle, puisqu'il s'agit d'une baisse de performance d'un individu par crainte de confirmer un stéréotype négatif ciblant les compétences de son groupe d'appartenance dans un domaine donné (Steele & Aronson, 1995). La menace du stéréotype a été mise en évidence chez des élèves de collège : les filles réussissaient mieux que les garçons l'exercice de copie de figure lorsqu'il était présenté comme un exercice de dessin, et inversement lorsqu'il était présenté comme un exercice de géométrie (Huguet & Regner, 2007). Les élèves avaient donc déjà intégré des stéréotypes de genre capables d'affecter leurs performances scolaires.

Il devient alors important d'interroger les croyances et représentations des adolescents sur les professions, et leurs conséquences éventuelles lors des grands choix d'orientation.

3.3. Orientation scolaire et représentations professionnelles

Avec la crise du Covid, les priorités des jeunes en matière d'emploi ont changé par rapport à celles des générations précédentes. Ils attendent notamment de gérer leur organisation de travail d'une manière plus souple ; derrière cette attente, se jouent à la fois la volonté de ne pas travailler toujours en présentiel mais également celle d'équilibrer davantage leurs vies professionnelle et personnelle. Un autre critère devenu plus important qu'avant pour cette génération est le sens de leur emploi : le prestige de la profession, en particulier sur le versant de la contribution sociale, devient un enjeu essentiel lors d'un choix d'orientation professionnelle. Enfin, ils accordent de l'importance à la prise en compte des enjeux sociaux, économiques et écologiques sur leur lieu de travail, voire dans leur emploi. Il faut cependant noter que le critère de choix le plus important reste tout de même en majorité le revenu perçu par les membres de la profession, un critère indétronable quelle que soit l'époque et la génération (Pôle Emploi, 2022).

Cependant, si les critères de choix se dessinent, il n'est pas toujours évident pour les jeunes de faire un choix. Dans le but de former les jeunes à l'orientation professionnelle, le Québec a intégré dans la pédagogie scolaire une approche dite orientante. Cette approche se base sur

le développement du projet professionnel des élèves par la stimulation de leur curiosité à l'égard des professions et de l'émergence d'un projet professionnel par des ateliers et des expérimentations qui varient selon l'âge des participants (Canzittu & Demeuse, 2017; *L'approche orientante au Québec*, s. d.). Elle a été reprise dans de nombreux pays, en particulier en France avec le parcours des métiers et des formations (*Apprendre à s'orienter*, 2009). La réussite de cette approche nécessite entre autres la construction de représentations⁷ complètes et avérées des diverses professions présentées ou rencontrées par les jeunes durant leur parcours d'orientation.

Les recherches sur les représentation des métiers chez les adolescents ont montré qu'elles sont restées sensiblement les mêmes depuis 1984. Les garçons montrent une résistance particulière au changement de représentation, expliquée par la dévalorisation sociale des métiers traditionnellement « féminins ». Pourtant, ce sont les filles qui sont les plus sensibles à l'interférence des familles et des normes de genre dans leur choix d'orientation, par exemple en priorisant déjà la vie familiale sur la vie professionnelle dans leurs projets (Stevanovic & Mosconi, 2007).

La représentation du métier d'orthophoniste a déjà été étudiée auprès de plusieurs populations différentes. Cette profession est associée à une aide professionnelle positive en langage écrit, à moins qu'elle ne soit associée à l'école et une expérience scolaire douloureuse (Marcilly, 2012). Pour les personnes sourdes et malentendantes, la représentation de l'orthophonie présente une ambivalence selon l'approche adoptée par le professionnel. La représentation négative est due à une prise en soin peu ludique où le patient se sent « gavé » d'exercices, et même « déshumanisé » quand le thérapeute assoit sa domination sur lui et ne semble pas prêter attention son avis, son ressenti. Une représentation positive reposerait sur la pratique inverse (Rochard, 2022). Quant aux étudiants de sexe masculin qui intègrent la formation d'orthophoniste, ils revendiquent soit une représentation du métier plus scientifique et moins maternante que celle attendue (à savoir, une femme qui joue avec un enfant pour lui « apprendre à mieux parler ») soit l'acceptation de cette représentation, qui ne les dérangerait pas (Bressand, 2012).

Il est à noter que deux des études font mention d'une difficulté des personnes interrogées à élaborer une représentation du métier en raison d'un manque d'informations sur la profession. Or, nous savons qu'aujourd'hui, nous sommes nombreux à nous informer via internet. Une recherche a été menée sur l'image internet des orthophonistes et révèle que la plupart des images représentent des femmes, mais un patient d'âge et de genre variable. Il est à noter que lorsque l'orthophoniste est un homme, le patient est soit un adolescent, soit un jeune adulte. Les images représentant des séances de groupes mettent toutes en scènes des enfants (Byrne, 2018). La représentation que donne cette compilation d'images correspond donc à celle dite « réductrice » attendue par Bressand (2012) dans sa population d'étude.

Ainsi, il est important d'explorer la connaissance et les représentations de l'orthophonie chez les lycéens afin de déterminer s'il est nécessaire de changer l'image de la profession dans la population générale et en particulier chez les jeunes en plein processus d'orientation.

⁷ Une représentation sociale est « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune ou encore un savoir naïf, naturel, cette forme de connaissance est distinguée, entre autres, de la connaissance scientifique » (Jodelet, 1989, citée par Jovic, 2012).

Problématisation

1. Problématique

Nous connaissons déjà quelques représentations du métier. Cependant, il convient, avant de s'engager dans un projet sur les représentations, d'avoir à l'esprit leurs conséquences. Certaines d'entre elles ont récemment été présentées dans une revue de la littérature et un mémoire étudiant.

En ressort tout d'abord qu'une si grande proportion de femmes dans une profession renforce la perception de l'orthophonie comme étant un « métier de femmes ». Or, les compétences associées aux femmes sont, dans notre société actuelle, réduites aux rôles de soignantes, de nourrices, de négociatrices (Lindsay & Kolne, 2022). La profession souffre donc d'une moindre reconnaissance comparée à « ses apports cliniques, paramédicaux, interdisciplinaires et de façon plus générale, sociaux et sociétaux. » (Dulary, 2019) Au-delà de la profession elle-même, ce sont nos professionnels, hommes et femmes, qui souffrent de cette image. Ainsi, bien que les hommes puissent bénéficier d'un « escalier de verre » pour obtenir de meilleurs postes, ils subissent également plus de pression pour les accepter ou se diriger vers un champ de prise en soin considéré comme plus viril (c'est-à-dire, loin des enfants), indépendamment de leurs propres souhaits professionnels. Lindsay & Kolne rappellent également que de nombreuses professions très féminisées appliquent des stéréotypes aux hommes dans leurs rangs, qui peuvent ainsi souffrir de discrimination et d'isolement. Si Dulary montre de son côté que les orthophonistes hommes ne sont pas considérés différemment par leurs collègues, nous avons pu voir dans la littérature que les effets de leur « rareté » tend à diminuer à mesure que leurs interlocuteurs « s'habituent » à la situation. Les conséquences des représentations de l'orthophonie affecteraient donc tout autant les hommes que les femmes de la profession.

En prenant le problème autrement, changer les représentations permettrait tout d'abord de recruter davantage d'étudiants et d'étudiantes dans la profession, elle qui manque cruellement de praticiens malgré l'augmentation prudente du *numerus closus*. Ensuite, elle pourrait servir à conserver les hommes appartenant déjà à la profession et qui la quittent au profit d'une autre activité (formateur, chercheur, spécialiste) ou sous la charge du travail et des attentes sociales. Sans compter qu'un meilleur équilibre des effectifs hommes-femmes permettrait de rendre le métier plus représentatif pour les garçons et hommes en recherche d'une orientation professionnelle, puisque nous avons pu voir que les modèles de genre ont une place prédominante dans le choix d'un garçon.

Cependant, changer une représentation demande à la fois d'en connaître les aspects saillants, mais également quelle population possède cette représentation. Ainsi, il semble pertinent d'explorer la représentation du métier chez les jeunes pouvant bientôt candidater pour entrer dans les centres de formation universitaire en orthophonie (CFUO).

Je m'intéresse donc à la problématique suivante : quels aspects de la représentation de l'orthophonie chez les lycéens expliquent la faible proportion d'hommes intéressés par cette profession ?

2. Hypothèses

Ma première hypothèse générale (H1) soutient que la représentation de la profession d'orthophoniste diffère selon le sexe de l'élève.

Les hypothèses secondaires (Hs) associées sont les suivantes :

- Hs1 : les critères de choix d'une formation sont différents selon le sexe de l'élève.
- Hs2 : les critères de choix d'une profession sont différents selon le sexe de l'élève.
- Hs3 : les domaines professionnels d'intérêt sont différents selon le sexe de l'élève.
- Hs4 : le projet professionnel est différent selon le sexe de l'élève.
- Hs5 : les filles ont une représentation plus favorable de la profession d'orthophoniste que les garçons.
- Hs6 : les garçons présentent moins d'intérêt pour l'exercice du métier d'orthophoniste que les filles.
- Hs7 : les garçons présentent davantage d'intérêt pour un exercice médical que paramédical.
- Hs8 : les filles présentent davantage d'intérêt pour un exercice paramédical que médical.
- Hs9 : les garçons s'estiment davantage capables de réussir dans les études ou les métiers de la santé que les filles.

Ma deuxième hypothèse générale (H2) est que la représentation de la profession d'orthophoniste est différente entre les élèves de la voie générale et les élèves des voies technologiques ou professionnelles.

Les hypothèses secondaires associées sont les suivantes :

- Hs10 : les critères de choix d'une formation sont différents selon la voie scolaire de l'élève.
- Hs11 : les critères de choix d'une profession sont différents selon la voie scolaire de l'élève.
- Hs12 : les domaines professionnels d'intérêt sont différents selon la voie scolaire de l'élève.
- Hs13 : le projet professionnel est différent selon la voie scolaire de l'élève.
- Hs14 : les élèves de la voie générale ont une représentation plus favorable de la profession d'orthophoniste que les élèves d'autres voies.
- Hs15 : les élèves des voies technologique et professionnelle présentent moins d'intérêt pour l'exercice du métier d'orthophoniste que les élèves de la voie générale.
- Hs16 : les élèves de la voie générale présentent davantage d'intérêt pour un exercice médical que paramédical.
- Hs17 : les élèves des voies technologique et professionnelle présentent davantage d'intérêt pour un exercice paramédical que médical.
- Hs18 : les élèves de la voie générale s'estiment davantage capables de réussir dans les études ou les métiers de la santé que les filles.

Enfin, ma troisième hypothèse générale (H3) avance que les filles sont plus nombreuses que les garçons à estimer connaître le métier d'orthophoniste.

Méthode de recueil des données

1. Contexte de recherche et population

1.1. Contexte de recherche

Cette étude porte sur les critères des lycéens et lycéennes pour choisir une formation ou une orientation professionnelle en Haute-Vienne. Plus précisément, elle s'intéresse aux représentations que ces étudiants ont de l'orthophonie selon des critères relevés dans la littérature comme importants lors du choix d'un projet professionnel.

1.2. Population

Ma population-cible comprend tous les lycéens en classe de Première français.

Il est nécessaire de rappeler que les élèves de la filière générale, qui représentent 99% des candidats admis en orthophonie (Parcoursup, 2022a), doivent décider à la fin de leur année scolaire d'abandonner une de leur trois spécialités. Or, cet abandon, tout comme le choix des spécialités, est présenté par des organismes gouvernementaux et d'orientation comme un enjeu de grande importance pour l'orientation post-baccalauréat (Cojean & Pellieux, 2022; « Horizons21^e », 2022; Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, 2023). J'ai donc considéré que les élèves de Première étaient les plus indiqués pour participer à cette expérimentation.

En raison de la sur-représentation des élèves issus de la voie générale au sein des CFUO, il a été question d'inclure seulement les réponses des élèves de cette voie. Cependant, mon objectif est d'interroger la jeunesse qui devra se positionner sur un ou plusieurs choix d'orientation post-baccalauréat via la plateforme nationale Parcoursup à la rentrée 2024, et qui pourra donc candidater dans les 22 CFUO de France. Ainsi, j'ai souhaité inclure les élèves des voies professionnelles et technologiques, car il me semble aussi important de connaître l'avis de celles et ceux qui se dirigent moins vers les études d'orthophonie ou qui y sont moins acceptés. Cela pourrait témoigner d'une représentation différente du métier d'orthophoniste entre ces élèves et ceux de la voie générale.

Les autres classes de lycées auraient pu faire partie de ma population d'étude mais j'ai choisi de ne pas les inclure, car cela aurait demandé le traitement et la comparaison de trop de données à la fois, chaque niveau d'étude dans chaque lycée pouvant représenter un nouvel échantillon. De même, bien que les utilisateurs de Parcoursup (et donc potentiels candidats aux CFUO) ne se réduisent pas aux lycéens en classe de Terminale, j'ai choisi de les exclure pour des raisons de temps de mise en œuvre de la méthodologie. Le recrutement des lycéens présentait déjà ses propres enjeux, et c'est cette population qu'il me tenait à cœur d'interroger en priorité.

1.3. Critères de sélection de l'échantillon

Deux critères d'inclusion ont été retenus lors du recrutement de l'échantillon : la classe (Première), et le lieu d'étude (Haute-Vienne). Ces critères ont permis par la suite de croiser les données obtenues sur l'échantillon avec les données nationales, et ainsi de les comparer à la population cible.

2. Elaboration du questionnaire

2.1. Méthode de recueil des données

2.1.1. Le choix du questionnaire

J'ai choisi d'adopter la méthodologie du questionnaire en raison de mon objectif d'expérimentation : obtenir de premières données quantitatives sur une population et un sujet précis.

Cette méthode de recueil a l'avantage de pouvoir saisir les réponses d'un grand échantillon (supérieur à 50), étant facile à diffuser et compléter en autonomie. De plus, les données ont pu être pré-organisées et traitées par le logiciel d'enquête Sphinx.

Ce choix de méthodologie ne permettait pas d'obtenir de nombreuses données qualitatives, puisque je n'étais pas présente pour recueillir les impressions des lycéens lors du remplissage. Celles qui ont été obtenues dans les questions élaborées dans ce sens ont été analysées pour permettre une interprétation partielle des données quantitatives.

2.1.2. Littérature

Cette enquête a été réalisée à partir des synthèses de la FNEO (« Modalités d'admission en orthophonie pour la rentrée 2022 », 2022; *Bilan de la FNEO sur la 1ère année Parcoursup*, 2021), des données Parcoursup (Parcoursup, 2022a; « Parcoursup », 2022b), des travaux de mémoires d'autres étudiants interrogeant le genre en orthophonie (Bressand, 2012; Dulary, 2019; Marcilly, 2012; Rochard, 2022), ainsi que d'études portant sur les liens entre les représentations, le genre et l'orientation professionnelle (Brown-West, 1991; Miers et al., 2007; Mishoe et al., 1993; Palumbo et al., 2008; Pôle Emploi, 2022). La lecture de cette littérature m'a permis de déterminer plusieurs critères qui peuvent entrer en compte dans le choix d'orientation d'un jeune, notamment pour entrer en centre de formation universitaire en orthophonie.

Je me suis également intéressée aux mémoires d'étudiants en orthophonie du centre de formation de Limoges ayant utilisé la méthodologie du questionnaire (Alem, 2022; Bellessort, 2022). Le contexte de mise en œuvre étant similaire (objectif académique du mémoire, échéances), ils ont pu me donner des indications sur l'élaboration du questionnaire et les biais inhérents à ce type d'expérimentation.

2.1.3. Validation de l'outil de recueil

Un prétest du questionnaire a eu lieu lors du Salon de l'Etudiant, qui s'est déroulé le 17 et le 18 en novembre 2023 au Parc des Exposition (Grand Palais) de Limoges.

Dix élèves de Première ont participé à ce pré-test : 5 garçons, 5 filles. Aucun n'était issu de la voie professionnelle, et seuls 3 venaient de la voie technologique, dont une fille. Ils étaient élèves dans 8 lycées différents. Pour 3 d'entre eux, l'entourage est resté à proximité lors de la passation, et 2 étaient des filles ; les autres répondants ont rempli le questionnaire en toute autonomie.

Ce prétest a permis d'apporter les modifications suivantes au questionnaire :

- **La modalité de passation du questionnaire.**

La majorité des élèves interrogés étaient davantage favorables à une passation du questionnaire lors d'une heure de cours, de préférence une heure dédiée à la compétence à

l'orientation. Cette préférence a été transmise aux établissements contactés lors du recrutement de l'échantillon final.

- **Le nombre d'items total à compléter a été réduit.**

Cette réduction des items était nécessaire au remplissage du questionnaire dans un temps raisonnable et qui ne découragerait pas les répondants – soit, 15 minutes maximum.

La question portant sur le redoublement ou le saut d'une classe a été retirée car la demande de l'âge suffisait et était plus directe pour obtenir une information sur la maturité du répondant. En revanche, la relation aux apprentissages apportée par cette question supprimée n'est donc plus interrogée.

La question portant sur le domaine ou type de formation des frères et sœurs plus âgés a été retirée car peu de répondants du prétest savaient y répondre. Par souci de rapidité dans la complétion du questionnaire, il était plus intéressant de l'enlever.

Sur les 17 critères proposés à la question 8, seuls les 9 critères les plus pertinents par rapport à la littérature sur les étudiants en orthophonie ont été retenus. Les critères supprimés sont les suivants : la quantité de travail scolaire personnel, un emploi du temps laissant de la place pour un emploi étudiant et/ou des loisirs, l'effectif des promotions, la valorisation de la formation auprès de l'employeur, l'ouverture du diplôme sur diverses perspectives professionnelles, la formation en distanciel.

Sur les 22 critères proposés à la question 9, seuls les 14 critères ont été conservés, car plusieurs se recoupaient, et d'autres étaient moins saillants dans la littérature. Les critères suivants ont donc été supprimés : l'utilisation de l'expérience de vie personnelle, la nécessité d'utiliser des outils informatiques / spécifiques / techniques, le respect d'un engagement écologique et/ou social, la nécessité de diriger une équipe, l'autorisation du télétravail, la nécessité d'effectuer des déplacements professionnels, la nécessité de mobiliser de nombreuses connaissances théoriques, et le gain d'influence auprès des pairs.

La question portant sur le télétravail a été retirée car elle était moins pertinente que la question 20 sur l'équilibre travail / vie personnelle déjà proposée.

L'item « Je trouve ce métier respectable mais ce n'est pas fait pour moi » a été retiré des questions 23 à 26 car les élèves ne la trouvaient pas très compréhensible. De plus, la « respectabilité » peut s'associer au prestige, qui est déjà interrogé dans la question 17.

- **La formulation de plusieurs questions a été changée.**

Ces changements visaient à une meilleure compréhension, plus facile et plus rapide, des questions par les répondants.

Les questions 6 et 7 portant sur la profession des parents du répondant, proposait une liste incomplète d'occupations professionnelles à partir du second niveau de la nomenclature des professions et des catégories socio-professionnelles (PCS) de l'INSEE. Elle a été remplacée par le premier niveau de la PCS, moins détaillé et complété par les mentions « Au foyer, à la maison », « En recherche d'emploi », « En reconversion professionnelle », « A la retraite » et « Non concerné ». Un lien vers la nomenclature a été mis à disposition des répondants en-dessous de la question pour qu'ils puissent s'y référer en cas de doute.

Les 4 items interrogeant le sentiment de compétence ainsi que les préférences pour les enseignements de Premières – et pas seulement les spécialités – ont été fusionnés. Leur pertinence était moindre par rapport au sujet, demandait un temps de remplissage

supplémentaire, et aurait mieux convenue à une modalité d'entretien. Ces items sont maintenant interrogés dans la question 4.c*, qui porte uniquement sur les spécialités des élèves de la filière générale.

La question portant sur l'aisance du répondant envers des patients selon leur pathologie a été supprimée et remplacée par deux items de la question 12, car elle était trop spécifique. Il était plus intéressant d'interroger seulement les tranches d'âges avec lesquelles le répondant aimerait travailler dans le futur, ou avec lesquelles il ne serait pas dérangé de travailler. Cette question venait donc compléter l'item « Au quotidien, je suis à l'aise avec les... ».

La présentation des quatre métiers au début de la Partie 3 a été supprimée. A la place, un lien vers le site de France Travail a été déposé pour chaque profession, conduisant vers une page de présentation neutre et succincte. Les élèves étaient libres de consulter ou non ces pages avant de répondre aux questions de la partie 3.

Les professions à comparer dans la partie 3 ont également été changées : plutôt que de devoir donner leur avis sur les métiers de psychologue et de médecin généraliste, les métiers de médecin (sans distinction de spécialité) et de kinésithérapeute ont été proposés. La formation de psychologue n'était pas disponible à Limoges, ce qui rendait ce distracteur inutile, et il n'était pas nécessaire de préciser la spécialisation du médecin pour obtenir des réponses dessus – bien qu'il y ait de nombreuses différences selon les spécialisations.

2.2. Structure du questionnaire

Le questionnaire au format papier est consultable en Annexe I.I. Le questionnaire est organisé en trois parties. Lorsque cela était possible, les items étaient présentés aléatoirement.

L'expérimentation a été introduite comme il suit (« Présentation du questionnaire ») :

« Bonjour à toutes et à tous.

Je suis étudiante en études de santé et je m'interroge sur ce que vous pensez de quatre professions de santé, dans le cadre de mon mémoire de fin d'études.

Vous êtes des lycéens en Première et vous réfléchissez à votre orientation scolaire et professionnelle. Bien que les métiers de la santé puissent ne pas vous intéresser, merci de donner votre avis à chaque question pour m'aider à mieux connaître les avantages et les inconvénients que vous trouverez à chacune des quatre professions présentées.

Compléter ce questionnaire vous prendra entre 10 et 15 min. J'espère qu'il vous intéressera, merci d'avance pour vos réponses ! »

2.2.1. Types de questions

Un total de 33 questions et 49 sous-questions étaient proposées aux répondants. 4 des sous-questions étaient en modalité ouverte ; toutes les autres questions étaient fermées, pour faciliter le traitement des réponses. Le nombre de questions proposées aux participants variait en fonction d'arborescences, qui s'ajustaient selon les réponses précédentes. Par exemple, les lycéens de la voie générale devaient répondre à des questions supplémentaires sur leurs spécialités.

Un positionnement sur une échelle de Lickert à 5 choix (« pas d'accord », « plutôt pas d'accord », « indifférent », « assez d'accord », « tout à fait d'accord ») était requis pour les questions 8 à 9, et 23 à 26. Certes, l'introduction d'une réponse neutre (« indifférent ») entraîne un biais, car certains répondants choisiront une réponse neutre plutôt de donner leur véritable

avis. Cependant, la possibilité d'un choix neutre me semblait nécessaire pour ne pas contraindre les réponses dans un sens positif ou négatif. Par exemple, à la question 8 qui porte sur les critères recherchés dans une formation, une personne pourrait considérer que le critère « proche du domicile familial » n'entre pas en compte dans sa recherche de formation. Lui demander de se positionner sur la question n'aurait alors pas de sens. J'ai donc choisi de privilégier le sens de la réponse au biais induit par une éventuelle stratégie de réponse.

Il était obligatoire de répondre à chaque question posée pour poursuivre la complétion du questionnaire. Le temps de réponse était ainsi estimé entre 10 et 15 min selon le répondant. Le prétest a montré un remplissage du questionnaire entre 7 et 16 min ce qui restait satisfaisant par rapport à l'intervalle prévu, mais très hétérogène.

2.2.2. Partie 1 : « Qui êtes-vous ? »

Cette partie a pour objectif de connaître le répondant et d'établir ses influences sociales. Ont été interrogés :

- **Le sexe de naissance.**

J'ai choisi d'interroger le sexe plutôt que le genre pour plusieurs raisons.

D'abord, la socialisation primaire est influencée par le sexe de naissance ; l'environnement socialise l'enfant par rapport à son sexe. La socialisation secondaire mène souvent au questionnement sur la notion de genre, différenciée du sexe (qu'elle concorde avec ou non).

Ensuite, le genre présente de très nombreuses facettes que tous les jeunes ne connaissent pas forcément. La question du genre n'a pas été posée car le questionnaire était déjà long sans les définitions de la typologie du genre.

- **L'environnement familial.**

Étaient demandés la profession du ou des parent(s), le nombre de frères et/ou sœurs, et la longueur des études de la fratrie.

- **L'environnement et la formation académique.**

Étaient attendus le nom de l'établissement scolaire, la voie scolaire, la filière ou les spécialités.

2.2.3. Partie 2 : « Projet d'orientation »

Cette partie permet d'établir les critères de sélection d'une formation ou d'un métier pour chaque répondant. Ont été interrogés :

- **La féminisation/masculinisation de la profession ou des études.**

En effet, les hommes montrent davantage de résistance à investir les secteurs avec une forte féminisation que les femmes à investir les secteurs fortement masculinisés.

- **Les caractéristiques recherchées dans leur formation post-baccalauréat.**

Le répondant devait se positionner sur 9 critères, comme la longueur des études,

- **Les caractéristiques recherchées dans leur future profession.**

Le répondant devait se positionner sur une échelle de Lickert par rapport à 14 critères, comme la flexibilité des horaires de travail.

- **L'intérêt envers divers domaines professionnels.**

Dans cette question à choix multiples, 23 domaines étaient proposés, basés sur les libellés utilisés par la plateforme Onisep. Un choix « autre » pouvait être complété dans le cas où l'élève ne trouvait pas un de ses domaines professionnels d'intérêt parmi ceux proposés.

- **La population de travail.**

Nous avons pu voir que les activités avec les enfants et les personnes âgées sont traditionnellement dévolues aux femmes dans les représentations sociales de la population générale. Cette question autorisait plusieurs réponses par sous-question.

- **L'existence d'un projet professionnel.**

On peut attendre d'un élève avec un projet d'orientation professionnelle qu'il ait déjà réfléchi à ce qu'il attend de son futur métier, même sans avoir formulé des critères précis.

2.2.4. Partie 3 : « Comparaison de professions de santé »

Cette partie interroge la représentation de l'orthophonie, soit le cœur de mon expérimentation.

Pour limiter le biais de désirabilité, j'ai posé des questions sur quatre professions : la médecine, les sciences infirmières, la kinésithérapie et l'orthophonie. Les trois distracteurs « professions » ont été choisis selon les critères suivants : la profession de santé la plus connue (médecin, sans nommer de spécialité), la profession paramédicale la plus connue (infirmier), une profession de rééducation assez connue (kinésithérapie). Je souhaitais que parmi les distracteurs se trouve au moins une autre activité très féminisée (infirmier/infirmière) afin de voir si ce critère ressortait dans les réponses, indépendamment de la profession elle-même.

Ont été interrogés :

- **La connaissance des professions**

Plus la connaissance de quelque chose est élevée, plus sa représentation est précise et avérée. En revanche, moins la connaissance est importante, plus la représentation est influencée par les stéréotypes et les pairs.

- **Des critères de classement**

Le prestige et l'appréciabilité (« positivité ») de la profession, le salaire, l'intensité du travail, l'équilibre travail-temps personnel, et la diversité de l'activité. Les quatre professions devaient être classées les unes par rapport aux autres selon chaque critère.

- **Les populations prises en soin par chaque profession**

Cette question n'autorisait qu'une seule réponse par sous-question.

- **Le taux de masculinisation de chaque profession**

Cette question n'autorisait qu'une seule réponse par sous-question.

- **L'intérêt du répondant pour chacune des professions et/ou la formation associée**

Mon objectif ici est de vérifier si les professions de santé proposées peuvent être considérées ou non comme un projet professionnel.

J'ai également ouvert un espace « Commentaire général » pour permettre aux lycéens et lycéennes de partager leurs impressions sur le questionnaire, poser des questions ou émettre des suggestions. Cette question est la seule dont le remplissage est facultatif. Elle n'a d'ailleurs

pas été remplie au pré-test ; il faut noter que j'étais alors présente pour répondre aux questions des élèves et en poser en retour.

2.3. Modalité de passation

Deux modalités de passation du questionnaire ont à l'origine été proposées aux lycées, aux associations sportives et aux groupes de lycéens. Cependant, seule la passation en autonomie a été retenue par l'ensemble des participants, je ne détaillerais donc que celle-ci.

Il s'agit du remplissage électronique du questionnaire en autonomie, sur le temps personnel des lycéens. Ils pouvaient accéder à l'enquête via Pronote. Les participants pouvaient répondre par le biais soit d'un lien internet, soit d'un QR-code. Cela permettait d'accéder au questionnaire de manière sécurisée, au moyen d'une tablette, un ordinateur ou un smartphone. Il est à noter que ce lien et ce QR-code pouvaient être utilisés à plusieurs reprises par un même utilisateur. Cependant, le temps de remplissage en 15 minutes rend peu probable ces occurrences.

La réponse libre au questionnaire assure peu de réponses de la part de la population cible. De plus, elle se fait seulement par les élèves intéressés ou encouragés par leur entourage, ce qui induit des biais. Cependant, cela assure également une moindre contrainte du répondant lors de la passation.

3. Diffusion de l'outil de recueil

Le questionnaire a été diffusé du 08 janvier au 28 février 2024. Des réponses ont été enregistrées à partir du 22 janvier.

3.1. Mode de recrutement

Le recrutement s'est déroulé du 13 novembre 2023 au 1^{er} février 2024, c'est-à-dire en partie durant l'ouverture du questionnaire en ligne.

Il a été effectué par de nombreux moyens : contact des secrétariats des lycées de la Haute-Vienne, diffusion du questionnaire par des intervenants dans les lycées, diffusion du questionnaire via les réseaux sociaux, contact de clubs d'activités extra-scolaires, et proposition du questionnaire auprès de patients répondants aux critères d'inclusion.

Les établissements publics polyvalents ont été contactés en premiers, car ils permettaient de toucher des élèves des voies professionnelle et technologique autant que des élèves de la voie générale. A partir du 12 décembre 2023, les lycées publics généraux et technologiques de Limoges ont été sollicités, faute d'une réponse positive définitive des lycées précédemment contactés. A partir du 21 décembre 2023, les lycées privés généraux de Limoges et les lycées publics généraux de la Haute-Vienne (hors de Limoges) ont été contactés.

Les lycées recevaient le questionnaire au format papier pour le consulter en amont de la décision, ainsi qu'un lien et un QR-code vers le questionnaire. Les relances du 17 janvier 2024 comprenaient également un prospectus présentant les objectifs du questionnaire, la population cible, et les moyens de le compléter.

Les patients, les clubs d'activités extrascolaires et les réseaux sociaux ont été mobilisés à partir du 17 janvier 2024.

Les tableaux 6 et 7 récapitulant la démarche de recrutement sont disponibles en Annexe I.II. Ils comprennent le nom et le poste des personnes contactées, les moyens de contact, les dates de relance, et les réponses données.

3.2. Protection des données

L'enquête par questionnaire a été effectuée grâce au logiciel Sphinx®, soumis au règlement général de protection des données (« RGPD Sphinx », 2018). Les données ont été récoltées sous le couvert de l'anonymat ; aucun nom, prénom, adresse ou moyen de contact n'ont été demandés aux participants. Les données peuvent être consultées par les utilisateurs du compte Sphinx de l'ILFOMER, cependant le mot de passe est changé chaque année.

L'ensemble des données récoltées à l'issue de ce travail de recherche ont été stockées sur un disque dur externe, dont chaque fichier est protégé par un mot de passe.

Présentation des résultats

1. Démarche d'analyse statistique

Afin de traiter les données recueillies, j'ai réalisé une analyse descriptive en utilisant un tableur pour traduire les données nominatives des filles et des garçons en pourcentages. J'ai ensuite pu comparer les réponses du groupe « Filles » au groupe « Garçons ».

Une analyse thématique des réponses à la question ouverte 11.bis (projet professionnel) a également été effectuée par la constitution de nuages de mots afin de faire ressortir les thèmes les plus saillants.

2. Caractéristiques de l'échantillon

2.1. Critères d'exclusion

Après la clôture de l'enquête en ligne via la plate-forme Sphinx, 201 réponses ont été récoltées.

Cependant, 4 participants ont été exclus : 3 n'étaient pas scolarisés en Haute-Vienne (condition d'inclusion), et 1 a répondu de manière incomplète aux questions portant sur la représentation de l'orthophonie.

Ainsi, les réponses de 197 élèves sont finalement analysées dans la suite de cette étude.

2.2. Caractéristiques globales des répondants

L'âge des répondants varie entre 15 et 17 ans. La moyenne est de 16 ans pour les filles comme pour les garçons.

L'échantillon final présente de nombreuses dissociations selon le sexe, l'établissement scolaire et la voie scolaire des répondants. Tout d'abord, le nombre de garçons et de filles ayant répondu au questionnaire n'est pas équivalent : 69,5% des répondants sont des filles (137 répondantes). Ce déséquilibre entre le groupe « Filles » et le groupe « Garçons » ne permet pas de comparer les taux de réponse les plus faibles. En revanche, le groupe « Garçons » comportant plus de 50 individus, les taux de réponse élevés peuvent être analysés bien qu'avec prudence.

Nous notons également que la grande majorité de l'échantillon (97,5%, 192) est issu de la voie générale, dont nous retrouvons le détail dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2. Nombre de répondants de la voie générale par sexe et établissement.

Etablissements			Echantillons		
Nom	Secteur	IPS	Garçons	Filles	Total
Saint-Jean	Privé	134,3	51	90	141
Bernard Palissy	Public	117,1	5	14	19
Paul Eluard	Public	112,3	4	27	33
Total	-	-	60	132	192

La majorité des répondants (71,6%, 141) sont élèves au lycée général privé Saint-Jean à Limoges, dont quasiment tous les garçons de l'échantillon (85%, 51). Une seule répondante étudie au lycée public général et technologique Jean-Baptiste Darnet.

Nous ne comptons que deux élèves de la voie technologique, scolarisées au lycée public général et technologique Paul Eluard à Saint-Junien (87200), en filière « Sciences et Technologies du Management et de la Gestion » (STMG). De même, les trois seules élèves de la voie professionnelle étudient au lycée privé professionnel Polaris Formation à Limoges et deux suivent une formation « Animation Enfance et Personnes Agées » (AEPA) et la dernière est en formation « Accompagnement, Soins et Services à la Personne » (ASSP). Ces élèves sont exclusivement des filles.

2.3. Caractéristiques des répondants de la voie générale

Les élèves de la voie générale devaient renseigner les spécialités choisies en début d'année scolaire, et indiquer celle qu'ils comptent abandonner s'ils ont déjà fait leur choix. Le détail des choix de spécialités est indiqué dans la figure 1 ci-dessous.

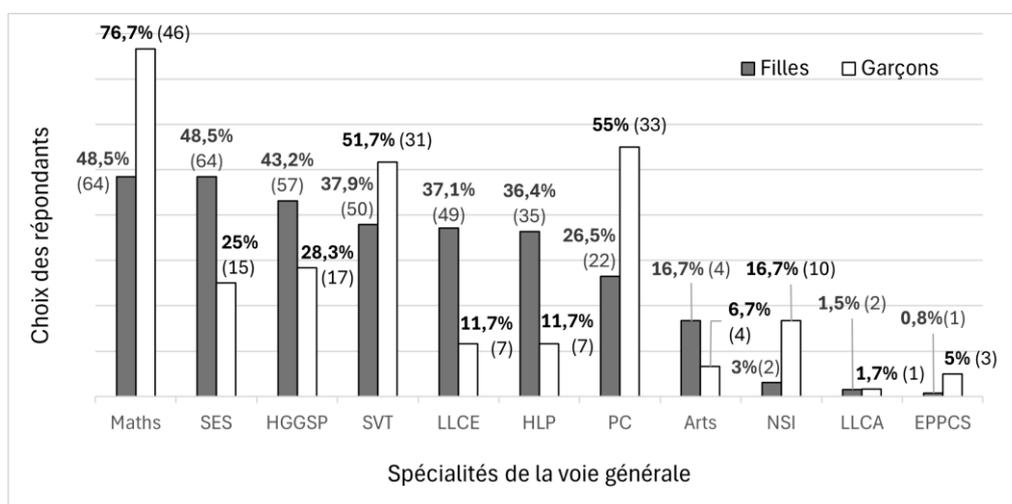


Figure 1 : Histogramme des spécialités choisies par les répondants, selon le sexe (en pourcentages et en nombres)

Les trois spécialités les plus choisies par nos répondants sont les mathématiques (55,8%), les SES (41,1%) et l'HGGSP (40,1%). Aucun des répondants n'a choisi les spécialités BE (accessible uniquement en lycée agricole) et SI.

Nous pouvons voir que les garçons et les filles se répartissent différemment selon les spécialités. Les garçons ont davantage choisi les mathématiques, la SVT, et la PC, soit les matières principales de l'ancien baccalauréat scientifique. De leur côté, les filles ont plus choisi les spécialités SES, HGGSP*, LLCE*, HLP*, et arts, c'est-à-dire principalement des matières issues de l'ancien baccalauréat littéraire*. Les spécialités choisies par les filles sont plus diverses ; aucune n'est choisie par plus de 48,5% des répondantes, contrairement aux garçons.

Les choix des répondantes et répondants, ceux des élèves de Première à l'échelle nationale en 2023 et ceux des élèves en première année d'orthophonie en 2022 sont présentés dans la figure 2. Il s'avère que les répondants s'approchent plutôt des chiffres nationaux que ceux des élèves entrant en CFUO.

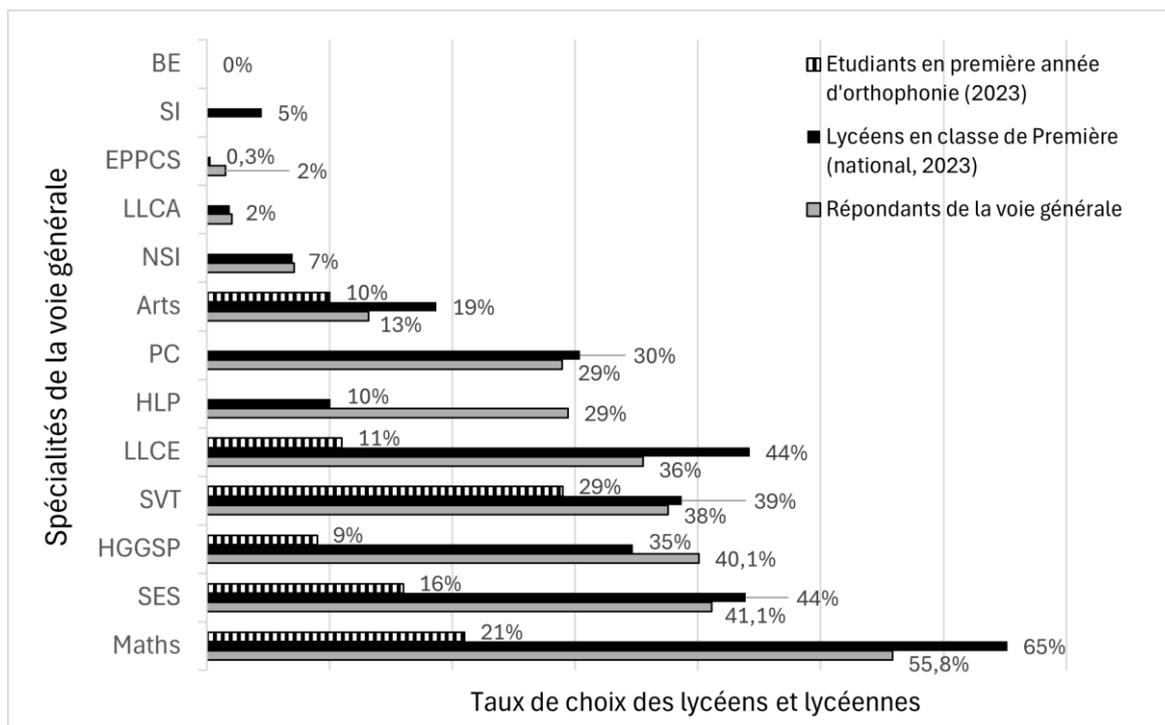


Figure 2 : Histogramme des taux de choix de spécialités des répondants de la voie générale, des élèves en première année d'orthophonie et des élèves en classe de Première français

Le même constat peut être fait pour les combinaisons de spécialités présentées dans la figure 3. Les combinaisons de spécialités choisies par les participantes et participants sont très diverses : 47 triplettes différentes ont été renseignées sur l'ensemble des réponses au questionnaire. Les combinaisons sélectionnées par un seul répondant à la fois sont au nombre de 23. Deux élèves n'ont pas indiqué leur troisième spécialité, ils ne figurent donc pas dans les chiffres des triplettes.

Les triplettes les plus choisies par les lycéens interrogés sont : la combinaison de l'ancien baccalauréat scientifique (Maths-PC-SVT, 23,7%), ainsi que 4 combinaisons mixtes comprenant toutes la spécialités HGGSP et qui représentent entre 7,3% et 10,9% des répondants, et principalement des filles. La triplette HGGSP-LLCE-SES n'a été choisie que par des filles, bien qu'elle fasse partie des combinaisons les plus sélectionnées par les participants.

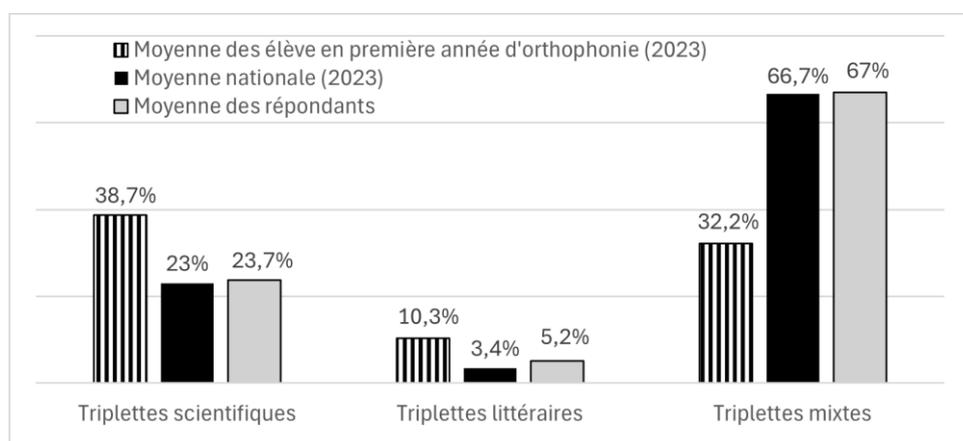


Figure 3 : Histogramme des types de combinaisons de spécialités par les répondantes et répondants (en pourcentages)

Il était également demandé aux élèves de renseigner la ou les raison(s) de leur choix de spécialités (question 5.b) et laquelle ils souhaitent abandonner en Terminale s'ils ont déjà décidé (question 5.c).

La majorité des répondants ont choisi leurs spécialités parce qu'ils les apprécient (74%) et/ou parce qu'ils en ont besoin pour leur projet d'orientation (71,9%). La plupart des garçons choisissent également leur spécialité parce qu'ils s'y considèrent compétents (65%) ; les filles, ne sont que 39,4% à sélectionner cette proposition. Seules 4 répondantes ont une autre raison de choisir une ou plusieurs de leurs spécialités. Toutes n'ont pas expliqué leur choix, mais celles qui l'ont fait expliquent avoir choisi leur spécialité « par défaut ». « C'était la moins pire » précise l'une des répondantes.

Les répondantes et répondants sont aussi une majorité à avoir choisi quelle spécialité abandonner (69,5%). Les trois spécialités auxquelles ils prévoient le plus de renoncer sont la SVT, les mathématiques, et les langues (LLCE, LLCA). Les filles comptent davantage abandonner l'HLP et les SES ; seules des filles abandonnent une des spécialités « Arts ». Les garçons sont davantage à abandonner le NSI, la PC et la SVT.

L'échantillon de notre étude présente des particularités par rapport à celui recherché lors du recrutement. Les élèves de la filière générale et des établissements privés constituent la quasi-totalité de l'échantillon. De plus, les filles ont été au moins deux fois plus nombreuses à participer que les garçons. Ainsi, il est nécessaire d'observer avec mesure les résultats concernant la représentation du métier d'orthophoniste qui ressort de ce travail, puisque l'échantillon qui l'a produite n'est pas représentatif de la population-cible.

3. Représentation de l'orthophonie

La représentation de l'orthophonie, notion théorique au centre de ce travail, était interrogée dans la partie 3 du questionnaire. Cette partie reposait notamment sur la comparaison de l'orthophonie avec trois autres professions de santé : médecin, infirmier, et kinésithérapeute.

3.1. Connaissance du métier

Pour bien étudier une représentation, il est d'abord nécessaire de s'assurer de la connaissance préalable de l'échantillon sur la notion abordée. Les connaissances servent en effet de base à la construction d'une représentation.

La question 13, qui interroge formellement la connaissance la profession d'orthophoniste, est donc essentielle. L'ensemble des garçons répondent qu'ils connaissent les quatre professions à classer, et la grande majorité des filles (97,1%) le confirme également.

Cependant, les réponses à la question 14, qui implique déjà la mise en jeu des représentations professionnelles, nuancent ces réponses. En effet, 75% des garçons estiment qu'ils peuvent se représenter la journée des quatre professions, tout comme 66,4% des filles. Cependant, pour les 54,3% répondants et répondantes ayant sélectionnés « non » à la question, l'orthophonie est le 2^e métier dont la journée est la plus difficile à imaginer après kinésithérapeute.

3.2. Représentation de l'orthophonie sur critères

La profession devait être classée selon six critères et par rapport à trois autres métiers de santé, dont deux professions paramédicales (infirmier, kinésithérapeute). Les résultats sont présentés dans le tableau 3.

A l'issu de ces classements, le profil de l'orthophonie qui ressort est le même pour les filles et les garçons. Le métier est considéré comme ayant le meilleur équilibre entre le travail et la vie personnelle. En revanche, les répondants et répondantes estiment qu'il est le moins apprécié socialement, le moins fatigant, et le plus répétitif. L'orthophonie est classée comme ayant le troisième meilleur salaire et prestige social.

Tableau 3. Classement de la profession d'orthophoniste par critère et selon le sexe du répondant (en pourcentages).

Critère	Salaire		Intensité		Prestige		Diversité		Appréciabilité		Equilibre	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
1er	7,3%	11,7%	2,2%	1,7%	8%	5%	24,1%	13,3%	6,6%	1,7%	49,6%	36,7%
2e	24,1%	30%	8,8%	11,7%	15,3%	26,7%	13,9%	20%	12,4%	18,3%	25,5%	31,7%
3e	56,9%	48,3%	21,2%	28,3%	46%	40%	24,8%	21,7%	32,8%	30%	18,2%	21,7%
4e	11,7%	10%	67,9%	58,3%	30,7%	28,3%	37,2%	45%	48,2%	50%	6,6%	10%

3.3. Représentation d'autres aspects du métier

Deux autres aspects de la représentation ont été interrogés : la patientèle principalement traitée (question 21), et la proportion d'hommes parmi les professionnels du métier (question 22).

Plusieurs tranches d'âge pouvaient être sélectionnées pour compléter la question 21. Les réponses sont présentées en figure 4. Ainsi, les deux patientèles attribuées à l'orthophonie par la majorité des répondants sont les enfants de 3 à 10 ans et les adolescents de 10 à 18 ans. Les populations qui ont davantage divisées les filles et les garçons sont les patients adultes et âgés. Les garçons sont proportionnellement plus nombreux à avoir inclus ces tranches d'âges dans la patientèle principale d'un orthophoniste. Une proportion similaire de chaque groupe (15%) considère qu'un orthophoniste travaille autant avec toutes les tranches d'âges.

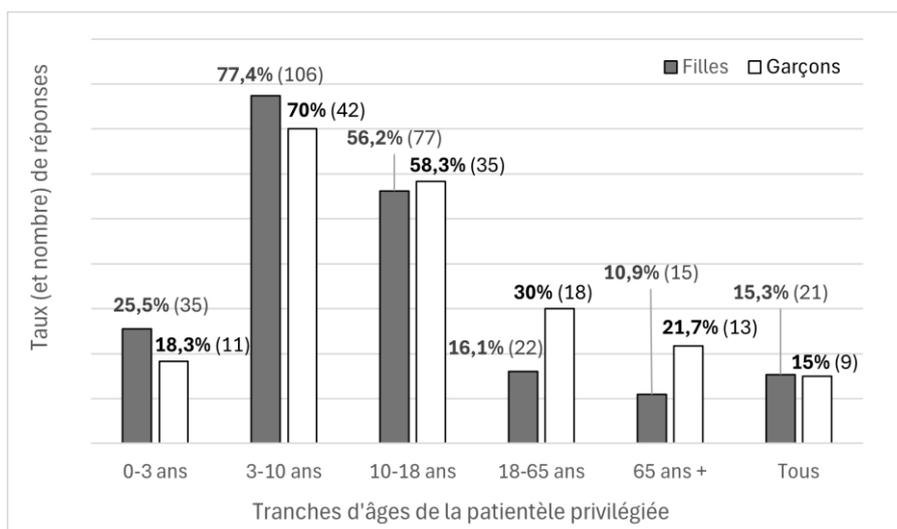


Figure 4 : Histogramme de la représentation de la patientèle privilégiée des orthophonistes selon le sexe des répondants (en pourcentages et en nombre de réponses)

Les résultats concernant la proportion d'hommes sont présentés dans la figure 5.

Les avis des garçons et des filles sont globalement homogènes. La plupart répondent que les hommes représentent entre 25% et 50% des orthophonistes. Nous remarquons que seules des filles pensent que les orthophonistes hommes représentent plus de 90% des professionnels du métier.

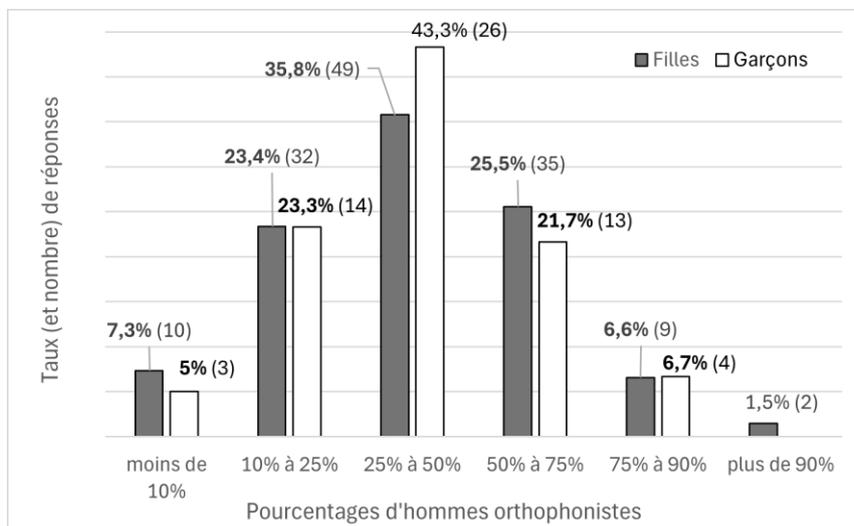


Figure 5 : Histogramme de la représentation de la proportion d'hommes orthophonistes selon le sexe des répondants (en pourcentage et nombre de réponses)

Contrairement à ce qui était attendu, la représentation de l'orthophonie chez les participantes et participants semble être similaire entre les filles et les garçons. La grande majorité chaque groupe estime connaître le métier, et l'orthophonie est la seconde profession la plus difficile à se représenter pour les jeunes parmi les quatre proposées dans la partie 3 du questionnaire. De plus, les lycéennes et lycéens s'accordent concernant le classement de l'orthophonie et des trois autres professions de santé (médecin, infirmier, kinésithérapeute) sur critère. Enfin, la majorité de chaque groupe propose la même patientèle principale en orthophonie et le même taux d'hommes dans la profession. Quelques facteurs explicatifs de la représentation de l'orthophonie ont été recherchés au cours du questionnaire. La présentation des résultats les concernant pourrait expliquer cette représentation commune des répondantes et répondants.

4. Facteurs explicatifs explorés

4.1. Le contexte familial

Un outil mis à disposition de la population pour connaître le niveau social moyen des élèves d'un établissement est l'indice de position sociale (IPS). Cet outil est présenté sous la forme d'un rapport à partir de tableaux de classement à l'échelle nationale et par rentrée scolaire. La dernière version actualisée date de la rentrée 2021-2022, c'est donc sur elle que reposent les chiffres trouvés dans le tableau 2 présenté dans la sous-partie 2 « Caractéristiques de l'échantillon ».

Nous pouvons voir que les scores IPS varient beaucoup entre les établissements participants. Le lycée Saint-Jean, d'où proviennent la majorité des répondants, possède le meilleur score des établissements de la Haute-Vienne. Les lycées Bernard Palissy et Paul Eluard ont des scores IPS proches, leurs populations peuvent donc éventuellement être rassemblées pour

constituer un groupe uniforme d'élèves issus d'établissements publics hors de Limoges. En revanche, le lycée Jean-Baptiste Darnet ayant un score IPS éloigné des autres lycées de l'échantillon, et ne concernant qu'une seule répondante, les réponses le concernant devront être abordées avec nuances. L'IPS du lycée Polaris Formation n'était pas renseigné dans les données mises à disposition, il ne pourra donc pas être utilisé pour analyser le profil des répondantes appartenant à l'établissement.

Un autre élément à prendre en compte est la profession des parents des répondants, présentée dans la figure 6 ci-dessous. La mention « Autres » permettait aux élèves de renseigner la profession à l'aide d'une description s'ils ne reconnaissaient pas la catégorie socio-professionnelle correspondante. Lorsque la description n'était pas assez exhaustive pour pouvoir reclasser la profession du parent en question avec sûreté, la réponse était laissée comme « Autre ».

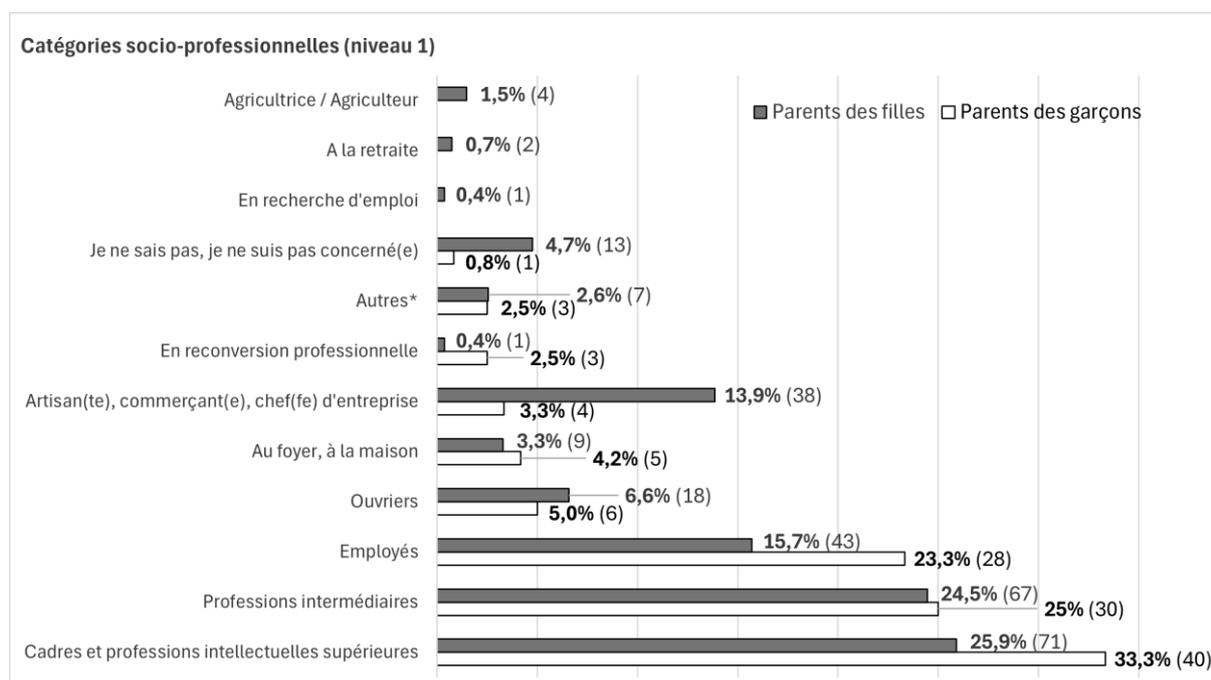


Figure 6 : Histogramme des professions des parents selon le sexe des répondants (en pourcentages et en nombres)

Les catégories socio-professionnelles les plus occupées par les parents des répondants sont : cadre ou profession intellectuelle supérieure (111 personnes), profession intermédiaire (97 personnes), et employé (71 personnes). Nous notons que les filles sont bien plus nombreuses que les garçons à avoir des parents artisans, commerçants ou chefs d'entreprise. Elles ont également davantage sélectionné la réponse « Je ne sais pas, je ne suis pas concerné(e) ». En revanche, les garçons sont proportionnellement davantage à avoir des parents cadres, employés ou en reconversion professionnelle. Aucun répondant masculin n'a de parents agriculteurs, en recherche d'emploi, ou à la retraite.

En croisant la profession des parents avec les établissements des répondants, nous remarquons certaines différences. La plupart des parents des élèves du lycée Saint-Jean exercent dans les mêmes catégories socio-professionnelles que la tendance de l'échantillon. Ainsi, ils sont principalement cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure (101 parents), une profession intermédiaire (67) ou sont employés (48). En revanche, les parents des élèves du lycée Bernard Palissy exercent majoritairement des professions intermédiaires (12), d'employés (6) ou d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise (5). De même, les

parents des répondants de Paul Eluard exercent surtout des professions intermédiaires (18), d'employés (14) et ouvrier (10). Les parents des répondantes de Polaris Formation sont des employés (3) ou des agriculteurs, ouvriers, ou artisans, commerçants, et chefs d'entreprise (1 dans chaque groupe).

L'influence des frères et sœurs a également été interrogée dans les questions 6 (présence d'une fratrie) et 6.bis (longueur des études). Les réponses des garçons et des filles sont homogènes, elles ne sont donc pas comparées ici. La majorité des répondants ont entre 1 à 5 frère(s) et/ou sœur(s) (82,2%). La plupart des membres de la fratrie n'ont pas fait d'études dites « longues » (69,8%) ; les études étaient fixées comme « longues » lorsqu'elles étaient supérieures ou égales à 5 années post-baccalauréat (repère donné dans la question). Il est à noter que 4,9% des répondants ignorent la durée d'études des membres de leur fratrie. Une des répondantes a également répondu « 15 » à la sous-question « Combien » qui attendait le nombre de frères et sœurs.

4.2. Les critères de choix d'une formation

Des critères de choix pour leur formation post-baccalauréat étaient proposés aux élèves dans la question 9, sous la forme d'affirmations. Les taux d'accord avec ces affirmations sont synthétisés dans le tableau 8 disponible en Annexe II.I.

Lorsque 50% (ou plus) des individus des groupes « Filles » et « Garçons » ont sélectionné une même réponse, je parle de « majorité » des répondants du groupe. Les taux sont mis en exergue par un détournement sur le tableau. Lorsqu'il n'existe pas de majorité en faveur d'une réponse, je rassemble les réponses « d'accord » et « assez d'accord » sous la mention « favorables à » ; je rassemble les réponses « plutôt pas d'accord » et « pas d'accord » sous la mention « non-favorables à ». Le critère est considéré comme sans incidence lorsque la majorité des répondants d'un groupe a choisi la réponse « indifférent ». Ces nuances permettent de commenter globalement les réponses de chaque groupe.

Le seul critère important pour la majorité des deux groupes est l'intérêt pour la formation dans laquelle ils s'engageraient. Autrement, les filles et les garçons sont favorables à une formation peu coûteuse ou offrant des aides, et qui inclue beaucoup de pratique.

La répartition hommes-femmes au sein d'une formation ne semble pas avoir une incidence sur le choix des répondants, qui y sont majoritairement indifférents. Nous notons cependant qu'aucune fille n'est absolument d'accord pour intégrer une formation comportant une majorité d'homme. Le mode de sélection pour entrer dans une formation a trop divisé les groupes pour pouvoir estimer s'il s'agit d'un critère pertinent ou non dans le choix de formation des lycéens.

Les filles et les garçons ont un avis différent concernant plusieurs critères proposés. Les filles favorisent davantage l'autonomie dans leur formation que les garçons. Elles sont également partagées sur la proximité de leur lieu d'études avec leur domicile, alors que les garçons sont majoritairement indifférents à ce critère. Quant aux garçons, ils sont davantage favorables que les filles à des études longues, c'est-à-dire durant 5 ans ou plus.

4.3. Projets professionnels

4.3.1. Population de travail

La question 12 interrogeait les populations avec lesquelles les élèves souhaiteraient ou pourraient travailler. J'ai distingué dans mes affirmations la population « souhaitée », qui

traduit une vision idéale de l'exercice professionnel futur, et la population « potentielle », qui traduit une version plus souple de leur projet professionnel.

Nous pouvons voir que la grande majorité des filles (77,4%) et presque la totalité des garçons (93,3%) souhaiteraient travailler avec des adultes, soit des personnes entre 18 et 60 ans. Ils sont également autant intéressés par un exercice professionnel auprès d'adolescents (34,3% des filles, 28,3% des garçons) que de personnes âgées (19% des filles, 25% des garçons).

En revanche, des différences de projet entre les filles et les garçons émergent concernant une population plus jeune. Les filles se montrent bien plus intéressées que les garçons par un travail avec des enfants (+19,7%). Les filles sont également plus flexibles que les garçons dans une vision assouplie de leur projet professionnel. En effet, les réponses augmentent pour toutes les populations jusqu'à concerner entre 35,8% (bébés) et 82,5% (adultes) des filles selon la tranche d'âge. A l'inverse, même si les garçons sont un peu plus nombreux à inclure des populations jeunes dans leur projet professionnel assoupli, cela ne concerne que 20% du groupe (12 garçons) pour les enfants et 8,3% (5 garçons) pour les bébés.

4.3.2. Critères proposés

A la question 9, plusieurs critères de choix pour une future profession étaient proposés aux répondants.

Les critères importants pour la majorité des deux groupes lors du choix d'une profession sont les suivants : le salaire, l'assurance d'un emploi, un exercice professionnel où le répondant est compétent, l'intérêt du répondant pour la profession exercée, la diversité de l'exercice, et l'utilité du métier pour l'élève. Les deux groupes sont globalement favorables aux critères suivants : la flexibilité des horaires de travail, la prise de responsabilités, le travail d'équipe, et la sûreté du lieu d'exercice.

Le seul critères qui ne semble pas avoir d'incidence sur la décision d'un projet professionnel pour les deux groupes est le prestige de la profession, interrogé dans la proposition « qui est admiré par les autres ».

Le critère des perspectives professionnelles (promotions, formations) est plus important pour les garçons que pour les filles, même si les deux groupes y sont favorables. L'appréciabilité du métier, c'est-à-dire la sympathie qu'il suscite chez les autres, a beaucoup partagé les répondants. En effet, il y a sensiblement autant d'élèves favorables (45% des garçons, 52,5% des filles) qu'indifférents (48% des garçons, 45% des filles) à ce critère.

4.3.3. Domaines professionnels d'intérêt

La question 10 proposait une liste de domaines professionnels dans laquelle les répondant devaient sélectionner les items qui les intéressaient. Les réponses à cette question sont présentées dans le tableau 4.

Nous pouvons remarquer que les répondant présentent un intérêt pour les domaines de la santé et du social (32,5% des répondants), de l'art, du design, et de la mode (26,4%), de la justice et du droit (21,3%) et du commerce et de la distribution (20,3%). Il existe cependant de nettes disparités entre les filles et les garçons concernant certains domaines d'intérêt.

Les filles sont au moins deux fois plus intéressées que les garçons par le domaine de l'architecture, l'urbanisme et le paysage, par celui de l'art, du design, et de la mode, celui des arts de spectacle et de la musique, par le domaine du commerce et de la distribution, celui de

la culture et du patrimoine, celui de l'édition, de la librairie et de l'écriture, celui de la justice et du droit, et celui tourisme et de l'interprétariat. De leur côté, les garçons présentent presque le triple d'intérêt pour le domaine de la défense et de la sécurité, celui l'électronique, de l'informatique et des jeux vidéo, celui de la recherche et du développement, celui des transports, et pour d'autres domaines n'étant pas proposés dans la liste.

Tableau 4. Intérêt pour des domaines professionnels selon le sexe des répondants (en pourcentages).

Domaines professionnels	G	F	Domaines professionnels	G	F
Agriculture	1,7%	2,2%	Electronique, informatique, jeux vidéo	11,7%	0%
Architecture, urbanisme, paysage	6,7%	13,9%	Energie, environnement, animalier	13,3%	10,9%
Art, design, mode	13,3%	32,1%	Enseignement et formation	21,7%	27,7%
Artisanat (verre, bois)	3,3%	5,1%	Hôtellerie, restauration, alimentation	3,3%	5,1%
Arts du spectacle, musique	5,0%	16,1%	Immobilier	6,7%	5,8%
Banque, assurance	8,3%	5,8%	Information, média, audio-visuel, publicité	13,3%	16,8%
Bâtiment et travaux publics	0%	1,5%	Justice et droit	10%	26,3%
Commerce et distribution	6,6%	23,4%	Recherche et développement	31,7%	10,2%
Comptabilité, gestion, ressources humaines	5%	5,8%	Santé et social	30%	35%
Culture et patrimoine	5,0%	16,1%	Tourisme, traduction-interprétation	0%	10,9%
Défense et sécurité	20%	7,3%	Transport (industrie, fonction publique)	6,7%	0,7%
Edition, librairie, écriture	1,7%	13,1%	Autres*	10%	3,6%

Dans la catégorie « Autres » figurent le domaine politique (2 garçons, 3 filles) et le domaine sportif (3 garçons, 2 filles). Sur les 24 réponses « autres » données initialement, 14 ont pu être reclassées parmi les domaines professionnels proposés. Un répondant a également profité de cet espace pour signifier qu'il ne savait pas encore ce qui l'intéressait.

4.3.4. Projets professionnels

La question 11 interrogeait l'existence d'un projet professionnel chez les élèves. Ils pouvaient renseigner la profession qu'ils souhaitent exercer, ou le domaine professionnel s'ils n'en savent pas davantage.

La majorité des garçons (70%) et des filles (67,2%) affirment avoir un ou plusieurs projets professionnels ou scolaires. Une autre partie des élèves hésite encore sur son ou ses projets, mais ils étaient tout de même invités à renseigner la suite de la question, soit 21,7% des garçons et 12,4% des filles. Ainsi, un total de 163 répondants sur 197 ont finalement exposé leur(s) projet(s), c'est-à-dire 82,7% de l'échantillon. Un garçon et une fille ont signalé qu'ils n'avaient pas encore d'idée, bien qu'ils aient répondu « J'hésite encore » au lieu de « Non, pas du tout ».

Les réponses obtenues étant très diverses, elles ont été rassemblées par thèmes sous la forme de nuages de mots élaborés sur le site « wordart.com ». Ils sont consultables en Annexe II.I. La quasi-totalité des réponses a été retraitée afin de faire émerger davantage de thèmes (ex : « médecin, médecine, médical » ont été rassemblés sous le label « médecin »). N'apparaissent que les items avec au moins 2 occurrences. Les réponses à 20 occurrences ou plus, ainsi que le terme « orthophonie », sont distingués en rouge. Ensuite, les réponses ayant entre 19 et 10 occurrences sont distinguées en orange, celles ayant entre 9 et 5 occurrence sont en bleu. Celles ayant moins de 5 occurrences sont en noir. Il n'existe pas de lien entre le nombre d'occurrences et la taille des mots ; par exemple, les termes « psychologue » et « pharmacien » ont été cités 2 fois par des garçons, mais « pharmacien » est représenté en plus gros.

En raison du nombre important de filles et donc de leurs réponses, le nuage de mots réalisé pour l'ensemble des répondants n'est pas présenté. La comparaison des projets professionnels des filles et des garçons a permis de distinguer des similitudes et des différences entre les groupes.

Le seul métier intéressant plus de 20 élèves tout sexe confondu est le métier de médecin. Les professions de journaliste et professeur sont également des projets qui se retrouvent parmi ceux cités à plusieurs reprises par les filles et les garçons, parfois en des proportions différentes. Dans le groupe des filles, plusieurs projets ressortent des réponses données : médecin et journaliste surtout (en orange), puis en bleu les projets d'avocate, professeure, institutrice et/ou l'exercice du droit, la psychologie, les sciences (politiques et naturelles), et le commerce. En revanche, dans le groupe des garçons, un seul projet professionnel émerge principalement, celui d'ingénieur (en orange). Ils sont ensuite intéressés par les professions de médecin, professeur, journaliste, militaire et le domaine du sport (en bleu). Seules des filles ont déjà pour projet professionnel de devenir orthophonistes.

Les questions 25 à 26 interrogeaient l'intérêt des répondants pour les quatre professions de santé à comparer. Ces questions ont permis d'identifier des dissociations entre les filles et les garçons.

Les garçons sont globalement non-favorables à l'exercice de la profession de médecin (65%), et la majorité des filles également. Environ un tiers des garçons et la moitié des filles n'ont pas ou peu d'intérêt pour ce métier. Cependant, 46,7% des garçons s'estiment capables ou assez capables d'entreprendre ces études et/ou d'exercer ce métier, contre un tiers des filles.

Les garçons et les filles sont peu intéressés par la profession d'infirmiers : seuls 20% des garçons y sont favorables, et 13,1% des filles. La plupart d'entre eux n'ont pas ou peu d'intérêt pour cette profession (50% des garçons, 63,5% des filles). Les garçons sont proportionnellement un peu plus nombreux (43,3%) que les filles (35,8%) à s'estimer capables ou assez capables d'entreprendre les études ou d'exercer le métier d'infirmier.

Les filles sont un peu moins intéressées par la profession de kinésithérapeute que les garçons : 28,3% des garçons y sont favorables, contre 21,2% des filles. Les filles ont pas ou peu d'intérêt pour cette profession (54,7%), alors que 41,7% des garçons en ont. Un tiers des filles et 43,3% des garçons s'estiment capables ou assez capables d'entreprendre ces études ou d'exercer ce métier.

Les résultats de cette partie montrent que les filles et les garçons de l'échantillon ne présentent pas le même environnement familial, les mêmes critères de sélection d'une formation ou d'une profession, ou les mêmes projets professionnels. Il est donc nécessaire de présenter en détail

leurs avis sur l'orthophonie en tant que projet professionnel. En effet, connaître les participantes et participants potentiellement intéressés par la profession et faire ressortir ce qui rassemble et différencie ces garçons et ces filles pourrait nuancer les observations relevées sur l'échantillon total.

5. L'orthophonie comme projet professionnel

La question 26 interroge l'intérêt des répondants pour le métier d'orthophoniste, ainsi que leur sentiment d'efficacité personnelle par rapport aux études et à l'exercice de la profession. Les résultats sont présentés dans l'Annexe II.II.

Ainsi, la majorité des filles et des garçons ne souhaitent pas faire de l'orthophonie un projet professionnel. Les filles sont presque deux fois plus nombreuses à ne présenter aucun intérêt pour le métier et à ne pas s'estimer capables de réussir les études ou d'exercer cette profession.

Sur les 197 répondants, seuls 28 (14,2%) sont favorables à l'affirmation « cela m'intéresserait de faire ce métier », dont 7 garçons. Aucun garçon n'est « d'accord » avec cette affirmation, ils sont tout au plus « assez d'accord ». A l'exception d'une fille scolarisée à Polaris Formation, les répondants suivent un cursus général.

Nous allons donc examiner ce qui différencie et rassemble les garçons et les filles intéressés par la profession d'orthophoniste.

5.1. Différences entre les filles et les garçons

Nous pouvons identifier plusieurs différences entre les filles et les garçons du groupe intéressé.

Concernant le contexte familial des répondants, nous pouvons voir que les parents des garçons sont surtout des employés (7 parents) ou des cadres (5 parents). Les parents des filles exercent principalement des professions intermédiaires (15 parents), les autres ont des catégories socio-professionnelles très diverses. Leurs choix académiques sont également différents : les garçons sont partagés entre les combinaisons scientifiques (3) et mixtes (4), alors que la plupart des filles ont une tripléte mixte (16).

La formation idéale du groupe divise également les filles et les garçons. Les filles favorisent l'autonomie, tandis que les garçons s'accordent sur des études longues ; chacun est partagé sur le critère favorisé par l'autre groupe. Les filles sont partagées sur la proximité du lieu d'étude avec leur domicile familial, alors que ce critère n'a pas d'incidence pour les garçons.

La profession idéale des filles inclue une flexibilité des horaires de travail, de l'autonomie professionnelle et un endroit sûr pour exercer. Le prestige ou l'appréciabilité de la profession n'a pas d'importance pour elles. Or, tous ces critères divisent justement les garçons du groupe, qui ne parviennent pas à s'accorder sur le sujet. Les domaines professionnels qui intéressent le groupe sont très divers autant chez les filles que les garçons. Nous pouvons cependant remarquer que les filles sont davantage attirées par les métiers de l'enseignement (+5 filles) et de la santé et du social (+7 filles) que les garçons. Il n'y a également que des filles (7) qui aimeraient travailler avec une population jeune.

La représentation de la profession d'orthophoniste est un autre point de divergence entre les filles et les garçons intéressés par le métier. Alors que les garçons sont divisés sur la proportion d'hommes dans la profession, 16 filles pensent qu'ils représentent moins de 50%

des professionnels. Parmi elles, 10 se représentent que 25 à 50% des orthophonistes sont des hommes. Les classements de l'orthophonie par critères et selon les professions de médecin, infirmier, et kinésithérapeute, réalisés par le groupe d'élèves se trouvent ci-dessous.

Tableau 5. Classement de la profession d'orthophonie sur critère selon le sexe des répondants intéressés par la profession (en nombre).

Critères	Salaire		Intensité		Prestige		Diversité		Appréciabilité		Equilibre	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
1 ^{er}	2	2	2	0	2	1	9	1	2	0	15	3
2 ^e	4	3	2	2	4	5	2	0	7	1	4	2
3 ^e	12	2	3	1	12	0	3	3	4	2	2	2
4 ^e	3	0	14	4	3	1	7	3	8	4	0	0

Nous pouvons voir que les garçons du groupe attribuent un meilleur classement à l'orthophonie pour le salaire et le prestige social (2^e). Les filles du groupe classent mieux l'orthophonie pour les critères de diversité (1^{er}) et d'appréciabilité (2^e), bien qu'une partie d'entre elles rejoigne également la majorité sur ces critères.

Enfin, presque tous les garçons estiment qu'ils seraient peu, voir incapable de réussir les études d'orthophoniste et/ou d'exercer ce métier. Bien que cet avis soit partagé par la moitié des filles du groupe (10), cela a de quoi surprendre pour un groupe pourtant intéressé par la profession dans la question précédente. Or, 9 filles et 2 garçons du groupes changent finalement d'avis et déclarent ne pas être véritablement intéressés par la profession, ce qui soulève des interrogations.

Les filles et les garçons du groupes ont à la fois une profession idéale, une représentation de l'orthophonie, et une estime différente de leur capacité à réaliser ce projet professionnel. Cependant, ils présentent également des similitudes qui pourraient expliquer leur intérêt commun pour la profession d'orthophoniste.

5.2. Similarités entre les filles et les garçons

Comme pour les différences au sein du groupe, les similitudes entre ces lycéens portent autant sur leur contexte social que sur leur projet professionnel ou leur représentation de l'orthophonie.

Ces répondants ont d'abord un contexte familial similaire concernant leur fratrie : la plupart ont au moins un frère ou une sœur, et ce(s) membre(s) de la fratrie n'a ou n'ont pas effectué de longues études, c'est-à-dire supérieure à 5 ans. Concernant leur milieu scolaire, le groupe intéressé est scolarisé principalement à Saint-Jean (6 garçons, 15 filles), c'est-à-dire un lycée privé général fréquenté par une population plutôt favorisée. Ces éléments sont en accord avec les caractéristiques des étudiants en CFUO.

De plus, ils s'accordent sur certains points important de leur formation idéale : elle doit les intéresser, et la proportion d'hommes ou de femmes dans la formation n'a pas d'importance. Ils sont également partagés par les mêmes critères, à savoir le coût de la formation, sa sélectivité, et l'importance prise par la pratique durant la formation.

La plupart des garçons (6) et des filles (15) ont déjà un projet professionnel en tête. Leur profession idéale doit présenter un haut salaire, permettre une prise de responsabilités, être utile, passionnante et diversifiée, leur assurer un emploi et des perspectives de carrière, et un exercice où ils seront compétents. Le travail d'équipe est un critère qui divise les filles entre elles et les garçons pareillement. En revanche, la majorité de ces répondants sont intéressés par un travail auprès d'une population mixte.

Concernant la représentation de l'orthophonie, tous connaissent au moins le métier de nom et la grande majorité peuvent en imaginer la journée. Comme l'échantillon total, ils s'accordent pour attribuer une population jeune (des bébés aux adolescents) à l'orthophonie comme patientèle principale.

Les garçons et les filles intéressés par la profession d'orthophonistes présentent à la fois des similarités et des différences tant concernant leur milieu socio-éducatif (parents, fratrie, établissement scolaire) que leur projet professionnel (domaine, population, critères). Leur représentation de l'orthophonie est globalement différente selon le sexe du répondant, le seul point sur lequel les filles et les garçons s'accordent étant la patientèle privilégiée lors de l'exercice orthophonique. Ces profils à la fois proches et distincts invitent donc une analyse sous un angle théorique différent de la sociologie du genre pour être davantage uniformisés.

Discussion

1. Retour sur les hypothèses

Ma première hypothèse générale soutient que la représentation de la profession d'orthophoniste diffère selon le sexe de l'élève. Or, d'après les résultats du questionnaire, cette représentation est la même pour la plupart des filles et des garçons. Les classements de l'orthophonie par rapport aux autres professions de santé proposées et selon les différents critères sont les mêmes. De plus, les lycéens s'accordent sur la patientèle principale d'un orthophoniste et la proportion d'hommes dans la profession. Ainsi, cette hypothèse ne peut pas être validée car nous n'avons pas objectivé de différences de représentation entre les répondantes et les répondants.

Plusieurs hypothèses secondaires (Hs) étaient associées à l'hypothèse générale 1.

L'hypothèse secondaire 1 soutient que les critères de choix d'une formation sont différents selon le sexe de l'élève. Bien que les répondants s'accordent sur la plupart des critères proposés, il existe effectivement des différences selon le sexe de l'élève sur l'importance de certains critères comme la proximité du domicile avec leur lieu de formation ou la longueur des études. Ainsi, cette hypothèse secondaire est validée.

L'hypothèse secondaire 2 soutient que les critères de choix d'une profession sont différents selon le sexe de l'élève. Les résultats du questionnaire montrent effectivement que les filles priorisent davantage certains critères comme la flexibilité des horaires de travail alors que les garçons montrent plus d'intérêt pour les perspectives de carrière. Ainsi, cette hypothèse secondaire est validée.

L'hypothèse secondaire 3 soutient que les domaines professionnels d'intérêt sont différents selon le sexe de l'élève. Les répondantes montrent effectivement plus d'intérêt pour les domaines comme l'art, le design et la mode, et la justice et le droit que les garçons. Ceux-ci investissent davantage les domaines de la défense et de la sécurité ou la recherche et le développement. Ainsi, cette hypothèse secondaire est validée.

L'hypothèse secondaire 4 soutient que le projet professionnel des élèves est différent selon leur sexe. Bien que les répondants puissent avoir des projets professionnels en commun, comme ceux de médecin et journaliste, des projets différents se distinguent selon le sexe. Les filles favorisent davantage le droit (avocat) et le commerce, alors que la plupart des garçons ont pour projet de devenir ingénieurs, ce qui n'apparaît pas dans les projets des filles. Ainsi, cette hypothèse secondaire est validée.

L'hypothèse secondaire 5 soutient que les filles ont une représentation plus favorable de la profession d'orthophoniste que les garçons. En nous référant aux résultats, nous pouvons voir que même si davantage de filles placent l'orthophonie 1^{ère} concernant la diversité d'exercice (+10,8%), davantage de garçons ont une représentation plus positive de l'orthophonie sur certains aspects. Par exemple, concernant le salaire, 41,7% des garçons attribuent la 1^{ère} ou 2^e place à l'orthophonie contre 31,4% des filles ; de même, pour l'intensité ressentie du travail, 40% des garçons accordent la 2^e ou la 3^e place au métier contre 30% des filles. Ainsi, cette hypothèse secondaire n'est pas validée.

L'hypothèse secondaire 6 soutient que les garçons présentent moins d'intérêt pour l'exercice du métier d'orthophoniste que les filles, ce qui est effectivement le cas d'après les résultats. Seuls 7 garçons se montrent intéressés par les études ou l'exercice professionnel, alors que

c'est le cas de 21 filles. Cet intérêt est même moins important que leurs camarades féminines car aucun d'entre eux n'est absolument "d'accord" avec l'affirmation « Cela m'intéresserait de faire ces études/ce métier », contrairement aux filles. Ainsi, cette hypothèse secondaire est validée.

L'hypothèse secondaire 7 soutient que les garçons présentent davantage d'intérêt pour un exercice médical que paramédical. D'après les résultats du questionnaire, nous pouvons voir que les garçons de l'échantillon autant intéressés par la médecine (28,4%) que par la kinésithérapie (28,5%). L'intérêt des répondants ne semblent donc pas dépendre du type d'exercice de santé, mais plutôt des spécificités du métier. Ainsi, cette hypothèse secondaire n'est pas validée.

L'hypothèse secondaire 8 soutient que les filles présentent davantage d'intérêt pour un exercice paramédical que médical. Nous pouvons voir que les filles sont autant intéressées par la médecine (23,4%) que par la profession de kinésithérapeute (21,2%), les autres professions paramédicales les intéressant moins. Comme pour les garçons, l'intérêt des répondantes pour les profession de santé ne semble pas dépendre du type d'exercice, mais plutôt des spécificités du métier. Ainsi, cette hypothèse secondaire n'est pas validée.

L'hypothèse secondaire 9 soutient que les garçons s'estiment davantage capables de réussir dans les études ou les métiers de la santé que les filles. Nous pouvons voir que pour les quatre professions proposées, seul un tiers des filles s'estiment capables de réussir dans les études ou l'exercice professionnel. En revanche, entre 40 et 45% des garçons estiment qu'ils y parviendraient. Ainsi, cette hypothèse secondaire est validée.

Ma deuxième hypothèse générale soutient que la représentation de la profession d'orthophoniste est différente entre les élèves de la voie générale et les élèves des voies technologiques ou professionnelles. Cependant, en raison d'un recrutement insuffisant des élèves des voies technologique et professionnelle, il n'a pas été possible de comparer les lycéens selon leur voie scolaire. Ainsi, nous ne pouvons pas vérifier la validité de cette hypothèse.

Enfin, ma troisième hypothèse générale avance que les filles sont plus nombreuses que les garçons à estimer connaître le métier d'orthophoniste. Or, une proportion équivalente de filles (18,1%) et de garçons (13,3%) ne peuvent pas s'imaginer la journée d'un orthophoniste. Ainsi, cette hypothèse ne peut pas être validée.

2. Biais et limites de la recherche

A l'issue de ce travail de recherche, nous pouvons identifier plusieurs biais de sélection, des facteurs de confusion et des limites portant notamment sur l'application de la méthode de recherche et le recrutement de l'échantillon.

2.1. Biais de recrutement

Parmi les biais de sélection figure le biais de recrutement. Nous pouvons affirmer que plusieurs biais de ce type interviennent dans le présent travail de recherche.

Tout d'abord, l'objectif principal de ce mémoire était de comparer les réponses du groupe « filles » et du groupe « garçons », or les filles sont deux fois plus nombreuses (137) que les garçons (60). Bien que j'ai choisi de comparer les proportions et non le nombre de réponses dans chaque groupe pour réduire ce biais, la grande différence de participants entre les groupes demande une interprétation nuancée des résultats. En effet, les réponses de chaque

garçon prennent une plus grande importance que celles de chaque fille par effet de proportionnalité. De plus, l'absence de traitement statistique renforce ce biais.

Pour éviter cet effet, j'aurais pu faire le choix de sélectionner de façon randomisé un même nombre de filles que de garçons une fois le recrutement terminé. Ainsi, les réponses de chaque fille aurait une valeur similaire à celles de chaque garçon. J'ai choisi d'analyser les réponses sans effectuer de sélection randomisée pour ne pas limiter mes résultats ou les réponses qualitatives intéressantes. Cependant, rétrospectivement, je pense que ce choix aurait pu rendre mon analyse plus pertinente. J'aurais également pu réaliser des intervalles de confiance sur les valeurs préalablement jugées comme différentes (par exemple, pour un écart de 10% ou plus entre les réponses des filles et des garçons).

D'autre part, la majorité des participants sont scolarisés dans l'établissement privé Saint-Jean à Limoges. Or, ces élèves appartiennent plutôt à une population socialement privilégiée, comme le montre l'indice de position sociale du lycée, qui est le plus élevé de l'académie de Limoges. Bien que cette caractéristique sociale rapproche davantage les lycéens de Saint-Jean du profil social des élèves en orthophonie, cela apporte également un biais sur les attentes, les ambitions et les représentation professionnelles de ces élèves.

2.2. Biais de volontariat

Un biais de volontariat a également pu influencer les résultats obtenus à l'aide du questionnaire. En effet, les différents organismes et personnes contactés étaient invités à présenter et diffuser l'outil de recueil sans imposer sa complétion aux lycéens. Les participants ont donc répondu à cette étude parce qu'elle les intéressait dans une certaine mesure.

Bien que de nombreux projets professionnels des lycéens ne concernent pas les métiers de la santé, un tiers des filles et des garçons interrogés sont effectivement intéressés par le domaine de la santé et des soins. Une partie d'entre eux ont ainsi répondu à ce questionnaire par intérêt pour le domaine professionnel interrogé dans cette étude. D'autre part, lors du contact des établissements et autres partenaires, ainsi que sur le prospectus présentant l'outil de recueil, un autre but de l'étude était mis en avant. Le questionnaire interrogeait en effet les critères de choix d'une formation et d'une profession, cet aspect avait donc été mis en avant comme pouvant aider la réflexion d'orientation des élèves. Les participants ont pu participer à ce projet pour cette raison.

Cependant, puisque j'ignore dans quel contexte et de quelle façon le questionnaire a été présenté aux répondants, ces explications de participation restent purement hypothétiques.

Les biais ne sont pas les seuls éléments méthodologiques qui requièrent une analyse nuancée des résultats obtenus. Effectivement, des facteurs de confusion ont également pu être objectivés suite au traitement des données recueillies.

2.3. Facteurs de confusion

Parmi les variables qui n'ont pas été identifiées en amont de la recherche nous pouvons retenir :

- la notion d'ambition scolaire,
- l'accès à la formation en kinésithérapie, qui se fait principalement par une première année de médecine,
- les erreurs de forme dans le questionnaire.

L'ambition scolaire concerne la motivation à accomplir un parcours scolaire jugé difficile par ses pairs ou des figures d'autorités. Elle pourrait expliquer les critères de choix d'une formation ainsi que les projets professionnels différenciés entre filles et garçons. Les différences objectivées entre les filles et les garçons sur ces thèmes ne seraient alors pas uniquement dû au sexe des répondants.

Nous avons également pu remarquer une proximité des résultats concernant la kinésithérapie et la médecine autant chez les filles que chez les garçons. Or, la modalité d'accès la plus courante pour intégrer la formation de kinésithérapeute est de réussir de la première année commune aux études de santé. On pourrait donc supposer que certains élèves ont pu manifester de l'intérêt pour les études de médecine, qui n'étaient pas séparées de l'exercice du métier dans la question, parce qu'ils ont pour projet d'emprunter cette voie pour entrer par la suite en kinésithérapie.

Concernant les erreurs de formes dans le questionnaire, nous les classons dans les facteurs de confusion plutôt que dans les limites car au lieu que d'empêcher la saisie de données, elles ont pu modifier notre analyse.

La première erreur porte sur l'utilisation du terme « plutôt d'accord » dans l'échelle de Lickert de la question 9 (critères de formation) plutôt que du « assez d'accord » utilisé dans le reste du questionnaire. Le terme pouvait alors être confondu avec son inverse « plutôt pas d'accord » et donc perturber la lecture et le remplissage des questions utilisant une échelle. Cela a pu résulter en des erreurs de sélection de la réponse ou un temps de réponse allongé chez certains répondants. Il n'est cependant pas possible de déterminer si cette confusion a eu lieu ou non pour l'échantillon.

La deuxième erreur porte toujours sur l'interprétation d'éléments de la question 9 : les critères « Demande de l'autonomie » et « Beaucoup de pratique ». Ces critères n'étant pas détaillés, ils peuvent être sujets aux interprétations car plutôt généraux. Lorsqu'il est question d'une formation, l'autonomie pourrait autant porter sur le travail personnel (qui était l'interprétation voulue) que l'autonomie de déplacement (avoir un véhicule ou savoir se déplacer par soi-même), ou même une autonomie financière (travail étudiant, bourse d'état). De même, le critère de la pratique dans une formation peut autant porter sur les travaux pratiques réalisés au cours d'une formation, que sur la fréquence et la durée de stage, ou une modalité de formation en apprentissage. Ainsi, les réponses à ces questions sont difficiles d'interprétation, puisque les répondants n'étaient pas invités à commenter leur réponse à ce sujet.

La troisième erreur porte sur la formulation négative de deux affirmations dans les questions 23 à 25. Cette tournure de phrase a été choisie afin de mettre en lumière un éventuel sentiment d'efficacité personnel sur l'affirmation « je ne me sens pas capable de réussir ces études/ce métier ». Le sentiment d'efficacité personnelle est souvent plus présent chez les filles que chez les garçons, et les filles ont effectivement été davantage d'accord avec cette affirmation que les garçons. Concernant l'affirmation « Je n'ai pas d'intérêt pour cette profession », elle se voulait le pendant inverse de l'affirmation « Cela m'intéresserait de faire ces études/ce métier ». Or, ces tournures négatives ont pu compliquer la réponse aux questions. La flexibilité mentale demandée à la fin d'un questionnaire de cette longueur pourrait avoir entraîné de la fatigue, du désintérêt ou de la confusion chez les répondants. Des tournures de phrases positives auraient donc finalement été préférables.

Outre les biais et facteurs de confusion relevés, ce travail de recherche présente également des limites dues à l'élaboration de l'outil de recueil ou au recrutement de l'échantillon.

2.4. Limites dues à l'élaboration de l'outil de recueil

L'élaboration de l'outil de recueil a imposé plusieurs limites qui n'avaient pas été identifiées en amont de ce travail de recherche.

Lors de la création du questionnaire sur le logiciel de diffusion Sphinx, l'option « réponse obligatoire » a été systématiquement cochée. Cependant, certains répondants ont pu

contourner cette obligation de réponse lorsqu'un espace de développement été proposé. Des réponses qualitatives ont donc été perdues, seule la sélection d'une réponse (et non sa complétion) étant obligatoire.

A la question 6 interrogeant l'existence d'un frère et/ou d'une sœur, une répondante a répondu « 15 » à l'option « oui (combien) » qui attendait le nombre de frère et sœur. Ce chiffre étant élevé, nous nous sommes interrogé sur la confusion entre une demande de l'âge du frère ou de la sœur ou la présence d'une fratrie très nombreuse. Ne pouvant le déterminer, j'ai choisi de ne pas interpréter cette réponse, ce qui a donc limité la qualité de mon interprétation.

A la question 11, portant sur les domaines professionnels d'intérêt, plusieurs élèves ont ajouté les domaines « sport » et « politique » dans la réponse « autre ». Ces domaines professionnels, qui ont été omis lors de l'élaboration de la question, auraient pu intéresser d'autres répondants s'ils avaient été proposés. Cela constitue donc une limite dans les réponses à cette question.

La question 12 interrogeait la population avec laquelle les élèves aimeraient ou pourraient travailler. Cependant, aucune question n'a été posée le critère rédhibitoire d'un exercice auprès d'une population en particulier. Nous ne disposons pas de cette donnée, qui aurait pourtant pu révéler des éléments explicatifs sur l'orientation professionnelles des répondants.

Dans la partie 3, les classements de l'orthophonie par rapport à d'autres professions a entraîné une limite que je n'avais pas anticipé lors de l'élaboration non seulement du questionnaire mais également de ma méthodologie. En effet, bien que ces classements apportent des informations sur la représentation du métier, ils sont dépendants des professions de comparaison. Ainsi, les seules questions interrogeant de manière indépendante la représentation de l'orthophonie sont celles portant sur la patientèle principale et la proportion d'hommes dans le métier. Or, un positionnement de la profession sur une échelle de Lickert pour chaque critère aurait permis d'extraire des résultats plus objectifs que ceux présentés. La comparaison avec d'autres professions aurait servi uniquement à distinguer deux métiers pour lesquels les réponses seraient identiques. La représentation obtenue est donc incomplète.

2.5. Limites dues au recrutement

Le recrutement réduit des élèves des filières professionnelle et technologique a imposé l'abandon de ma deuxième hypothèse générale. L'interprétation des résultats de ces étudiantes n'a en effet pas pu tenir compte de leur spécificité, puisqu'il n'existait pas de contrepartie masculine avec lesquelles comparer les répondantes. Cela limite donc les résultats de ce mémoire.

Les biais et limites détaillés ici permettent de nuancer les conclusions sur nos hypothèses. En effet, l'échantillon n'étant pas représentatif de la population-cible (élèves en classe de Première en Haute-Vienne), il était nécessaire de confronter les résultats à ces biais et limites. L'analyse des résultats devra donc prendre en compte ces aspects pour aller au-delà des résultats obtenus.

3. Analyse des résultats

3.1. Mise en lien des résultats

Les résultats de cette expérimentation ont montré qu'il n'existe pas de différence dans la représentation du métier entre les filles et les garçons de l'échantillon.

Des quatre professions de santé présentées dans le questionnaire, l'orthophonie est considérée comme celle bénéficiant du meilleur équilibre entre le temps de travail et la vie personnelle. Elle serait également l'une des moins prestigieuses et des moins bien rémunérées. Elle est finalement considérée comme la profession la moins appréciée, avec la plus faible intensité de travail, et la moins grande diversité d'exercice. Sa clientèle serait principalement composée d'enfants et d'adolescents entre 3 et 18 ans, et 25% à 50% des professionnels seraient des hommes.

En comparant cette représentation aux critères de choix d'une profession importants pour les lycéens, nous pouvons trouver plusieurs explications au faible intérêt de l'échantillon pour l'orthophonie.

Les critères les plus importants pour les répondants sont en effet le salaire, les sentiment d'utilité et de compétence, l'intérêt pour la profession et l'assurance d'un emploi. D'autres critères d'une importance plus réduite sont le travail d'équipe, la sûreté du lieu d'exercice, la flexibilité des horaires, la prise de responsabilités, et les perspectives professionnelles. Les garçons prévoient de travailler avec des adolescents, des adultes, des personnes âgées. Les filles peuvent envisager de travailler auprès d'une population de tout âge, mais elles préféreraient travailler avec des adultes, des enfants et des adolescents. Un tiers des répondants sont intéressés par les métiers de la santé et des services.

Ainsi, les critères importants pour les répondants comme le salaire ou la diversité d'exercice ne semblent pas attractifs dans la représentation de l'orthophonie. De plus, la profession correspondrait davantage aux attentes des filles qu'à celles des garçons, tant concernant la clientèle que la composition du corps professionnels auquel se référer.

Or, l'orthophonie possède de nombreuses qualités recherchées par les participants, comme l'assurance d'un emploi et son utilité. La flexibilité des horaires, le travail en équipe, la sûreté du lieu d'exercice, la prise de responsabilités et les perspectives professionnelles, le type de la clientèle et la diversité d'exercice sont également des critères qui peuvent être modulés selon le choix du mode d'exercice (libéral, salariat ou mixte).

Cependant, la proportion d'hommes dans la profession est bien inférieure à celle estimée par les élèves, ce qui peut autant être un avantage qu'un inconvénient aux yeux des garçons. En effet, nous avons pu voir que les hommes montrent davantage de résistance que les femmes à investir les professions féminisées, car ils perçoivent la dévalorisation potentielle de cette activité. A l'inverse, certains des étudiants ayant intégré les centre de formation en orthophonie (CFUO) ont anticipé l'appui sur leur rareté pour obtenir des perspectives professionnelles plus intéressantes dans leur future carrière. Et nous savons que les perspectives professionnelles sont un critère plus important pour les garçons de l'échantillon que pour les filles.

De la même façon, l'intensité estimée de l'exercice professionnel par les lycéens et lycéennes est loin de l'intensité ressentie par les orthophonistes professionnels. En 2017, 19% des orthophonistes interrogés par l'association professionnelle Orthos, Réflexion, Action (ORA) ont témoigné d'avoir déjà souffert d'un épuisement professionnel avéré (*Burn-out*, 2018). De plus, 31,6% des professionnels s'estimaient proches de cet état pathologique. On ne peut

donc pas considérer que l'intensité de ce travail soit faible. Cela peut cependant être dû au classement des professions les unes par rapport aux autres, sachant qu'aucune profession de soin ne peut être considérée comme ayant une intensité de travail faible.

D'autre part, nous savons que 86,7% des répondants et 81,9% des répondantes estiment connaître l'orthophonie. Il est également difficile de connaître dans son entièreté une profession, même en l'ayant investie comme projet professionnel. Ainsi, que la représentation recueillie auprès des lycéens soit réduite à une forme de stéréotype était attendu. En revanche, le fait surprenant est que les filles interrogées partagent cette représentation avec les garçons.

Un autre point qu'il semble important de souligner dans cette discussion est l'intégration par les participants des normes de genre. Elles se révèlent particulièrement dans les choix académiques des élèves, mais également dans leurs attentes professionnelles.

Concernant les choix académiques, nous avons pu voir que les choix de spécialités étaient particulièrement genrés. En atteste cette tripléte HGGSP-LLCE-SES choisie uniquement par des filles : il s'agit de matières littéraires pour les deux premières, tandis que les SES peuvent signifier un intérêt pour le social, l'humain. Or, ce sont toutes des matières qui renvoient au genre féminin, un genre qui ne s'intéresse pas aux sciences, qui est plutôt tourné vers la transmission du savoir (la maîtresse d'école) et le soin à la personne (manifestation de l'instinct maternel).

D'un autre côté, l'abandon d'une spécialité « gomme » quelques différences entre les filles et les garçons, car les spécialités abandonnées sont surtout celles qui les distinguent, comme l'art, l'HLP ou les SES pour les filles et les matières scientifiques pour les garçons. Cet abandon a un enjeu stratégique, qui est même revendiqué par quelques répondants. Des garçons ont ainsi pu dire qu'ils abandonnaient la spécialité mathématiques sans difficultés puisqu'ils comptaient prendre l'option mathématique pour le reste de leur cursus. Une plus grande uniformité dans les profils académiques montre également une adhésion des jeunes aux stratégies familiales ; et comme on le sait, les filles se conforment davantage que les garçons aux attentes de leur famille, indépendamment de leurs intérêts propres (Collet & Vouillot, 2019; Morlaix & Giret, 2018).

Cette auto-censure des filles de l'échantillon par rapport aux garçons se traduit par bien d'autres réponses, et révèle un sentiment d'efficacité personnelle déjà bien ancré chez les participants et participantes. Ainsi, nous avons pu voir qu'alors que la majorité des garçons ont choisi des spécialités pour lesquelles ils se considèrent compétents, ce n'est pas le cas d'environ 60% des filles. Elles sont également un tiers seulement à s'estimer capables de réussir des études de santé, quelles qu'elles soient. Cette moindre appréciation de leurs compétences peut être mise en lien avec les projets professionnels plus divers des filles : elles se ménagent des portes de sorties, se préparent à l'éventualité d'un échec, réfléchissent déjà à des compromis dans la vision de leur future profession. Cela se révèle autant dans la modulation entre les populations de travail souhaitées et tolérées que dans la diversité des domaines professionnels d'intérêt ou tout simplement la tendance à sélectionner des réponses plus nuancées sur les échelles de Lickert.

A l'inverse, il semblerait que les garçons aient intégré qu'ils avaient un avantage sur leurs camarades féminines. Leurs réponses sont plus affirmatives, ils font peu de compromis sur leur future population de travail, et affirment plus volontiers la recherche d'un bon salaire et de perspectives professionnelles. Ils n'ont pas l'air inquiet de cette « autonomie » relevée comme plus importante chez les filles ; mais n'est-ce pas parce qu'elle leur sera accordée plus

facilement même sans qu'ils la recherchent ? Leurs choix d'orientation scolaire sont également stratégiques : ils sont tournés vers les matières valorisées dans de nombreux domaines, et en particulier celui de l'ingénierie, qui est le projet professionnel principal du groupe « Garçons ». Les réponses semblent ainsi converger presque naturellement vers cet objectif, auquel les filles de l'échantillon ne prétendent même pas.

Durant l'élaboration du questionnaire, nous avons également cherché si l'environnement familial était corrélé à l'environnement scolaire. En effet, nous avons pu voir que les jeunes issus de la milieu favorisés ou dans la moyenne haute possèdent davantage des savoirs-être attendus à l'école que leurs camarades des milieux moins favorisés (Collet & Vouillot, 2019; Dubet, 2010; Morlaix & Giret, 2018). Cet effet est encore doublé par le choix du lycée par la famille, un étape de l'orientation particulièrement investie par les parents appartenant à un milieu favorisé (Blanchard & Cayouette-Remblière, 2011). Et nous avons effectivement relevé que les catégories socio-professionnelles des parents des élèves étaient différentes selon l'établissement. Ainsi, il existe bien une cohérence entre l'IPS des établissements et la catégorie-socioprofessionnelle des parents.

Bien que de premiers éléments ait pu être interprétés avec le croisement des résultats, la littérature scientifique peut apporter d'autres réponses qui n'ont pas été anticipées au début de ce travail.

3.2. Apports de la littérature

Nous avons pu voir que les résultats montrent une orientation professionnelle des participants déjà différenciée selon leur sexe, qui peut être expliquée par plusieurs concepts évoqués dans l'état de l'art, comme les socialisations primaire et secondaires, l'opposition ou la similitude des valeurs scolaires et familiales, l'existence d'interférences familiales selon le milieu socio-culturel, l'indécision de carrière, le sentiment d'efficacité personnelle et la menace du stéréotype.

Cependant, d'autres notions théoriques ont également pu influencer les réponses des participants.

Une étude de l'Institut d'études opinion et marketing en France et à l'international (IFOP) montre que l'ambition scolaire est un phénomène de moins en moins genré. C'est en effet une qualité de plus en plus encouragée chez les jeunes, quel que soit le sexe. En revanche, elle est toujours corrélée aux résultats scolaires (IFOP, 2022). On pourrait donc s'attendre à ce que les filles, qui réussissent mieux que les garçons jusqu'aux études supérieures, fassent preuve de plus d'ambition que leurs camarades masculins. Or, nous avons vu que les garçons sont davantage encouragés par les modèles de genre à faire preuve d'ambition, de compétitivité.

Ainsi, la tendance des garçons de l'échantillon à des réponses plus affirmées, l'indifférence pour certains critères de formations comme l'éloignement du lieu d'étude avec le domicile familial, et des projets professionnels moins nombreux et plus similaires que les filles, peuvent s'expliquer par un profil scolaire et social différent. Avec l'entrée au lycée, les garçons issus des milieux populaires et moins favorisés se dirigent massivement vers les voies professionnelles et technologiques. En revanche les filles, quel que soit leur milieu socio-culturel, se dirigent davantage vers la voie générale. Les garçons qui entrent au lycée général sont donc souvent issus d'un milieu social aisé ou dans la moyenne supérieure et semblent faire preuve de plus d'ambition scolaire que les filles. Cependant, la comparaison ne serait

pas juste, puisque les profils et motivations des filles sont plus divers (Dubet, 2010; Morlaix & Giret, 2018; Stevanovic, 2008). Ainsi, plutôt qu'une différence genrée, l'ambition reflète surtout une plus grande mixité sociale chez filles que chez les garçons scolarisés en lycée général.

Parmi les critères de choix d'une formation, nous avons pu voir que la répartition des hommes et des femmes au sein de la formation ne semblait pas être un critère important pour les groupes. Cependant, nous pouvons remarquer qu'aucune fille n'est absolument d'accord pour intégrer une formation comportant une majorité d'hommes. Nous avons pu voir dans la littérature que les femmes investissant des milieux professionnels masculinisés ou des postes élevés dans la hiérarchie sont plus susceptibles d'être victimes de harcèlement ou voir leur compétences remise en question (Grebout, 2007; Kraus, 2018). Or, comme nous l'avons vu plus tôt, les filles intègrent encore plus que les garçons les normes de genre et sont plus susceptibles de s'auto-censurer dans leurs choix professionnels.

A l'inverse, les garçons de l'échantillon ne semblent pas dérangés par cet aspect, certains seraient même d'accord pour se trouver en minorité dans leur formation. Nous aurions pu penser qu'ils seraient inquiétés par la menace des stéréotypes de genre, qui portent atteinte à leur projection sociale. De plus, nous avons pu voir que les garçons n'ont que peu de modèles auxquels s'identifier parmi les orthophonistes professionnels. Ainsi, même s'ils ne présentent pas, à première vue, de réticences à intégrer une formation féminisée, ils pourraient la délaissier faute de projection en tant que professionnel et pour se conformer à des ambitions professionnelles davantage encouragées par leur environnement culturel et social.

4. Perspectives

De ce travail découle plusieurs perspectives que j'évoquerais succinctement, avant développer celle qui me semble la plus intéressante à explorer dans un autre travail de recherche.

4.1. Diverses perspectives proposées

L'orientation des lycéens vers la profession d'orthophoniste peut être explorée à travers plusieurs autres sujets.

Un premier sujet pourrait porter sur les moyens utilisés par les lycéens d'aujourd'hui pour s'informer sur les domaines professionnels et les professions associées. En effet, la plupart des sites d'orientation proposent par exemple des tests ou des descriptions de métiers simplifiés ou porteurs de stéréotypes qui peuvent être délétères à l'élaboration d'un projet professionnel. Par exemple, le site Onisep indique dans les centres d'intérêt de la fiche « orthophoniste » le critère « Je veux m'occuper d'enfants ». Or, la diversité de la pratique orthophonique réside notamment dans la diversité de sa patientèle ; il est possible d'exercer confortablement auprès d'une patientèle composée uniquement d'adultes. Les répercussions de ces éléments mis en avant auprès de jeunes qui construisent leurs représentations professionnelles conjointement à leur projet professionnel devraient donc être étudiées avec attention.

Un autre sujet pourrait s'intéresser aux raisons pour lesquelles un conseiller d'orientation conseillerait le métier d'orthophoniste à une adolescente ou un adolescent. Ces professionnels sont probablement sensibilisés aux problématiques de genre dans leur exercice. Ainsi, interroger le raisonnement de ces professionnels lorsque l'orthophonie est proposée comme projet d'orientation, soit par l'élève, soit par le conseiller, pourrait amener de nouveaux éléments sur la question concernant les lycéens et les étudiants en orthophonie.

Un dernier sujet sur ce thème pourrait être d'interroger les représentations du métier d'orthophoniste chez les élèves des voies technologiques et professionnelles, qui n'ont pas été recrutés en nombre suffisant dans ce travail de mémoire. Une méthodologie similaire pourrait être utilisée, ainsi que la diffusion de même questionnaire, en prenant en compte les biais et limites relevés. Une comparaison entre les résultats de ce mémoire et ceux du nouveau sujet exploré pourrait mettre en exergue des facteurs qui n'ont pas pu être développés dans le présent travail.

La représentation de l'orthophonie peut également être davantage explorée dans la continuité de ce sujet.

Une recherche de la représentation du métier chez les lycéens sans le comparer à d'autres professions pourrait en dresser un portrait plus précis que ne l'a permis ce mémoire. Les critères de comparaison pourront être repris, en proposant cette fois une échelle de Lickert plutôt qu'un classement. D'autres professions pourront éventuellement être interrogées également pour réduire le biais de désirabilité, mais ne devraient être comparées à l'orthophonie que dans un second temps.

La représentation de la profession chez les parents d'élèves pourrait également être recherchée. Nous savons en effet que selon le milieu social des lycéens, l'entourage familial s'investit différemment dans l'orientation scolaire et professionnelle. La confrontation des attentes des parents quant au futur métier de leur enfant avec ce qu'ils savent ou se représentent de la profession d'orthophoniste pourrait développer davantage cet aspect du profil social des candidats à cette formation.

Une recherche concernant l'image de la profession partagée proactivement par les organismes de la profession pourrait également détailler la représentation du métier et ses origines. Des actions de préventions et d'information sont déjà réalisées par les syndicats en orthophonie, les plateformes en ligne comme AlloOrtho, les centres de formations universitaire lors des portes ouvertes et des journées de découvertes, ou les associations étudiantes. L'étude de cette ou ces image(s) pourrait donner de nouveaux éléments de discussion autour de la nécessité ou non de changer l'image professionnelle de l'orthophonie.

L'établissement d'une ou plusieurs représentation(s) promulguée(s) par les professionnels pourrait permettre de réfléchir sur les éléments du métier à présenter différemment ou davantage, aux acteurs qui seraient les plus efficaces pour mettre en valeur ces éléments, dans quel cadre et auprès de quelle population. Une action de prévention ou d'information pourrait ensuite être menée, puis évaluée afin de juger son efficacité dans la modification des connaissances et des représentations du métier auprès du public choisi.

4.2. Recherche sur les profils sociaux des étudiants en orthophonie

Le sujet qui me semble cependant être le plus intéressant à explorer dans la continuité de ce travail de mémoire serait la comparaison du profil social des étudiants en orthophonie.

En effet, la loi ORE de 2018, qui a changé les modalités d'accès à la formation par l'abandon d'un concours au profit d'une sélection sur dossier et oraux via la plateforme Parcoursup, avait notamment pour objectif de réduire les inégalités sociales parmi les candidats à la formation. Il serait donc intéressant de comparer les dernières promotions sélectionnées sur concours avec des promotions sélectionnées sur dossier. Cela permettrait d'objectiver ou non les effets du changement de modalités d'accès à la formation, notamment en termes de mixité sociale.

Dans cet objectif, il semblerait nécessaire de ne pas inclure les deux voire les trois premières promotions Parcoursup dans l'échantillon. En effet, une proportion importante de candidats entrés en centre de formation entre la rentrée 2020 et la rentrée 2022 avaient déjà essayés d'intégrer la formation lorsque les concours étaient encore en vigueur. On peut donc estimer que ces promotions ne bénéficient pas de la même mixité sociale que les suivantes. Concernant les professionnels issus des promotions concours, il pourrait être intéressant de recruter plutôt les cinq dernières promotions qui seront d'âge, de baccalauréat, et de formation professionnelle plus proche des promotions Parcoursup. Cela pourrait permettre de comparer plus aisément les profils des participants.

Concernant la méthodologie à adopter et en raison du nombre de professionnels diplômés chaque année, il pourrait être intéressant d'utiliser un questionnaire ciblé sur quelques éléments sociologiques essentiels comme :

- la profession ou de la catégorie socio-professionnelle de chaque parent (en incluant les tuteurs ou père et mère par alliance),
- la présence d'une fratrie et la catégorie socio-professionnelle de chaque frère et/ou sœur,
- l'établissement scolaire (dont on pourrait retrouver l'IPS),
- le type de baccalauréat,
- Les loisirs et activités, extra-scolaires (sport et culture) ou non (club de lecture, association d'élèves),
- l'âge et la date d'entrée en CFUO.

Une fois les réponses au questionnaire recueillies, des sous-groupes « femmes diplômées d'une promotion concours », « femmes diplômées d'une promotion Parcoursup », « hommes diplômés d'une promotion concours », « hommes diplômés d'une promotion Parcoursup », et « femme en reconversion dans une promotion concours » et « hommes en reconversion dans une promotion concours ». Après un premier traitement et de premières analyses, des entretiens auprès d'un ou deux répondants de chaque groupe pourraient être réalisés pour nuancer et développer les différents axes dégagés.

Conclusion

Ce travail montre que la représentation de l'orthophonie chez les lycéens est la même pour les filles et les garçons interrogés. En comparaison avec les professions de médecin, infirmier et kinésithérapeute, la représentation de l'orthophonie est plutôt négative. Les seuls aspects positifs perçus seraient la faible intensité de travail et le bon équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Cette représentation s'approche de celle relevée par Bressand dans son mémoire sur les étudiants en orthophonie : celle d'une gentille thérapeute jouant avec des enfants. Un travail peu fatigant, facile à mettre de côté si nécessaire, et s'apparentant à un mélange entre une assistante maternelle et une enseignante spécialisée.

Pourtant, l'orthophonie est une profession de soin bien différente de cette image. Elle possède même des qualités que recherchent les jeunes : c'est une profession de la santé et des services, à l'exercice très diversifié tant en termes de pathologies prises en soin que d'âge de la patientèle. Bien que les honoraires moyens ne soient effectivement pas élevés pour un niveau master 2, ils sont étroitement corrélés au rythme de travail du professionnel et aux pathologies prises en soin, puisqu'un orthophoniste est rémunéré à l'acte et au nombre de prises en soin. Cette représentation est donc éloignée par endroit de la réalité du métier, qui pourrait attirer les lycéens s'ils en avaient mieux connaissance.

A l'issue de ce travail de recherche, plusieurs pistes de réflexion s'offrent à nous autour d'une question essentielle : est-ce important de rétablir un équilibre démographique entre les orthophonistes femmes et les orthophonistes hommes ?

En se plaçant du point de vue des lycéens sur le point de décider d'une première orientation professionnelle, je pense que nous devrions encourager cet équilibre. Une meilleure information des jeunes sur les aspects méconnus du métier se traduirait par un choix plus éclairé des candidats. Ils seraient plus en mesure de s'appuyer sur les avantages et les inconvénients réels de cet exercice professionnel. Et le changement apporté ne concernerait pas uniquement les garçons ! Par exemple, cela pourrait modifier l'engagement des étudiants et étudiantes dans la formation d'orthophoniste : moins de surprise chez les étudiants de première année, moins d'abandons en cours de formation suite à la confrontation (en deuxième année) des étudiants à une réalité trop éloignée de leur représentation initiale. Le nombre de jeunes diplômés à l'issue des cinq années d'étude pourrait ainsi augmenter.

En tant que future professionnelle, et surtout en tant que femme, je vois cependant une autre conséquence à l'arrivée d'un plus grand nombre d'hommes dans la profession : celle d'un escalier de verre plus marqué qu'il ne l'est ou que je ne le perçois actuellement. Les hommes, par leur rareté, sont immédiatement plus visibles pour un employeur, un recruteur. Or, comme le montre la littérature, il existe encore des préjugés qui véhiculent un lien entre le sexe et les compétences d'un individu. Pour cette raison, je comprendrais les réticences à encourager une plus grande mixité parmi les professionnels du métier.

Cependant, si l'on se place du côté de nos patients, il en existe qui regrettent de ne pas avoir accès à un orthophoniste homme. En mettant de côté tout jugement sur les raisons de ces demandes, nous devons reconnaître qu'un patient ne peut pas véritablement exercer son droit de libre choix d'un praticien : il se saisit du premier disponible, indépendamment de ses attentes. Rétablir un équilibre entre le nombre d'hommes et celui de femmes exerçant cette profession pourrait permettre à davantage de patients de rencontrer le professionnel qui leur conviendrait le mieux et qui pourrait ainsi les prendre en soin le mieux possible.

Références bibliographiques

- Alem, M. (2022). *L'attente de soins orthophoniques en libéral : Vécu et représentations des personnes en demande*. Limoges.
- Allègre, G., Bart, V., Castell, L., Lippmann, Q., & Martin, H. (2015). *Travail domestique : Les couples mono-actifs en font-ils vraiment plus ?* (478-479-480; Économie et Statistique). INSEE.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1303230?sommaire=1303240&q=travail+domestique>
- Andreux, S., Bret, A., Lacroix, A., & Vourc'h, R. (2023). *Les filles moins confiantes que les garçons concernant l'année à venir et sur leurs performances, notamment en mathématiques* (Note d'information 23.24). DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-23-24>
- Antunez, K., & Buisson, G. (2019). *Les Français et les congés de maternité et paternité : Opinion et recours*. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/les-francais-et-les-conges-de-maternite-et-paternite-opinion-et>
- Apprendre à s'orienter : 15 repères pour la mise en œuvre du parcours de découverte des métiers et des formations* (Direction générale de l'enseignement scolaire). (2009).
- Barrusse, V., & Vilboux, R. (2007a). L'émergence de l'orthophonie : À la croisée des chemins (1930-1940). In *Le métier d'orthophoniste : Langage, genre et profession* (2e éd., p. 23-33). Presses de l'EHESP.
- Barrusse, V., & Vilboux, R. (2007b). Les pionnières : Récits de trajectoires dans les années 1950-1960. In *Le métier d'orthophoniste : Langage, genre et profession* (2e éd., p. 43-53). Presses de l'EHESP.
- Bayot, I. (2020). Instinct maternel : Réalité et controverses. In *Soins, corps et langage* (p. 87-102). Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.dugna.2020.01.0087>

- Bellessort, N. (2022). *Répercussions du manque d'orthophonistes en structure de soins sur le travail et le bien-être au travail des orthophonistes salariés, en Corrèze, Creuse et Haute – Vienne*. Limoges.
- Bellou, A., & Cardia, E. (2018). *Great Depression and the Rise of Female Employment : A New Hypothesis*. 12024, 37.
- Bessieux, A. (2023). *Synthèse des néo-diplômés 2022 (SND-2022; p. 19-23)*. FNEO.
- Bittmann, S. (2015). *Ressources économiques des femmes et travail domestique des conjoints : Quels effets pour quelles tâches ?* (478-479-480; Économie et Statistique). INSEE.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1303238?sommaire=1303240&q=travail+domestique>
- Blanchard, M., & Cayouette-Remblière, J. (2011). Penser les choix scolaires. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 175, Article 175.
<https://doi.org/10.4000/rfp.3025>
- Boh, B., & Charbonier, R. (2022). *Synthèse_des_première_année* (p. 17) [Syndical]. FNEO.
- Bressand, L. (2012). *Dispositions et carrières des hommes étudiants en école d'orthophonie* [Mémoire de fin d'études]. Lyon.
- Brin-Henry, F., Courrier, C., Lederlé, E., & Masy, V. (2021). Définition « auxiliaire médical ». In *Dictionnaire d'orthophonie* (4e éd., 1-1, p. 45). Ortho Edition.
- Brown-West, A. P. (1991). Influencers of career choice among allied health students. *Journal of Allied Health*, 20(3), 181-189.
- Burn-out : Les orthophonistes aussi*. (2018, janvier 3). Ora (orthos réflexions action) : association d'orthophonistes. <http://www.ora-asso.fr/2018/01/03/travail-burn-out-les-orthophonistes-aussi/>

- Buscatto, M. (2019). Chapitre 3. Ségrégations genrées dans l'emploi et le travail. In *Sociologies du genre: Vol. 2e éd.* (p. 99-136). Armand Colin.
<https://www.cairn.info/sociologies-du-genre--9782200623838-p-99.htm>
- Byrne, N. (2018). Internet images of the speech pathology profession. *Australian Health Review: A Publication of the Australian Hospital Association*, 42(4), 420-428.
<https://doi.org/10.1071/AH17033>
- Cacouault-Bitaud, M. (2001). La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige ? *Travail, genre et sociétés*, 5(1), 91-115.
<https://doi.org/10.3917/tgs.005.0091>
- Canzittu, D., & Demeuse, M. (2017). Chapitre 5. L'approche orientante : Une vision globale et systémique de l'orientation scolaire. In *Comment rendre une école réellement orientante ?* (p. 67-75). De Boeck Supérieur. <https://www.cairn.info/comment-rendre-une-ecole-reellement-orientante--9782807307124-p-67.htm>
- Carte Parcoursup—Parcoursup.* (s. d.). Consulté 12 juillet 2023, à l'adresse <https://dossier.parcoursup.fr/Candidat/carte>
- Champagne, C., Pailhé, A., & Solaz, A. (2015). *Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : Quels facteurs d'évolutions en 25 ans ?* (Économie et Statistique 478-479-480).
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1303232?sommaire=1303240&q=r%C3%A9partition+domestique>
- Chauvel, S. (2011). Auto-sélections et orientation en fin de 3e : Réflexions issues d'une enquête de terrain. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 175, Article 175. <https://doi.org/10.4000/rfp.3068>
- Cojean, T., & Pellieux, M. (2022, février 24). Lycée : Quelles spécialités pour quelles études ? *L'Étudiant*. <https://www.letudiant.fr/lycee/specialites-bac-general/article/reforme-lycee-queelles-specialites-pour-queelles-etudes.html>

- Collet, I., & Vouillot, F. (2019). Mixité scolaire : Quels effets sur les parcours ? *Revue Projet*, 368(1), 47-59. <https://doi.org/10.3917/pro.368.0047>
- Congé de paternité et d'accueil de l'enfant d'un salarié du secteur privé.* (s. d.). Consulté 12 septembre 2023, à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3156>
- Connell, R. (1995). *Masculinités*. <https://www.coe.int/fr/web/gender-matters/masculinities>
- Cresson, G. (2001). Les soins profanes et la division du travail entre hommes et femmes. In *Femmes et hommes dans le champ de la santé* (p. 303-328). Presses de l'EHESP. <https://doi.org/10.3917/ehesp.aiach.2001.01.0303>
- Cresson, G., & Gadrey, N. (2004). Between family and profession : Caring as a job. *Nouvelles Questions Feministes*, 23(3), 26-41.
- Darmon, M. (2016a). 1. Socialisation primaire et construction de l'individu. In *La socialisation: Vol. 3e éd.* (p. 11-48). Armand Colin. <https://www.cairn.info/la-socialisation--9782200601423-p-11.htm>
- Darmon, M. (2016b). 3. Socialisations secondaires et re-construction de l'individu. In *La socialisation: Vol. 3e éd.* (p. 71-98). Armand Colin. <https://www.cairn.info/la-socialisation--9782200601423-p-71.htm>
- Dauphin, L. (2023). *Les choix d'enseignements de spécialité et d'enseignements optionnels à la rentrée 2022* (Note d'information 23.06). Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse; <https://doi.org/10.48464/ni-23-06>. <https://www.education.gouv.fr/les-choix-d-enseignements-de-specialite-et-d-enseignements-optionnels-la-rentree-2022-357578>
- Définitions : Orientation. (s. d.). In Larousse (Éd.), *Dictionnaire Larousse*. Consulté 9 juin 2023, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/orientation/56479>

DEPP. (2022). *L'Éducation nationale en chiffres—2022* (p. 13) [Gouvernemental]. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

<https://www.education.gouv.fr/l-education-nationale-en-chiffres-2021-324545>

DREES-Répertoire Adeli. (2023). *Démographie des professionnels de santé—*

Orthophonistes [Site vitrine]. <https://drees.shinyapps.io/demographie-ps/>

Droits des femmes : Où en est l'égalité professionnelle ? (2022). Direction de l'information

légale et administrative. [http://www.vie-publique.fr/eclairage/19602-droits-des-](http://www.vie-publique.fr/eclairage/19602-droits-des-femmes-ou-en-est-legalite-professionnelle)

[femmes-ou-en-est-legalite-professionnelle](http://www.vie-publique.fr/eclairage/19602-droits-des-femmes-ou-en-est-legalite-professionnelle)

Dubar, C., Tripiet, P., & Boussard, V. (2015). Chapitre 9 - Les professions dites

indépendantes : Autonomie et expertise. In *Sociologie des professions* (p. 199-222).

Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.dubar.2015.01.0199>

Dubet, F. (2010). L'école « embarrassée » par la mixité. *Revue française de pédagogie.*

Recherches en éducation, 171, Article 171. <https://doi.org/10.4000/rfp.1907>

Dulary, V. (2019). *Perception de l'homme orthophoniste*. Montpellier.

Emploi-Collectivités. (2023). *Grille indiciaire hospitalière : Orthophoniste tout grade.*

[https://www.emploi-collectivites.fr/grille-indiciaire-hospitaliere-](https://www.emploi-collectivites.fr/grille-indiciaire-hospitaliere-orthophoniste/1/6300.htm)

[orthophoniste/1/6300.htm](https://www.emploi-collectivites.fr/grille-indiciaire-hospitaliere-orthophoniste/1/6300.htm)

Explorer les données de Parcoursup. (2022). [jeu de données].

[https://data.enseignementsup-](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/parcoursupdata/?disjunctive.fili&refine.select_form=formatio)

[recherche.gouv.fr/pages/parcoursupdata/?disjunctive.fili&refine.select_form=formatio](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/parcoursupdata/?disjunctive.fili&refine.select_form=formatio)

[n%20s%C3%A9lective&refine.fil_lib_voe_acc=Certificat%20de%20capacit%C3%A9](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/parcoursupdata/?disjunctive.fili&refine.select_form=formatio)

[%20d%27Orthophoniste](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/parcoursupdata/?disjunctive.fili&refine.select_form=formatio)

Fédération Nationale des Orthophonistes. (2018, septembre 25). *L'orthophonie.*

<https://www.fno.fr/lorthophonie/>

- Fischer, G.-N. (2020). Chapitre 7. L'identité sociale. In *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale: Vol. 6e éd.* (p. 237-266). Dunod.
<https://doi.org/10.3917/dunod.fisch.2020.01.0237>
- FNEO. (2021). *Ouverture CFUO aux Antilles* (p. 1). Fédération Nationale des Orthophonistes. <https://www.fneo.fr/wp-content/uploads/2021/12/CDP-Ouverture-CFUO-aux-Antilles.pdf>
- FNO. (s. d.). Histoire de l'orthophonie et de la FNO [Blog]. *Fédération Nationale des Orthophonistes*. Consulté 7 mai 2023, à l'adresse <https://www.fno.fr/ressources-diverses/histoire-de-lorthophonie/>
- FNO. (2018). Revalorisation des orthophonistes salariés [Syndical]. *Fédération Nationale des Orthophonistes*. <https://www.fno.fr/vous-etes/vie-professionnelle/ressources-livret-pro/exercice-salarie/revalorisation-des-orthophonistes-salaries/>
- FNO. (2022, juillet 13). Revalorisation des orthophonistes salariés. *Fédération Nationale des Orthophonistes*. <https://www.fno.fr/vous-etes/vie-professionnelle/ressources-livret-pro/exercice-salarie/revalorisation-des-orthophonistes-salaries/>
- FOF. (2019). *Soin, pédagogie... Qui est l'orthophoniste? De l'importance du métier*. Fédération des Orthophonistes de France. <https://federation-des-orthophonistes-de-france.fr/actualite/soin-pedagogie-qui-est-lorthophoniste-de-limportance-du-metier/>
- FOF. (2022, mars 8). Dans l'attente d'une revalorisation salariale salubre pour le métier d'orthophoniste. *Fédération des Orthophonistes de France*. <https://federation-des-orthophonistes-de-france.fr/infosutiles/dans-lattente-dune-revalorisation-salariale-salubre-pour-le-metier-dorthophoniste-2/>
- Forment, V., & Vidalenc, J. (2020). *Des professions intermédiaires de plus en plus nombreuses et féminisées* (Démographie 185; Insee Focus). INSEE.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4311840>

- Fornier, Y. (2007). L'indécision de carrière des adolescents. *Le travail humain*, 70(3), 213-234. <https://doi.org/10.3917/th.703.0213>
- Gadrey, N. (1995). Formation, qualification et mixité. In *La place des femmes* (p. 552-556). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.ephes.1995.01.0552>
- Gavoille, F., Lebègue, T., & Parnaudeau, M. (2014). Le métier a-t-il toujours un genre ? Une question de génération. *Question(s) de management*, 6(2), 111-123. <https://doi.org/10.3917/qdm.142.0111>
- Grebot, É. (2007). *Harcèlement au travail : Identifier, prévenir, désamorcer*. Eyrolles-Éd. d'Organisation.
- Hénart, L., Berland, Y., Cadet, D., Verrier, B., & Féry-Lemonnier, É. (2011). *Rapport relatif aux métiers en santé de niveau intermédiaire : Professionnels d'aujourd'hui et nouveaux métiers : des pistes pour avancer*. <http://www.cairn.info/revue-hegel-2011-1-page-2a.htm?ref=doi>
- Horizons21^e : Construisez vos choix de spécialités au lycée. (2022, février 18). *Onisep*. <https://www.onisep.fr/formation/apres-la-3-la-voie-generale-et-technologique/horizons21-construisez-vos-choix-de-specialites-au-lycee>
- Huguet, P., & Regner, I. (2007). Stereotype Threat Among School Girls in Quasi-Ordinary Classroom Circumstances. *Journal of Educational Psychology - J EDUC PSYCHOL*, 99. <https://doi.org/10.1037/0022-0663.99.3.545>
- IFOP. (2022). *L'ambition a-t-elle un genre ? - Enquête auprès des lycéen(e)s sur la confiance en soi dans le cadre scolaire et professionnel*. INSTITUT D'ÉTUDES OPINION ET MARKETING EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL. <https://www.ifop.com/publication/lambition-a-t-elle-un-genre-enquete-aupres-des-lyceenes-sur-la-confiance-en-soi-dans-le-cadre-scolaire-et-professionnel/>

- INSEE. (2003). Professions Intermédiaires | Insee. In *Nomenclatures*.
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/pcs2003/categorieSocioprofessionnelleAgregree/4?champRecherche=false>
- INSEE. (2020). *Durée et organisation du temps de travail* (Emploi, chômage, revenus du travail). INSEE. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4501612?sommaire=4504425>
- INSEE. (2023a). *Caractéristiques des emplois en 2022* (Activité, emploi et chômage en 2022 et en séries longues). INSEE.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7629866?sommaire=7625272>
- INSEE. (2023b). Définition—Intérim / Travail temporaire / Travail intérimaire / Travail temporaire / Travail intérimaire. In *Définition, méthodes et qualité (INSEE)*.
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1669>
- INSEE. (2023c). Définition—Sous-emploi. In *Définition, méthodes et qualité (INSEE)*.
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1935>
- INSEE. (2023d). *Diplôme le plus élevé selon l'âge et le sexe en 2022*. INSEE.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2416872>
- INSEE. (2023e). *L'essentiel sur... Le chômage*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4805248>
- INSEE. (2023f). *Population active en 2022* (Activité, emploi et chômage en 2022 et en séries longues). INSEE. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7629849?sommaire=7625272>
- Jennings, J., Strenio, J., & Buder, I. (2022). Occupational prestige : American stratification. *Review of Evolutionary Political Economy*, 3(3), 575-598.
<https://doi.org/10.1007/s43253-022-00075-6>
- Jovic, L. (2012). Représentations (sociales). In *Les concepts en sciences infirmières* (p. 265-267). Association de Recherche en Soins Infirmiers.
<https://doi.org/10.3917/arsi.forma.2012.01.0265>

- Klein, V. (2016). Le caractère féminin, critique d'une idéologie (É. Gianoncelli, Trad.). *Cahiers du Genre*, 61(2), 21-47. <https://doi.org/10.3917/cdge.061.0021>
- Kleinjans, K. J., Krassel, K. F., & Dukes, A. (2017). Occupational Prestige and the Gender Wage Gap. *Kyklos*, 70(4), 565-593. <https://doi.org/10.1111/kykl.12149>
- Kraus, F. (2018). *Les femmes et le harcèlement au travail*. Fondation Jean Jaurès - IFOP. <https://www.jean-jaures.org/publication/les-femmes-et-le-harcelement-au-travail/>
- Kremer, J.-M., & Lederlé, E. (2020). L'orthophonie en France. In *L'orthophonie en France* (p. 6-36). <https://www-cairn-info.ezproxy.unilim.fr/l-orthophonie-en-france--9782715404885.htm>
- La durée du congé paternité passe de 14 à 28 jours.* (2021). <https://www.gouvernement.fr/actualite/la-duree-du-conge-paternite-passe-de-14-a-28-jours>
- La nomenclature générale des actes professionnels.* (2023). <https://www.ameli.fr/haute-normandie/orthophoniste/exercice-liberal/facturation-remuneration/ngap>
- La voie générale au lycée.* (2022, septembre). [Gouvernemental]. Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse. <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/la-voie-generale-au-lycee-9749>
- L'approche orientante au Québec.* (s. d.). [Associatif]. Apprendre Et S'Orienter. Consulté 26 juin 2023, à l'adresse <https://www.apprendreetsorienter.org/au-quebec/>
- Larousse. (s. d.-a). Définitions : Sexe. In *Dictionnaire Larousse*. Consulté 25 juin 2023, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sexe/72458>
- Larousse, É. (s. d.-b). Définitions : Genre. In *Dictionnaire Larousse*. Consulté 25 juin 2023, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/genre/36604>
- Laugier, S. (2021). *Qu'est-ce que le care ? : Souci des autres, sensibilité, responsabilité*. Payot.

Le Feuvre, N. (2007). L'évolution des domaines d'intervention des orthophonistes. In *Le métier d'orthophoniste : Langage, genre et profession* (2e éd., p. 43-53). Presses de l'EHESP.

Le numerus clausus 2022-2023 en orthophonie. (2022, juillet 12). *e-orthophonie*. <https://e-orthophonie.fr/le-numerus-clausus-2022-2023-en-orthophonie/>

Législation de la pratique orthophonique, L4341-1 à L4341-9 Santé publique (2023). en vigueur depuis le 10/09/23
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006171319/>

Les métiers de la petite enfance seraient-ils incompatibles avec la masculinité ? (2017, janvier 13). [Vidéo Youtube]. <https://youtu.be/WJfzN8A8jto>

L'évolution des droits des femmes : Chronologie. (2023). <http://www.vie-publique.fr/eclairage/19590-chronologie-des-droits-des-femmes>

Lindsay, S., & Kolne, K. (2022). A scoping review of the role of gender within speech-language pathology practice. *International Journal of Speech-Language Pathology*. <https://doi.org/10.1080/17549507.2022.2037707>

LOI n° 2018-166 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, 2018-166 (2018).

Marcilly, C. (2012). *Impact des représentations de l'orthophonie et des pathologies spécifiques d'acquisition du langage écrit sur l'accès aux soins orthophoniques chez les personnes en situation d'illettrisme : Étude de cas multiples de stagiaires en formation aux compétences clés*.

Martin, J. (2018). *Etat des lieux des représentations et des relations professionnelles entre l'orthophoniste et l'ergothérapeute—Enquête auprès de professionnels de France métropolitaine* [Mémoire de fin d'études, Lille].
https://science.happyneuron.com/memoires/memoire_2018_martin-juliette/

Miers, M. E., Rickaby, C. E., & Pollard, K. C. (2007). Career choices in health care : Is nursing a special case? A content analysis of survey data. *International Journal of Nursing Studies*, 44(7), 1196-1209. <https://doi.org/10.1016/j.ijnurstu.2006.04.010>

Minault, B., Bergerat, S., Girardey-Maillard, M., & Jellab, A. (2020). *La réorientation dans l'enseignement supérieur* (p. 10-22, 29-35) [Gouvernemental]. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse.

Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse. (2023, octobre). Choisir ses enseignements de spécialité au lycée pour préparer ses études supérieures [Gouvernemental]. *Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse*. <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/choisir-ses-enseignements-de-specialite-au-lycee-pour-preparer-ses-etudes-superieures-325475>

Mishoe, S. C., Valeri, K. L., & Beveridge, L. H. (1993). A survey of high school seniors' career choices : Implications for allied health. *Journal of Allied Health*, 22(1), 33-43.

Modalités d'admission en orthophonie pour la rentrée 2022. (2022). *FNEO*. <https://www.fneo.fr/modalites-dadmission-en-orthophonie-pour-la-rentree-2021/>

Morlaix, S., & Giret, J.-F. (2018). Compétences non académiques et ambitions scolaires d'élèves scolarisés en éducation prioritaire. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 47/3, Article 47/3. <https://doi.org/10.4000/osp.8262>

Naït-Mouloud, L., & Gasc, C. (2024). *Synthèse des 1A en CFUO* (p. 3, 6-20). Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie. <https://www.fneo.fr/wp-content/uploads/2023/12/Etudiantes-et-etudiants-de-premiere-annee-qui-etes-vous-.pdf>

Olivier, A. (2015). Des hommes en école de sages-femmes. Sociabilités étudiantes et recompositions des masculinités. *Terrains & travaux*, 27(2), 79-98. <https://doi.org/10.3917/tt.027.0079>

- Olivier, A. (2023). Introduction. In *Se distinguer des femmes—Sociologie des hommes en formations « féminines » de l'enseignement supérieur*. La Documentation française.
- Orthophonie : Bilan de la FNEO sur la 1ère année Parcoursup—Thotis. (2021, février 6).
<https://thotismedia.com/orthophonie-bilan-parcoursup-2020/>
- Palumbo, M. V., Rambur, B., Mcintosh, B., & Naud, S. (2008). Perceptions of an Ideal Career versus Perceptions of Six Health Careers. *Journal of Allied Health*, 37(1), 8-16.
- Parcoursup. (2022a). *Données Parcoursup—Orthophonie* [jeu de données].
- Parcoursup : Bilan des inscriptions au 13 mars. (2022b, mars 13). *enseignementsup-recherche.gouv.fr*. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/parcoursup-bilan-des-inscriptions-au-13-mars-46727>
- PCS 2003—Professions intermédiaires de la santé et du travail social. (2003).
[Nomenclature professionnelle]. INSEE.
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/pcs2003/categorieSocioprofessionnelleDetaillee/43?champRecherche=false>
- Peterson, H. (2017). « Je ne serai jamais femme au foyer ». Le refus d'avoir des enfants en Suède. *Travail, genre et sociétés*, 37(1), 71-89. <https://doi.org/10.3917/tgs.037.0071>
- Philippe, C. (2007). L'institutionnalisation de l'orthophonie : Vers l'autonomie (1940-2005) ? In *Le métier d'orthophoniste : Langage, genre et profession* (2e éd., p. 35-41). Presses de l'EHESP.
- Pigeyre, F. (2021). Orientation, marché du travail et genre : Rompre un cercle infernal. In *Psychologie de l'orientation tout au long de la vie* (p. 325-337). Dunod.
<https://doi.org/10.3917/dunod.cohen.2021.01.0325>
- Pôle Emploi. (2022). *Comment répondre aux nouvelles attentes des jeunes sur le marché du travail ?* <https://www.pole-emploi.org/accueil/actualites/2022/comment-repondre-aux-nouvelles-attentes-des-jeunes-sur-le-marche-du-travail.html?type=article>

Proportion Filles-Garçons Candidats. (2023). Académie de Bordeaux.

Quelle est la durée du congé de maternité ? (2023). Service public.

<https://code.travail.gouv.fr/contribution/quelle-est-la-duree-du-conge-de-maternite>

RGPD Sphinx : Protection des données personnelles. (2018, mai 25). *Le Sphinx*.

<https://www.lesphinx-developpement.fr/ressources/rgpd/>

Ringard, J.-C. (2021). *Réforme du lycée GT et du baccalauréat* (p. 5-6) [Gouvernemental].

Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse. <https://services.dgesip.fr/fichiers/Reforme-lycee-GT-et-bac-avril-2021.pdf>

Rochard, L. (2022). Les représentations sociales qu'ont les personnes sourdes et malentendantes de l'orthophonie et de ses professionnels. Entre normalisation et normativité. *Rééducation orthophonique*, Vol. 60, n°289, 127-146.

Rolland, A., & Du Sartel, A. (2018). *Synthèse des étudiant.es en orthophonie* (p. 15). FNEO.

<https://www.fneo.fr/wp-content/uploads/2018/12/Synth%C3%A8se-QEV.pdf>

Steele, C. M., & Aronson, J. (1995). Stereotype threat and the intellectual test performance of African Americans. *Journal of Personality and Social Psychology*, 69(5), 797-811.

<https://doi.org/10.1037//0022-3514.69.5.797>

Stevanovic, B. (2008). L'orientation scolaire. *Le Télémaque*, 34(2), 9-22.

<https://doi.org/10.3917/tele.034.0009>

Stevanovic, B., & Mosconi, N. (2007). Les représentations des métiers des adolescent(e-s) scolarisé(e-s) dans l'enseignement secondaire. *Revue française de pédagogie*.

Recherches en éducation, 161, Article 161. <https://doi.org/10.4000/rfp.816>

Tâches ménagères : Les hommes prêts à en faire plus ? (2014, mars 7). [Statistique]. Ipsos.

<https://www.ipsos.com/fr-fr/taches-menageres-les-hommes-prets-en-faire-plus>

Terry, D., Peck, B., Carden, C., Perkins, A. J., & Smith, A. (2020). Traversing the Funambulist's Fine Line between Nursing and Male Identity : A Systematic Review of

- the Factors that Influence Men as They Seek to Navigate the Nursing Profession. *European Journal of Investigation in Health, Psychology and Education*, 10(3), 691-703. <https://doi.org/10.3390/ejihpe10030051>
- Trachman, M. (2022). Très masculin, pas très féminine. Les variations sociales du genre. *Population & Sociétés*, 605(10), 1-4. <https://doi.org/10.3917/popsoc.605.0001>
- UNASA. (2022). Honoraires des orthophonistes. *Union Nationale des Associations Agréées*. <https://www.unasa.fr/statistiques-details/>
- van Zanten, A. (2009). Le travail éducatif parental dans les classes moyennes et supérieures : Deux modes contrastés d'encadrement des pratiques et des choix des enfants. *Informations sociales*, 154(4), 80-87. <https://doi.org/10.3917/inso.154.0080>
- Wilensky, H. L. (1964). The Professionalization of Everyone? *American Journal of Sociology*, 70(2), 137-158. <https://doi.org/10.1086/223790>

Annexes

Annexe I. Tableaux et graphiques de la partie « Protocole expérimental »	81
Annexe I.I. Questionnaire	81
Annexe I.II. Tableaux de recrutement de l'échantillon	90
Annexe II. Tableaux et figures de la partie « Présentation des résultats »	93
Annexe II.I. Tableaux et figures de la sous-partie 4 « Facteurs explicatifs explorés »	93
Annexe II.II. Tableau de la sous-partie 5 « L'orthophonie comme projet professionnel »	95

4.b - A quelle série de la voie technologique appartenez-vous ?

Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Sciences et technologies de laboratoire (STL)

Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

4.c - Quelles spécialités avez-vous choisies ?

Histoire Géographique, Géopolitique et Sciences politiques (HGGSP)

Humanités, Littérature et Philosophie (HLP)

Langues, Littératures et Cultures Étrangères (LLCE)

Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité (LLCA)

Mathématiques

Numérique et Sciences Informatiques (NSI)

Sciences de la vie et de la Terre (SVT)

Sciences de l'ingénieur (SI)

Sciences Économiques et Sociales (SES)

Physique Chimie (PC)

Arts : Histoire des arts, Théâtre, Arts Plastiques, Arts du Spectacle, etc

Biologie Écologie

Éducation Physique, Pratiques et Culture Sportives

4.c* - Pour quelle raison avez-vous choisi ces spécialités ?

Je suis fort(e) / compétent(e) dans cette matière

J'aime cette matière

J'en ai besoin pour mon projet d'orientation

Autre

Autre :

4.c** - Avez-vous déjà décidé quelle spécialité abandonner en Terminale ?

Non

Je ne sais pas encore

Oui (laquelle)

Oui (laquelle) :

5 - Avez-vous des frères et/ou sœurs ?

Non

Oui (combien)

Oui (combien) :

5.bis - Est-ce qu'au moins un de vos frères ou sœurs fait ou a fait des études longues (5 ans ou plus) ?

Oui

Non

Je ne sais pas

Profession du parent 1

Agricultrice / Agriculteur

Artisan(te), commerçant(e), chef(fe) d'entreprise

Cadres et professions intellectuelles supérieures : recherche, médecine, ingénierie, droit, information, arts et spectacle.

Professions intermédiaires : enseignement, santé, social, religion, administration et commerce, technicien et contre-maître

Employés : fonction publique, police et militaire, administration et commerce, services.

Ouvriers : salariés exécutants.

En reconversion professionnelle

En recherche d'emploi (chômage)

Au foyer, à la maison

Je ne sais pas, je ne suis pas concerné

Autre (préciser la profession ou le domaine) :

Autre (préciser la profession ou le domaine) : :

Vous référer à la Nomenclature des Professions et des Catégories Socio-professionnelles en cas de doute : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/pcses2017/categorieSocioprofessionnelleAgreguee/5?champRecherche=true>

Profession du parent 2

Agricultrice / Agriculteur

Artisan(te), commerçant(e), chef(fe) d'entreprise

Cadres et professions intellectuelles supérieures : recherche, médecine, ingénierie, droit, information, arts et spectacle.

Professions intermédiaires : enseignement, santé, social, religion, administration et commerce, technicien et contre-maître

Employés : fonction publique, police et militaire, administration et commerce, services.

Ouvriers : salariés exécutants.

En reconversion professionnelle

En recherche d'emploi (chômage)

Au foyer, à la maison

Je ne sais pas, je ne suis pas concerné

Autre (préciser la profession ou le domaine) :

Autre (préciser la profession ou le domaine) : :

Vous référer à la Nomenclature des Professions et des Catégories Socio-professionnelles en cas de doute : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/pcses2017/categorieSocioprofessionnelleAgreguee/5?champRecherche=true>

Projet d'orientation

Je m'intéresse ici à vos goûts scolaires et professionnels. Que vous ayez déjà un projet professionnel ou non, ces questions m'aideront à identifier des critères que vous trouvez importants dans votre future activité professionnelle.

8 - Je souhaite que ma future formation...

	Pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Indifférent	Assez d'accord	D'accord
Soit sélective (dossier, concours)	<input type="radio"/>				
Ne soit pas trop chère ou offre des aides	<input type="radio"/>				
Inclue beaucoup de pratique	<input type="radio"/>				
Soit proche du domicile familial	<input type="radio"/>				
M'intéresse	<input type="radio"/>				
Soit longue (5 ans et plus)	<input type="radio"/>				
Comporte une majorité d'hommes	<input type="radio"/>				
Comporte une majorité de femmes	<input type="radio"/>				
Demande d'être autonome	<input type="radio"/>				

9 - Je veux un futur métier...

	Pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Indifférent	Plutôt d'accord	D'accord
Où je me sens utile	<input type="radio"/>				
Qui soit apprécié par les autres	<input type="radio"/>				
Avec des perspectives de carrière (promotions, formations)	<input type="radio"/>				
Où je suis compétent(e)	<input type="radio"/>				
Avec du travail en équipe	<input type="radio"/>				
Avec des horaires flexibles	<input type="radio"/>				
Qui s'exerce dans un endroit sûr	<input type="radio"/>				
Avec un haut salaire	<input type="radio"/>				
Diversifié, qui ne m'ennuie pas	<input type="radio"/>				
Qui me passionne	<input type="radio"/>				
Qui demande d'être autonome	<input type="radio"/>				
Avec des responsabilités	<input type="radio"/>				
Qui m'assure un emploi	<input type="radio"/>				
Qui est admiré par les autres	<input type="radio"/>				

10 - Quels domaines professionnels trouvez-vous intéressants ?

Agriculture	Architecture, urbanisme, paysage
Art, design, mode	Artisanat (verre, bois, etc)
Arts du spectacle, musique	Banque, assurance
Bâtiment et travaux publics	Commerce et distribution
Comptabilité, gestion, ressources humaines	Culture et patrimoine
Défense et sécurité	Edition, librairie, écriture
Electronique, informatique, jeux vidéo	Hôtellerie, restauration, alimentation
Immobilier	Information, médias, audio-visuel, publicité
Justice et droit	Energie, environnement, animalier
Enseignement et formation	Santé et social
Recherche et développement	Tourisme, traduction-interprétation
Transports (industrie et fonction publique)	Autre (préciser le domaine)

Autre (préciser le domaine) :

11 - Avez-vous déjà une idée de projet professionnel ?

Non, pas du tout

Non, j'hésite encore

Oui, j'ai une ou plusieurs idées

Un projet professionnel peut être des études, un domaine d'activité ou bien un métier précis.

11.bis - Donnez ici vos ou votre projet(s), même ceux pour lesquels vous hésitez :

12 - Répondez aux questions

	Bébés (0-3 ans)	Enfants (3 ans- 10 ans)	Adolesce- nts (10- 18 ans)	Adultes (18-65 ans)	Personn- es âgées (+65 ans)	Je préfère être seul(e)
Au quotidien, je suis à l'aise avec les...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailler avec des... ne me dérangerait pas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'aimerais travailler avec des...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Présentation de quatre professions de santé

Voici quatre professions. Elles sont genrées au masculin dans ce questionnaire, même si des femmes exercent chacun de ces métiers. Vous pouvez consulter la courte description de ces professions sur le site de Pôle emploi si besoin.

Médecin : <https://candidat.pole-emploi.fr/metierscope/fiche-metier/J1102/medecin>

Infirmier : <https://candidat.pole-emploi.fr/metierscope/fiche-metier/J1506/infirmier-infirmiere>

Kinésithérapeute : <https://candidat.pole-emploi.fr/metierscope/fiche-metier/J1404/kinesitherapeute>

Orthophoniste : <https://candidat.pole-emploi.fr/metierscope/fiche-metier/J1406/orthophoniste>

13 - Connaissez-vous tous ces métiers ?

14 - Pouvez-vous imaginer la journée de tous ces professionnels ?

14.bis - Précisez le(s) métier(s) dont la journée est difficile à imaginer

(Commentaire facultatif) :

N'hésitez pas à consulter le lien donné en haut de la page pour en savoir plus sur le ou les métiers qui posent problèmes

15 - D'après ce que vous imaginez de ces métiers, classez-les du meilleur salaire (1) au moins bon (4).

- Médecin
- Infirmier
- Kinésithérapeute
- Orthophoniste

16 - D'après ce que vous imaginez de ces métiers, classez-les par intensité de travail

- Médecin
- Infirmier
- Kinésithérapeute
- Orthophoniste

(1) correspond à la profession dont le travail est le plus fatigant

17 - D'après ce que vous imaginez de ces métiers, classez-les du plus prestigieux (1) à celui qui l'est le moins (4)

- Médecin
- Infirmier
- Kinésithérapeute
- Orthophoniste

Le prestige est la valeur sociale que l'on donne à un métier ; est-ce qu'il impose le respect, l'admiration ?

18 - D'après ce que vous imaginez de ces métiers, classez-les du plus diversifié (1) au plus répétitif, routinier (4)

- Médecin
- Infirmier
- Kinésithérapeute
- Orthophoniste

19 - D'après ce que vous imaginez de ces métiers, classez-les du plus apprécié par les autres (1) à celui qui l'est le moins (4)

- Médecin
- Infirmier
- Kinésithérapeute
- Orthophoniste

Apprécier signifie ici "que l'on trouve sympathique", "que l'on considère positif".

20 - Classez ce métiers du meilleur équilibre travail-vie personnelle (1) au moins bon (4).

- Médecin
- Infirmier
- Kinésithérapeute
- Orthophoniste

Les horaires varient selon l'exercice de chaque professionnel

21 - Quel pourcentage d'hommes pensez-vous qu'il y ait dans chaque profession ?

	moins de 10 %	10% à 25 %	25% à 50%	50% à 75 %	75% à 90%	plus de 90%
Médecin	<input type="radio"/>					
Infirmier	<input type="radio"/>					
Kinésithérapeute	<input type="radio"/>					
Orthophoniste	<input type="radio"/>					

22 - Indiquez avec quelle population chacun de ces métiers travaillerait le plus selon vous

	Bébés (0-3 ans)	Enfants (3-10)	Adolescents (10-18)	Adultes (18-65)	Personnes âgées (65+)	Tous
Médecin	<input type="checkbox"/>					
Infirmier	<input type="checkbox"/>					
Kinésithérapeute	<input type="checkbox"/>					
Orthophoniste	<input type="checkbox"/>					

23 - Concernant la profession de médecin

	Pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Indifférent	Assez d'accord	D'accord
Cela m'intéresserait de faire ce métier	<input type="radio"/>				
Je ne me sens pas capable de faire ces études ou ce métier	<input type="radio"/>				
Je n'ai pas d'intérêt pour cette profession	<input type="radio"/>				

24 - Concernant la profession d'infirmier

	Pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Indifférent	Assez d'accord	<u>D'accord</u>
Cela m'intéresserait de faire ce métier	<input type="radio"/>				
Je ne me sens pas capable de faire ces études ou ce métier	<input type="radio"/>				
Je n'ai pas d'intérêt pour cette profession	<input type="radio"/>				

25 - Concernant la profession de kinésithérapeute

	Pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Indifférent	Assez d'accord	<u>D'accord</u>
Cela m'intéresserait de faire ce métier	<input type="radio"/>				
Je ne me sens pas capable de faire ces études ou ce métier	<input type="radio"/>				
Je n'ai pas d'intérêt pour cette profession	<input type="radio"/>				

26 - Concernant la profession d'orthophoniste

	Pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Indifférent	Assez d'accord	<u>D'accord</u>
Cela m'intéresserait de faire ce métier	<input type="radio"/>				
Je ne me sens pas capable de faire ces études ou ce métier	<input type="radio"/>				
Je n'ai pas d'intérêt pour cette profession	<input type="radio"/>				

Conclusion du questionnaire

Souhaitez-vous ajouter un commentaire ? (facultatif)

Auriez-vous posé d'autres questions sur les professions de santé ? Certaines questions vous ont-elles surpris ? Etc.

Annexe I.II. Tableaux de recrutement de l'échantillon

Tableau 6. Démarches de recrutement des établissements du secondaire.

Etablissement	Interlocuteur	Coordonnées	Relance	Réponse
Etablissements contactés à Limoges (87000 – 87100)				
Lycée public polyvalent Suzanne Valadon	M. Carvalho, Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques	jde-carvalho@ac-limoges.fr 05 55 45 56 00	27/12/2023	Refus
Lycée public polyvalent Turgot	Secrétariat de la proviseure	ce.0870056n@ac-limoges.fr 05 55 12 31 20	12/12/2023 27/12/2023 17/01/2024	Absence de réponse
Lycée public polyvalent Jean Monnet	Secrétariat de la proviseure	ce.0871030x@ac-limoges.fr 05 55 35 48 00	12/12/2023 27/12/2023 17/01/2024	Absence de réponse
Lycée public polyvalent Maryse Bastié	Psychologue de l'Education Nationale	05 55 04 27 13	Non	Refus
Lycée public général et technologique Auguste Renoir	Secrétariat du proviseur adjoint	secretariat-proviseur-adjoint.0870017w@ac-limoges.fr 05 55 01 77 10	27/12/2023 17/01/2024	Refus
Lycée public général Gay Lussac	Secrétariat du proviseur	ce.0870015u@ac-limoges.fr 05 55 79 70 01	27/12/2023 17/01/2024	Absence de réponse
Lycée public général et technologique Jean Giraudoux	(absence de réponse aux appels et mails)	ce.0870003f@ac-limoges.fr 05 55 60 93 50	Non	Absence de réponse
Lycée privé général Léonard Limosin	Vie scolaire de l'établissement	viescolimosin@gmail.com 05 55 34 28 56	27/12/2023 17/01/2024	Absence de réponse

Lycée privé polyvalent Saint-Jean	Vie scolaire de l'établissement	stjean@chdf.fr, 05 55 31 79 29	17/01/2024	Participation
Lycée privé professionnel Polaris Formation	M. Enrico, responsable du pôle « Parcours et VAE »	vincent.enrico.aff@unilim.fr	Non	Participation
Etablissements contactés à Saint-Junien (87200), Saint-Léonard-de-Noblat (87400) et Saint-Yrieix-la-Perche (87500)				
Lycée public général et technologique Paul Eluard	Secrétariat du proviseur	ce.0870040w@ac-limoges.fr 05 55 02 60 72	17/01/2024	Participation
	Mme Feder, proviseure adjointe	catherine.feder@ac-limoges.fr	Non	
Lycée public général Bernard Palissy	Secrétariat du proviseur	ce.0870820u@ac-limoges.fr	17/01/2024	Absence de réponse (participation)
Lycée public général et technologique Jean-Baptiste Darnet	Secrétariat de la proviseure	ce.0870050g@limoges.fr 05 55 08 35 35	17/01/2024	Absence de réponse
	Mme Delomenie, infirmière scolaire	christelle-delomenie@ac-limoges.fr		

Tableau 7. Démarches de recrutement des associations d'activités extra-scolaires.

Nom du club	Interlocuteur	Coordonnées	Réponse
LIMOGES LANDOUGE LOISIRS BASKET	Mme Coulombel, entraîneuse	laetitiacoulombel.ortho@gmail.com	Participation
Nigata LEC	Irène Simon	erastide@hotmail.com	Refus (absence d'adhérents concernés)
ASPTT LIMOGES	-	secretariat.limoges@asptt.com	Absence de réponse
Golf-Club de Limoges	-	golf-club-limoges@wanadoo.fr	Absence de réponse
La Cible Limousine	-	comite-directeur@cible-limousine.fr	Absence de réponse

Phenix Limoges	-	phenixlimoges87@gmail.com	Absence de réponse
Centre Social de Bellevue Saint-Claire	-	jeunesse.ascbellevue@orange.fr	Absence de réponse

Annexe II. Tableaux et figures de la partie « Présentation des résultats »

Annexe II.I. Tableaux et figures de la sous-partie 4 « Facteurs explicatifs explorés »

Tableau 8. Favorabilité des répondants pour les critères proposés concernant le choix d'une formation (en pourcentages).

Je souhaite que ma formation...		Soit longue (5 ans et plus)	Demande d'être autonome	Inclue beaucoup de pratique	Soit proche du domicile familial	Ne soit pas trop chère ou offre des aides	Soit sélective	Comporte une majorité de femmes	Comporte une majorité d'hommes	M'intéresse
G	A*	28,3%	18,3%	25,0%	5,0%	16,7%	15,0%	6,7%	5,0%	90,0%
	AA	25,0%	43,3%	36,7%	18,3%	38,3%	33,3%	3,3%	1,7%	6,7%
	I	30,0%	35,0%	30,0%	63,3%	38,3%	43,3%	88,3%	85,0%	3,3%
	PPA	11,7%	3,3%	5,0%	8,3%	3,3%	8,3%	0,0%	3,3%	0,0%
	PA	5,0%	0,0%	3,3%	5,0%	3,3%	0,0%	1,7%	5,0%	0,0%
F	A	24,1%	24,1%	24,1%	17,5%	29,9%	11,7%	4,4%	0,0%	94,2%
	AA	23,4%	52,6%	40,1%	27,7%	34,3%	24,1%	10,9%	2,9%	4,4%
	I	32,8%	21,2%	29,2%	38,0%	29,2%	39,4%	74,5%	66,4%	1,5%
	PPA	10,2%	2,2%	5,8%	6,6%	3,6%	16,1%	2,2%	14,6%	0,0%
	PA	9,5%	0,0%	0,7%	10,2%	2,9%	8,8%	8,0%	16,1%	0,0%

*« A » pour « D'accord », « AA » pour « Assez d'accord », « PPA » pour « Plutôt pas d'accord » et « PA » pour « Pas d'accord » ; « G » pour « Garçons », « F » pour « Filles ».

Tableau 9. Favorabilité des répondants pour les critères proposés concernant le choix d'une profession (en pourcentages).

Je souhaite une profession...	Avec un haut salaire		Avec des horaires flexibles		Avec des responsabilités		Qui demande d'être autonome	
	G	F	G	F	G	F	G	F
A*	51,7%	56,2%	23,3%	32,1%	40,0%	42,3%	38,3%	38,0%
AA	38,3%	35,8%	35,0%	36,5%	33,3%	35,8%	30,0%	45,3%
I	10,0%	7,3%	38,3%	25,5%	25,0%	20,4%	31,7%	15,3%
PPA	0,0%	0,0%	3,3%	4,4%	1,7%	1,5%	0,0%	1,5%
PA	0,0%	0,7%	0,0%	1,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Je souhaite une profession...	Avec du travail d'équipe		Qui est admiré par les autres		Qui est apprécié par les autres		Qui m'assure un emploi	
	G	F	G	F	G	F	G	F
A	28,3%	18,2%	20,0%	24,8%	21,7%	27,0%	66,7%	81,0%
AA	35,0%	35,8%	16,7%	21,9%	23,3%	25,5%	28,3%	14,6%
I	25,0%	30,7%	60,0%	50,4%	48,3%	45,3%	5,0%	3,6%
PPA	10,0%	7,3%	3,3%	1,5%	1,7%	0,7%	0,0%	0,7%
PA	1,7%	8,0%	0,0%	1,5%	5,0%	1,5%	0,0%	0,0%

Annexe II.II. Tableau de la sous-partie 5 « L'orthophonie comme projet professionnel »

Tableau 10. Intérêt des répondants pour le métier et les études d'orthophonie selon le sexe (en pourcentages et en nombres).

Concernant la profession d'orthophoniste...		A*	AA	In	PPA	PA
G	Cela m'intéresserait de faire ce métier	0%	11,7%	18,3%	20%	50%
	Je n'ai pas d'intérêt pour cette profession	26,7%	18,3%	26,7%	13,3%	15%
	Je ne me sens pas capable de faire ces études / ce métier	15%	20%	16,7%	20%	28,3%
F	Cela m'intéresserait de faire ce métier	5,1%	10,2%	11,7%	9,5%	63,5%
	Je n'ai pas d'intérêt pour cette profession	48,2%	16,8%	14,6%	8%	12,4%
	Je ne me sens pas capable de faire ces études / ce métier	28,5%	11,7%	26,3%	10,9%	22,6%

*« A » pour « D'accord », « AA » pour « Assez d'accord », « PPA » pour « Plutôt pas d'accord » et « PA » pour « Pas d'accord ».

Attention, ne supprimez pas le saut de section suivant (pied de page différent)

La représentation de l'orthophonie : son rôle dans la faible proportion d'hommes intéressés par l'exercice de cette profession

Les hommes représentent actuellement 3% des orthophonistes professionnels, ce qui fait de l'orthophonie la seconde profession la plus féminisée de France. Or, nous pouvons constater que n'est pas le résultat d'une sélection qui favorise les filles lors de l'entrée dans un centre de formation universitaire en orthophonie, mais bien un manque de garçons candidats. Ainsi, cette profession continue depuis sa création dans les années 60 à être investie massivement par des femmes. Ce travail de mémoire cherchait à déterminer s'il existe des aspects de la représentation professionnelle de l'orthophonie chez les lycéens qui expliquent ce manque d'intérêt des garçons pour la profession. Nous avons donc élaboré un questionnaire à l'intention des lycéens en classe de Première dans la Haute-Vienne. A l'issue du recueil des données, 197 répondant ont été recrutés, dont 60 garçons. Nous avons pu constater que la représentation des filles et des garçons interrogés était similaire. En revanche, cette représentation correspond davantage aux aspirations professionnelles des filles qu'à celles des garçons. Les filles sont d'ailleurs plus nombreuses à manifester de l'intérêt pour la profession que leurs camarades. Cependant, cette représentation de la profession se révèle très incomplète, et même fautive concernant l'intensité ressentie du travail ou la diversité d'exercice par exemple. Ainsi, une meilleure information des jeunes sur les aspects attractifs mais méconnus de l'orthophonie pourrait permettre une plus grande mixité parmi les étudiants et les professionnels du métier.

Mots-clés : [représentations sociales, orthophoniste, orientation scolaire, identité de genre, orientation professionnelle]

[\[Cliquez ici pour entrer le titre en anglais\]](#)

Men represent 3% of the speech and language pathologists nowadays, meaning this profession is the second most feminized in France. However, we can see this isn't the result of a selection of speech and language schools favorising girls, but a lack of boys candidating. Since its creation in the 1960s, this profession has been heavily invested by women. This thesis sought to determine whether there are aspects of the professional representation of speech therapy among high school students that explain this lack of interest from boys. Therefore, we developed a survey aiming for high school students in 11th grade schooled in the departement of Haute-Vienne (87, France). We enrolled 197 high schoolers in this study, including 60 boys. We found that the representations of speech therapy by boys and girls were the same. On the other hand, this representation was more alike to the career aspirations of girls than to those of boys. Moreover, girls were more interested in this profession than their peers. However, this representation of the profession is very incomplete, and even false regarding the perceived intensity of work or diversity of practice for example. Thus, better information of young people on the attractive but unknown aspects of speech therapy could permit a greater diversity among students and professionals.

Keywords : [socials representations, speech and language therapist, gender identity, career choice, educational guidance]

